

# Gazette des armes

Le n°1 des magazines des collectionneurs et des tireurs

## Le COLT Double Action 1878

Le fusil  
d'assaut  
AK 74

Les pistolets  
lance-fusées  
suisses

Le sabre  
du général  
d'Hautpoul

Un fusil d'officier  
de la Garde Nationale  
à cheval de Paris 1820

La baïonnette  
de Gendarmerie à pied  
au XIX<sup>e</sup> siècle

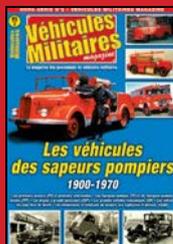
# LA JEEP

## L'histoire d'une légende



Relié  
80 pages couleurs  
13,60 € + 2,25 € de port  
**15,85 €**

Dans la même collection



*La production de guerre*

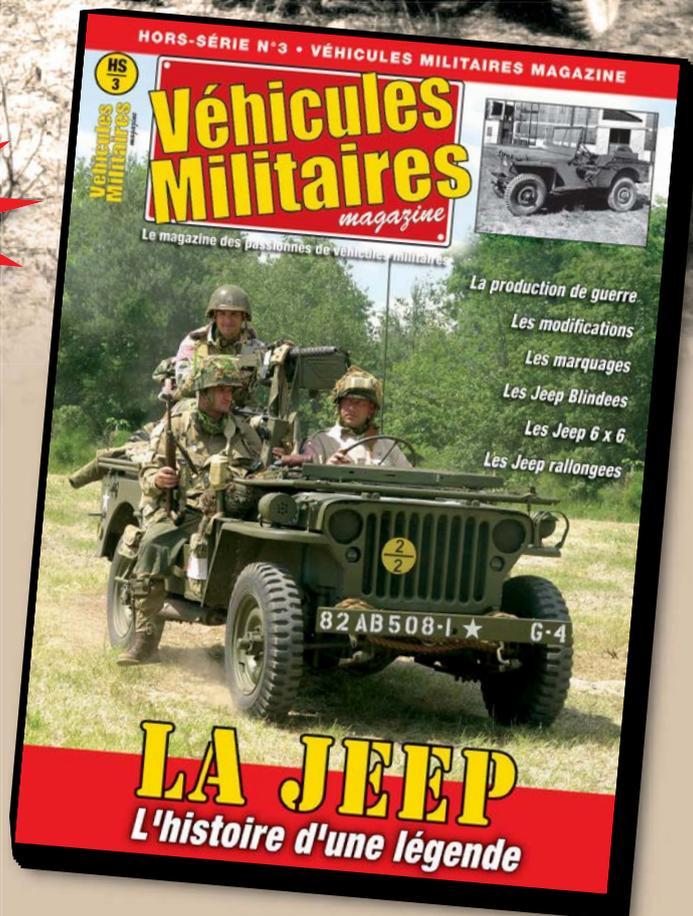
*Les modifications*

*Les marquages*

*Les Jeep Blindées*

*Les Jeep 6 x 6*

*Les Jeep rallongées*



Par correspondance à découper ou à recopier en remplissant le bon de commande ci-joint à l'adresse suivante :  
Véhicules Militaires Magazine : 15, rue Cronstadt 75015 Paris - Tél.: 01 45 32 60 66 - Fax : 01 45 32 59 00

Pour toute commande à l'Étranger, rajouter 2 €

- Je désire recevoir Véhicules Militaires Hors-série n°1 : **Les Blindées de l'U.S. Army 1941 - 1945**
- Je désire recevoir Véhicules Militaires Hors-série n°2 : **Les véhicules des sapeurs pompiers 1900 - 1970**
- Je désire recevoir Véhicules Militaires Hors-série n°3 : **La Jeep, l'histoire d'une légende**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse ..... Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint mon règlement de : ..... Euros

Chèque bancaire

CB n° ..... Date d'expiration ...../..... Signature

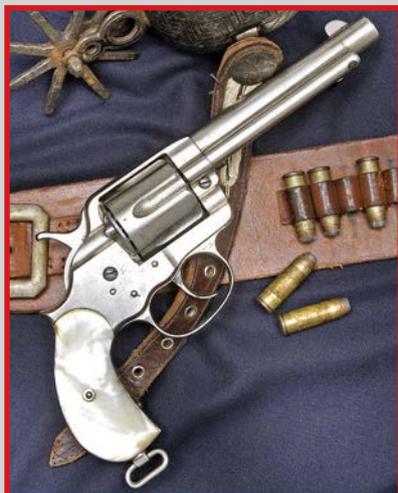
Pour l'étranger: IBAN FR7642559000072100422470779 - SWIFT CCOPFRPP

AG

**Véhicules Militaires**  
magazine

Hors-série n°3

# Sommaire



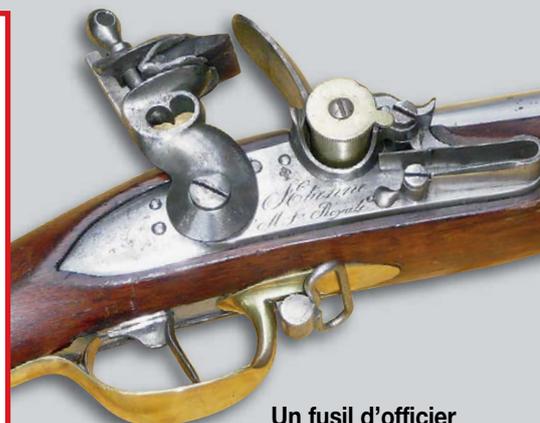
n°401 - Septembre 2008

## En couverture

**12** **Colt modèle 1878 :** Destiné à être le successeur du prestigieux Peacemaker, cet imposant revolver ne rencontrera pas l'énorme succès enregistré par son aîné.

Texte : Henri Vuillemin - Photos : Marc de Fromont

- 9** Réglementation :  
Ombre sur la collection.  
*Par Jean-Jacques Buigné*
- 18** Un fusil d'officier de la Garde Nationale à cheval de Paris en 1818.  
*Par Jack Pellissier*
- 24** Le fusil d'assaut AK 74.  
*Par Luc Guillou*
- 28** La baïonnette de gendarmerie à pied en Belgique et en France au XIX<sup>e</sup> siècle.  
*Par Bernard Aubry et Claude Bera*
- 32** Le revolver de Verlainne était liégeois !  
*Par Guy Gadisseur*
- 38** Les fourreaux du poignard M3 : l'étui M6 modèles M8 et M8 A1 (3<sup>e</sup> partie).  
*Par Luc Guillou et André Lamielle*
- 43** Le sabre du général d'Hautpoul offert par la ville de Solingen.  
*Par Bertrand Bruel*
- 48** Les premiers pistolets lance-fusées suisses.  
*Par Wolfgang Kern*
- 54** Le revolver à crochet de Théodore Croute.  
*Par Guy Gadisseur*



Un fusil d'officier de la Garde Nationale à cheval de Paris.



Le sabre du général d'Hautpoul offert par la ville de Solingen.



Pistolet lance-fusées suisse.

## Et aussi...

**4** Les événements

**59** Les livres

**61** Les petites annonces

# Évènements

La publication des textes dans les Evènements de «*La Gazette des Armes*» et «*La Gazette des Uniformes*» est gratuite pour tous les organisateurs de bourses, salons, expositions ou diverses manifestations dont le domaine d'activité est directement lié aux études de nos journaux.

Pour tous renseignements, contactez-nous au numéro suivant: 01.45.32.54.00 ou expédiez directement votre texte à l'adresse suivante: REGTARM, 15 rue Cronstadt, 75015 Paris.

Septembre

## Août

**Dimanche 31 août 2008 à Vézelois (70)**, 6<sup>e</sup> bourse aux souvenirs militaires au fort Ordener de 9h à 17h.  
Renseignements : Eric Rayot, 15 bis grande rue 70400 Chagey.  
Tel : 03 84 46 35 55 (br) / 03 84 21 69 66 (bb) ou au 06 07 63 17 35.

**Dimanche 31 Août 2008 à Chameyrat (19) près de Tulle**, 16<sup>e</sup> bourse aux armes et militaria en Corrèze : armes anciennes, armes de chasse, militaria. A la salle Polyvalente de 9h00 à 18h00.  
Renseignements : 05 55 27 20 72.

**Dimanche 31 août 2008 à Dieuze (57)**, 13<sup>e</sup> bourse aux antiquités de militaires au stand de tir de 8h à 17h

organisée par l'Association de Sous-Officiers de Réserve de Dieuze et environs. Vente, achats, échanges, expertise d'armes de chasse, anciennes, sabres, médailles, insignes, maquettes, figurines, livres... Entrée : 3€.  
Renseignements et inscriptions ; Email : ASOR.Dieuze@orange.fr. Tél. : 03 87 86 81 33 ou 06 07 30 51 52.

**Dimanche 31 Août 2008 à Martres Tolosane (31)**, 17<sup>e</sup> bourse aux armes

organisée par l'association ACCA.  
Renseignements : Mme Raymonde Baves, 6, rue du Pagès 31220 Martres Tolosane.  
Tél. : 05 61 98 82 68.

## Septembre

**Samedi 6 septembre 2008, à Wavre (Belgique)**, bourse militaria, hall

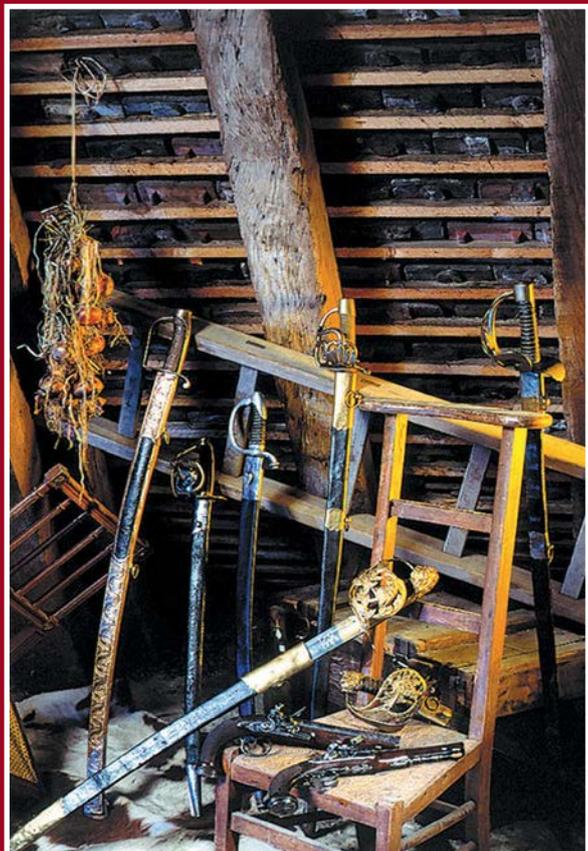
Maniagri, avenue Solvay, 5, de 8h à 13h.  
Renseignements : M. Chantrain, tél. : (00 32) (0) 10 84 02 70

**Dimanche 7 septembre 2008 à Carhaix (29)**, bourse militaria organisée par l'Association Poher Collections, au Hall, centre ville, de 8h à 18h.  
Renseignements : 02 98 99 18 14 ou 06 77 92 62 37.

**Dimanche 7 septembre 2008 à Marbache (54)**, bourse militaria organisée par le Club d'Histoire locale de Marbache, centre socio-culturel, parc du Château, de 9h à 17h.  
Renseignements : E-mail : club.histoire-locale-de-marbache@laposte.net

**Dimanche 7 septembre 2008 à La Bouilladisse (13)**, 26<sup>e</sup> salon de l'arme ancienne, militaria, chasse, tir, objet historique & couteaux de collection. Achat, ventes, échanges, expertises de 9h à 16h non stop. Expositants professionnels et collectionneurs. Entrée : 6 euros, expertise gratuite. Parking, buvette, ouvert de 9h à 16h.  
Renseignements : AMC : 04 42 66 93 72 ou 06 03 29 96 05. Email : amcantiquites@gmail.com Site : www.amcantiquites.com

**Dimanche 7 septembre 2008 à Crémieu (38)**, 19<sup>e</sup> bourse aux armes anciennes de Collection et Militaria organisée par «*les Diables Bleus de Crémieu*». Ouverte au public à la salle sports et loisirs de 8h à 17h. Elle est accompagnée d'une exposition de vieux véhicules et ouverte aux professionnels et collectionneurs particuliers (armes, insignes, uniformes, cartes postales...).



## AIX EN PROVENCE

### 29<sup>e</sup> Salon de l'arme ancienne de chasse et de collection

Le Pasino d'Aix en Provence  
nouveau casino de la ville

samedi 27 septembre 2008  
de 10h à 19h

dimanche 28 septembre 2008  
de 10h à 18h

21, avenue de l'Europe  
13090 AIX EN PROVENCE

sur 1500 M<sup>2</sup> d'exposition, parking gratuit 500 places  
Parcours fléch

Renseignements : SALON DE L'ARME ANCIENNE  
tel : 06 60 53 41 95

## Thuin (Belgique) samedi 20 septembre 2008

### 40<sup>ème</sup> Bourse internationale d'Armes et de Militaria

de 8h30 à 15h à l'Institut du Sacré-Cœur,  
Place Albert 1<sup>er</sup> à Thuin, à 17 km au sud de Charleroi  
Infos et réservations : 0478 / 76 37 14



## Dimanche 21 septembre 2008 de 8h30 à 16h30 Clamart (92)

Salle des fêtes,  
Salon d'antiquités militaires, Place Hunabelle (à l'entrée du stade)

Renseignements: La Bombarde, tél. : 06.74.71.44.44

## Le dimanche 21 septembre 2008



## A VINCEY (88)

Bourse aux armes & pièces détachées de véhicules  
à la salle de la Filature de Vincery,

Réservations : M. Lhemann, fax/tél. : 03 29 82 01 59.

Renseignements : M Bordet Allain :  
04 74 90 09 51 ou 06 50 78 90 84.

**Dimanche 7 septembre 2008 à Mouy (60)**, 23<sup>e</sup> bourse aux armes militaria. A la salle des fêtes, place de la gare de 9h à 17h, organisée par le FNACA.  
Renseignements : 03 44 50 13 72 ou 03 44 56 17 02.

**Dimanche 14 septembre 2008 à Tallard (05)**, 8<sup>e</sup> bourse aux armes organisée par le 4<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à l'escadrille de haute montagne.  
Renseignement : EHM, bourse militaria, BP 08, 05130 Tallard Cedex.  
Tél. : 04 92 67 54 82

**Dimanche 14 septembre 2008 à Saint-Maixant (33)**, 1<sup>re</sup> bourse aux armes anciennes, collections, chasse et militaria, organisée par les associations Maquisards de France et Histoire Loisirs Collections. À la salle des fêtes de St-Maixant, à 52 km de Bordeaux centre, vers toulouse. Sortie Langon direction St Macaire. Achat, vente, échange... Répliques d'armes à billes Bio Air Soft avec test et démo. Participation du Stock Américain « Les trois couleurs » De 9h à 17h, entrée 4 euros, gratuit pour les enfants accompagnés  
Renseignement : Laurent Dupeyron, Tél. : 06 88 06 91 56, Email : asshle@neuf.fr

**Dimanche 14 septembre 2008 à Courseulles-sur-Mer (14)**, 14<sup>e</sup> bourse aux armes organisée par les Amis du Musée Historique, salle polyvalente de l'Edit, rte de Bernières-sur-Mer, de 8h30 à 13h.  
Renseignement : les Amis du Musée, BP 42, 14470 Courseulles-sur-Mer. Tél. : 02 31 37 46 80 ou 06 82 17 72 42.  
Mail : mauryri@wanadoo.fr

**Samedi 20 septembre 2008 à Thuin (Belgique)**, 40<sup>e</sup> Bourse internationale d'Armes et de Militaria de 8h30 à 15h à l'Institut du Sacré-Cœur, Place Albert 1<sup>er</sup> à Thuin, à 17 km au sud de Charleroi.  
Renseignements : 0478 / 76 37 14

**Dimanche 21 septembre 2008, à Gretz Armainvilliers (77)**, bourse aux armes, militaria exposition de véhicules militaires de collection organisée par The Timberwolves, salle M.C.L. de 9h à 17h  
Renseignements - Réservations : Mr. Ballester. 1, rue John Drummond, 50160 Gieville, Tél. : 06 08 45 24 65  
E-mail : Ballesterbarth@aol.com

**Dimanche 21 septembre 2008 à Saint-Amand Montrond (18)**, sous la halle d'exposition, quai Pluivoise, bourse aux armes de 8h30 à 17h30. Le prix du mètre est fixé à 10 euros et l'entrée à 2 euros.

Renseignements et réservations :  
Mr. Foache Pierre,  
60 rue de Juranville 18200 St Amand,  
tel : 02 48 96 22 30 ou Mr. Michel Jean, 8 rue Desaix 18200 St Amand,  
tel : 02 48 96 52 38.

**Dimanche 21 septembre 2008 à Vincery (88)**, grande bourse aux antiquités militaires de pièces de véhicules militaires. Dans les 1000m<sup>2</sup> de la salle en sous-sol de l'anciennes filature Boussac de Vincery. Grand parking, buvette, restauration, hébergement, itinéraire fléché. Possibilité de visiter le musée militaire de Vincery, présentation statique de nombreux véhicules militaires et plusieurs animations annexes.  
Renseignements et réservation : Mr. Lhemann Michel 62 rue du Général de Gaulle 88000 Chantraine. Tél : 03 29 82 01 59. Mail : michel.lbermann@wanadoo.fr

**Dimanche 21 septembre 2008 à Clamart (92)**, Salon d'antiquités militaires, à la salle des fêtes de la ville de Clamart (à l'entrée du stade).  
Renseignements : La Bombarde, tél. : 06 74 71 44 44.

**27 et 28 septembre 2008 à Aix en Provence (13)**, 29<sup>e</sup> salon de l'arme ancienne et de collection. Ouvert le 27 de 10h à 19h et le 28 jusqu'à 18h au « Pasino », au 21 avenue de l'Europe.  
Renseignements : Salon de l'arme ancienne au 06 60 53 41 95.

**Dimanche 28 septembre 2008 à Verdun (55)**, bourse d'échanges auto-moto, puces et brocante, bourse aux armes et militaria ainsi qu'une exposition de véhicules de collection et militaires. Ouvert de 8h30 à 18h à la salle polyvalente dans la zone de loisirs du Pré l'Evêque. Entrée : 3 euros, gratuit pour les moins de 14ans. Organisée par Jadis Auto 55.  
Renseignements : tél. : 03 29 84 70 78 ; 03 87 30 39 42 ou 03 82 44 04 56.

**Dimanche 28 septembre 2008 à Montpon Menestrol (24)**, 16<sup>e</sup> bourse aux armes au gymnase rue Foix de Candale de 9h à 17h organisée par

l'A.L.M. Armes anciennes, décorations militaires, insignes, uniformes, chasse, librairie...  
Réservation : tel : 06 87 77 01 96.  
Email : julienemo9@free.fr

**Dimanche 28 septembre 2008 à Varades (44)**, 1<sup>re</sup> bourse aux antiquités militaires. A la salle Alexandre Gauthier de 9h à 17h. Organisé par France Cancer 44.  
Renseignements : 06 43 12 30 20 ou 02 40 83 9 69. Entrée : 2 euros, gratuit pour les - de 15 ans.

## Octobre

**Les 4 et 5 octobre 2008 à Cornillon (38)**, V<sup>e</sup> salon mixte du Fontanil organisé par l'association Vercors Belli Memoria. Armes anciennes et minéraux : militaria, décorations, couteillers, fossiles, gemmes. A l'espace Claretière, stand de tir, buvette et tombola.  
Renseignements : tel : 04 76 42 37 85 ou 06 03 54 36 85.  
Email : vbm.bianchetti@voilà.fr

**Dimanche 05 octobre 2008 à Tulette (26)**, 15<sup>e</sup> bourse-expo de soldats-figurines : CBG, Quiralu, Historex, plomb, plastique, alu. 100m linéaires d'exposition, 6€ le m.l. ; 40 exposants venant d'un grand quart Sud-Est de la France. 300 visiteurs.  
Infos : Paul Cibert « La Papeterie » - Tél. : 04 75 98 35 51. www.tulette.fr

**Dimanche 5 octobre 2008 à St Gilles (30)**, 2<sup>e</sup> grande bourse organisée par l'association Forum Engineers. Bourse aux militaria, armes anciennes, pièces détachées de véhicules et exposition de véhicules militaires de collection (Jeep, Dodge, GMC...) à la salle polyvalente de 9h à 17h30. Buvette et sandwicherie sur place. Entrée : 3 euros et gratuit pour les enfants de - de 16ans.  
Renseignements et réservations,  
Email : forum-engineers@hotmail.fr  
Tél. : 06 14 19 78 26.  
Site : www.forum-engineers.clicboard.com

**Dimanche 5 octobre 2008 à Toulouse (31)**, L'association « au Souvenir de Cameron 1863 » organise la 27<sup>e</sup> bourse militaria-armes dans la salle des fêtes du stadium hall 8 sur le thème « La Deuxième Guerre Mondiale 1939-1945 ».  
Renseignements et réservations :  
Mr Jean Rubia, 23 rue de Bougainville, 31400 Toulouse, tél et fax : 05 61 52 25 13 - portable : 06 61 57 02 22.

**Dimanche 05 octobre 2008 à Gieville (50)**, bourse militaria annuelle. Emplacement sur réservation.  
Renseignements auprès de la Mairie de Gieville. Tél. : 02 33 56 44 98.  
Email : amchan@wanadoo.fr

**Dimanche 5 octobre 2008 à Sennecey-le-Grand (71)**, 13<sup>e</sup> bourse aux armes et militaria. A la Maison pour tous de 8h à 18h.  
Renseignements et réservations :  
M Lenoir Jean Yves 140 rue du 4 septembre 71240 Sennecey le Grand.  
Mail : senneceytir@aol.com

**Dimanche 05 octobre 2008 à Villebon-sur-Yvette (91)**, bourse organisée par M.V.A.C.A. Rangers au Centre Culturel Jacques Brel. Toutes collections militaires et véhicules militaires : uniformes, insignes, véhicules, documents, etc... Ouvert de 8h à 15h30, parking assuré, cafétéria, bar, buffet.  
Renseignements et réservations (tél/fax) : 01 42 37 32 47.

**Dimanche 12 octobre 2008 à Pierre Buffière (87)**, 27<sup>e</sup> bourse aux armes et militaria en Limousin, au gymnase de 9h à 18h, à 10 minutes de Limoges par autoroute direction Toulouse sortie n°40.  
Renseignements : Mr Robert Lepage, 30 Cours Gay Lussac, 87000 Limoges.  
Tél. : 05 55 77 78 52 - 06 07 45 67 92

**Dimanche 12 octobre 2008 à Besson (03)**, bourse d'antiquités, armes et militaria. Dans la salle des fêtes et sur la place de la mairie avec la présence de nombreux véhicules de la II<sup>e</sup> WW.  
Renseignements : Tél : 04 70 42 86 92.

**Dimanche 12 octobre 2008 à Hussigny (54)**, 13<sup>e</sup> bourse aux armes et militaria, organisée par l'A.C.A.M dans la salle des fêtes municipale. Exposants 7h30 - visiteurs 8h à 15h sans interruption.  
Renseignements :  
Mr Barthelemy Bernard, 26 bis rue Carnot, 54590 Hussigny - Tél. : 03 82 44 43 11, Fax : 03 82 44 39 76

**Dimanche 12 octobre 2008 Les Arcs (83)**, 3<sup>e</sup> bourse aux armes anciennes et de collection, militaria, insignes. Organisée par la Société de tir de Draguignan, à la salle polyvalente de 8h30 à 17h.  
Renseignements : 06 12 52 15 95.

**Vendredi 17 et samedi 18 octobre 2008 à Paris (75)**, Le Hussard expose une importante collections d'armes anciennes authentiques vendues avec certificat d'origine. Pendant 2 jours, toute l'équipe du Hussard sera ravie de vous faire découvrir des fusils, revolvers, épées, sabres, baïonnettes, casques, uniformes et livres. C'est près de 2000 pièces en provenance directe du passé qui pourront être admirées par les visiteurs.  
Renseignements : Maison de l'isère, 2 place André Malraux, 75001 Paris. vendredi de 9h à 20h et samedi de 9h à 18h. Tél. : 01 42 96 87 62. Entrée gratuite.  
Le Hussard - BP 69 - 38353 La tour

# Événements

**DIMANCHE 19 OCTOBRE 2008**

8<sup>e</sup> bourse d'antiquités militaires, toutes collections militaria, décorations et souvenirs, vente et échange de 8h30 à 16h30.

**Poilly Lez Gien (45)**

Salle Polyvalente de 8h30 à 16h30

Renseignements et réservations : Le Canonnier Berrichon  
Tél. : 02 38 67 27 52 - tél./fax : 02 38 36 91 28  
Parking assuré - cafétéria - sandwich.

du Pin Cedex. Tél. : 04 74 83 20 75  
(heures de bureau) - Fax : 04 74 97 62 88. Site : [www.lehussard.fr](http://www.lehussard.fr) - email : [commercial@lehussard.fr](mailto:commercial@lehussard.fr)

**Samedi 18 octobre 2008 Ambares (33)**, bourse aux objets de collection et aux armes de chasse et militaria. Exposition de véhicules militaire. Salle des associations rue Paulin de Nole 33440 Ambares et Lagrave en Gironde. Entrée 3 euros accès handicapés.  
Renseignements : Jean-luc, tél. : 06 63 75 19 34

**Dimanche 19 octobre 2008 à Rungis (94)**, bourse de Rungis.  
Renseignements : Agence ARCH-TEC, tél/fax : 33(0)1 60 04 61 00  
Email : [www.archen-associes.com](http://www.archen-associes.com)

**Dimanche 19 octobre 2008 à Abbeville (80)**, 21<sup>e</sup> bourse aux armes et militaria de collection, organisée par le Souvenir français à la salle des fêtes, de 9h à 16h.

Renseignements : Tél. : 03 22 24 02 71 ou 03 22 24 87 20 - Fax : 03 22 31 24 88

**Dimanche 19 octobre 2008 à Poilly Lez Gien (45)**, 8<sup>e</sup> bourse d'antiquités militaires, toutes collections militaria, décorations et souvenirs, vente et échange, à la salle polyvalente de 8h30 à 16h30. Parking assuré, cafétéria, sandwich.  
Entrée : 3 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.  
Renseignements et réservations : Le Canonnier Berrichon, tél. : 02 38 67 27 52.

**Samedi 25 octobre 2008 à Benfeld (67)**, 22<sup>e</sup> bourse d'antiquités, militaires et collections. De 9h à 19h à la salle des fêtes Roger Gsell.  
Renseignements : tél. : 03 88 74 40 73 ou 06 24 23 01 67.

**Dimanche 26 octobre 2008 à St Jean de Marsacq (40)**, 11<sup>e</sup> bourse

**ABBEVILLE (Somme)**  
**21<sup>e</sup> Bourse aux armes et militaria de collection**  
**Dimanche 19 Octobre 2008**  
Organisée par le Souvenir Français à la salle des fêtes, de 09h à 16h  
Rens tél. : 03.22.24.02.71 ou 03.22.24.87.20 - Fax : 03.22.31.24.88

se aux armes des Landes (RN 10 Bordeaux-Bayonne, sortie St Georges de Marenne), organisée par le tir sportif cote d'argent dans ses locaux de 9h à 18h. Armes anciennes et modernes, chasse, uniformes et militaria.  
Renseignements : Mr Destampes Bruno, tél./fax : 05 59 56 75 11

**Dimanche 26 octobre 2008 à Villersexel (70)**, bourse aux antiquités militaires organisée par la section des anciens combattants de Villersexel de 8h30 à 17h à la salle des fêtes de Villersexel.  
Renseignements : Monsieur Marcel Tavernier - Tél/Fax : 03 84 20 23 74.

**Dimanche 26 octobre 2008 à Ciney (Belgique)**, 47<sup>e</sup> Ciney militaria. Exposition de véhicules militaires, 4500 mètres s/tables.  
De 9h à 16h, à 30 km de Namur, direction Luxembourg, autoroute E411, sortie 20 bis.  
Renseignements : Ciney expo, rue du

Marché Couvert 3 - B5590 Ciney.  
Tél. : 0032 83 21 33 94 - Fax : 0032 83 21 18 20 - Site : [cineyexpo.be](http://cineyexpo.be) - Email : [info@cineyexpo.be](mailto:info@cineyexpo.be)

## Novembre

**Samedi 1<sup>er</sup> novembre 2008 à Herserange (54)**, 24<sup>e</sup> bourse aux objets militaires à la salle Multisports, rue de Lorraine (sous la piscine). Les emplacements et tables pour les professionnels et les amateurs sont gratuits et le repas de midi leur est offert ainsi qu'un champagne d'honneur à 16h.  
Renseignements et réservations auprès de la mairie - Tél : 03 82 26 06 26 ou Fax : 03 82 25 52 11.

**Dimanche 2 novembre 2008 à Gaillac (81)**, 23<sup>e</sup> salon de l'arme ancienne (insignes, décorations, matériel, tenues...). A la salle gymnase Pichery, avenue

**47<sup>ème</sup>**

# CINEY MILITARIA

(30 km de Namur, direction Luxembourg - Autoroute E411 - sortie 20bis)

**Dimanche 09 h à 16 h**

## 26 OCTOBRE 2008

**HALL 1**

**2 halls d'exposition**

**HALL 2** Gardé et chauffé

Installation possible Samedi 25 Octobre

Exposition de véhicules militaires

4.500 mètres s/tables - 10.000 visiteurs

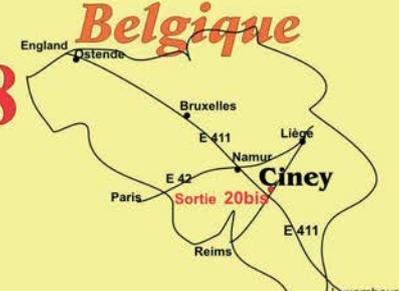
[www.Cineyexpo.be](http://www.Cineyexpo.be)

**CINEY EXPO s.a.**  
Rue du Marché Couvert 3  
B5590 CINEY (Belgique)  
tél : 0032/83/21.33.94

site : [cineyexpo.be](http://cineyexpo.be)  
e : [info@cineyexpo.be](mailto:info@cineyexpo.be)  
fax : 0032/83/21.18.20

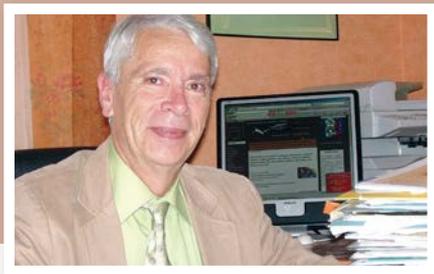
[www.Cineyexpo.be](http://www.Cineyexpo.be)

**Mise à jour permanente des réservations sur le site "www.cineyexpo.be"**





# Ombres sur la collection !



*Cet été, l'actualité est particulièrement brûlante : Un musée sur le débarquement se voit saisir des armes légalement détenues ! Une proposition de loi, déposée par un sénateur, vise à renforcer la législation sur les trophées de l'Allemagne hitlérienne !*

**Par Jean-Jacques Buigné,  
Président de l'UFA**

**S**ur dénonciation, une brigade de douaniers effectue une « vérification » au Carentan Historical Center <sup>(1)</sup>.

Situé entre les deux plages de débarquement d'Utah et d'Omaha, Carentan se trouve être un des hauts lieux de l'histoire du débarquement de Normandie.

Les douaniers passent la journée pour saisir principalement un FG 42 mais aussi deux épaves de Mauser et un MP 38/40 pour lesquels le musée possédait les autorisations de détention en 1<sup>re</sup> catégorie avec inscription sur le registre du musée. Enfin, ils saisissent des munitions, probablement vides, ainsi que des grenades et autres explosifs vides de poudre. Sans oublier au passage, une mitrailleuse de 30 avec certificat de neutralisation et des lance fusées parfaitement légaux. Dans le tableau il y a aussi un Springfield 1903 à l'état d'épave, un autre en parfait état ainsi qu'un P08 d'artillerie de 1914. Ces trois armes stockées en sécurité avec

culasse dans le coffre-fort étaient en attente de neutralisation. Il y a bien un moment entre celui où le musée reçoit un don de particulier et celui où il accomplit les formalités légales !

## Qu'expose-t'on dans un musée du débarquement ?

Principalement des objets concernant cette période. D'ailleurs le musée est très connu des Américains qui y viennent en pèlerinage chaque année. Le musée fait partie « de l'Espace Historique de Normandie » et il est naturel d'exposer tout ce qui a pu être utilisé lors du débarquement. La douane a saisi ce qu'elle appelle des explosifs, bien que les objets soient tous vides de leur contenu de poudre ou amorçage, un panzerfaust inerte du 1<sup>er</sup> mle avec sa peinture d'origine. Il servait à expliquer avec quoi les Allemands avaient stoppé

## Rémunération des aviseurs des douanes

Terme employé pour ceux qui dénoncent aux douanes ce qu'ils pensent être un délit douanier.

Sur une excellente étude du Sénat on trouve un commentaire du code de procédure pénale <sup>(1)</sup> qui indique que 40 % des amendes douanières <sup>(2)</sup> ne sont pas destinés au Trésor, mais savamment répartis selon un barème entre ceux qui ont pratiqué la délation avec un maximum de 3150 €, mais aussi les agents qui ont procédé à la vérification dans une limite annuelle par agent de 380 euros, le reste étant distribué aux oeuvres sociales de la douane. Quoi ? Une espèce de travail à la commission.

(1) Art 706-101-1,

(2) Art 391 du code des douanes.

les premiers chars US débarqués à Utah Beach. Or, la réglementation autorise les musées à détenir des « munitions de toutes catégories » sans en préciser les modalités. **Ils ont le droit, c'est tout !**

## A l'époque, les Allemands et les Alliés n'ont pas déclaré leurs armes aux douanes !

C'est ce qui ressort d'un récent arrêt en appel <sup>(1)</sup> qui précise parfaitement les choses :

«... le délit d'importation en contrebande... ..ne peut être juridiquement constitué que lorsque les pouvoirs publics sont en mesure de contrôler les mouvements de marchandises entrant en France. ...il est connu de tous... .. que :

- le territoire français a été envahi partiellement par les troupes du 3<sup>e</sup> Reich le 10 Mai 1940, puis totalement en novembre 1942 par l'occupation de la zone libre. Que se trouvaient alors en France des troupes allemandes, italiennes et même russes après 1942, disposant de leurs armements,

- des armes équipant les troupes françaises ont été soit conservées par leurs détenteurs, soit camouflées par des responsables français afin de les

faire échapper à la commission d'armistice, puis ensuite aux troupes allemandes envahissant la zone libre, avant d'être remises en service contre l'occupant,

- de nombreux largages d'armes britanniques ont été effectués au-dessus du territoire français à partir de 1942, au profit de groupes de résistants français, augmentés de parachutages d'armes américaines après le 6 juin 1944,

- des débarquements de troupes britanniques et américaines, mais également françaises, équipées de matériels de guerre britanniques, américains et français, ont eu lieu en juin et août 1944 sur les côtes normandes et provençales.

...la Cour écartera donc du champ des poursuites douanières, les armes introduites dans ces circonstances, et détenues jusqu'à la fin de l'année 1945, date à laquelle les pouvoirs publics français rétablis sur

le territoire français, ont pu exercer à nouveau leurs prérogatives. »

Les douanes se sont immédiatement pourvues en cassation ! En effet, imaginez la jurisprudence que cet arrêt pouvait créer. Mais cette jurisprudence ne sera utilisable que lorsque la Cour de Cassation se sera prononcée en final.

Autre élément important dans cet arrêt à propos de la confiscation des armes détenues au titre de la « **sûreté du paiement de l'amende** » : La Cour « rejette comme mal fondées les demandes de la DNRED aux fins de... ..conserver à titre conservatoire pour la sûreté du paiement de l'amende douanière, les armes, éléments d'armes et munitions légalement détenus... »

(1) Dossier N° 06/09898, Arrêt du 13 juin 2008 Cour d'Appel de Paris, 10<sup>e</sup> Chambre, section B.

## Comportement pittoresque

Durant la perquisition, les douaniers ont eu un comportement « infantile » en se déguisant avec les uniformes de l'établissement, jouant avec une balle magique prise dans la boutique souvenirs ou encore poursuivant leur collègue maître-chien pour essayer de la badigeonner avec un stick de camouflage facial également pris dans la boutique souvenirs.

Le directeur du musée, Michel De Trez indique que « *Le musée est entièrement équipé de cameras video de surveillance qui ont filmé l'intervention des agents des Douanes et enregistré le son* », il déclare également « *Je m'insurge devant les allusions claires qui ont été faites quant à nos accointances avec des groupuscules néo-nazis et notre volonté de propager l'idéologie nazie par l'exposition d'un drapeau à croix gammée.* »

## La saisie du FG 42

Il semble que c'est bien cette arme rarissime que la douane venait chercher, bien que le musée soit en règle au regard de la réglementation des armes. Mais il n'avait

pas de facture prouvant que les armes étaient rentrées légalement en France. Dès lors, au titre de l'Art 215 du code des douanes <sup>(2)</sup>, ces armes sont réputées de contrebande. Mais à l'époque où les Allemands ont « importé » ces armes, il n'y a pas eu de déclaration en douane. (voir encadré page précédente).

Michel De Trez explique encore « *qu'il ne manquera pas d'informer les nombreuses associations de vétérans alliés avec qui il est en contact permanent, que la France estime bon de saisir les vestiges, témoins de leurs sacrifices, sous prétexte qu'ils auraient dû acquitter des taxes en débarquant en Normandie! A la veille du 65<sup>e</sup> anniversaire du débarquement cela risque de faire tache!* »

### Obligations d'un musée privé

Un musée peut détenir des armes de 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> catégories et des munitions de toutes catégories aux conditions suivantes :

- être ouvert au public, <sup>(1)</sup>
- comporter des mesures de sécurité des locaux, une pièce essentielle doit être retirée,
- obtenir l'autorisation du préfet et un registre des collections doit être tenu. <sup>(2)</sup>

(1) art 32 du décret du 6 mai 1995,  
(2) art 55.



La Manche peut s'enorgueillir des initiatives privées pour raconter l'histoire du lieu. C'est 20 000 visiteurs qui passent chaque année au musée de Carentan.

## L'affaire devient politique

Même si cette affaire de bavure n'est pas la première, elle tombe cette fois-ci sur un citoyen belge qui a décidé de ne pas en rester là. Trois jours après les faits, il a écrit une lettre de 5 pages au préfet de la Manche, dont il a envoyé la copie à tout le monde : Ministre de la Défense, de l'Intérieur, du Budget, députés, sénateurs, directeur des douanes etc...

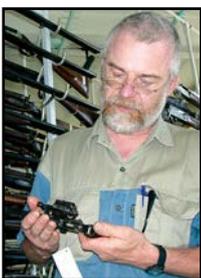
Des parlementaires se sont émus de cet incident et ont posé des questions écrites au Ministre du Budget, notamment en demandant « *quelles sanctions il compte prendre pour de tels débordements* ». Affaire à suivre !

(1) le 20 juin 2008,  
(2) Voir GA 349 et 353.

## Témoignage d'un conservateur de musée public !

**Paul Dubrunfaut, (conservateur au Musée Royal de l'Armée à Bruxelles) <sup>(1)</sup> de passage à nos bureaux, est interpellé par cette situation.**

« *Le FG 42 est sans conteste, une pièce historique de très grande valeur. Nous le savons par les quelques exemplaires qui apparaissent de temps en temps en vente publique sur le marché international. Pour une arme conservée dans son état d'origine, l'estimation de 40 000 € est parfaitement réaliste.*



*Neutraliser une telle arme dont il ne reste que peu d'exemplaires*

**Paul Dubrunfaut est conservateur au Musée Royal de l'Armée à Bruxelles**

*dans le monde, serait une injure à notre devoir de conservation du patrimoine.*

*En Belgique, depuis 1991, les associations de collectionneurs, en collaboration avec les ministres et fonctionnaires des gouvernements successifs, ont oeuvré précisément pour que soient reconnues les armes des deux guerres mondiales comme des objets à sauvegarder au nom du « devoir de mémoire » pour les générations futures.*

*Dans notre musée, nous sommes fiers de posséder pas moins de 4 FG 42 dont 3 du premier modèle et un du second modèle encore plus rare. Aucune de ces armes n'a été neutralisée, la direction du Musée étant parfaitement consciente de leurs*

*richesses historiques.*

*Depuis 20 ans, une politique de neutralisation a néanmoins été suivie dans cette institution scientifique de l'Etat. Essentiellement pour permettre la mise en dépôt et le prêt d'armes pour des expositions extérieures en Belgique ou à l'étranger. »*

(1) Il est l'expert du gouvernement belge pour les musées et collections privées dans le nouveau « Conseil Consultatif des Armes ».



**Le FG 42 reproduit par le japonais Shoei. Il a le poids, le look, l'aspect de l'original, mais ce n'est pas un original. Cette reproduction a été faite, à partir des exemplaires du musée de l'Armée de Bruxelles. Le premier exemplaire lui a été offert. On comprend parfaitement qu'un musée privé soit attentif à ne présenter que des originaux.**

## Un sénateur propose d'interdire la vente de certains objets liés au nazisme

Par une proposition de loi, <sup>(1)</sup> le sénateur Jacques Legendre et 63 de ses collègues proposent d'étendre l'interdiction d'exposition à la vente de certains objets nazis et de doubler les peines déjà prévues.

Rappelons que le Code Pénal <sup>(2)</sup> interdit déjà « de porter ou d'exhiber en public, un uniforme, un insigne ou un emblème rappelant ... » ceux portés par les membres d'une organisation déclarée criminelle par le tribunal de Nuremberg (SS, Gestapo, SD et NSDAP) ou par toute personne reconnue coupable pour crime contre l'humanité.

Les peines encourues jusqu'alors étaient : confiscation des armes soumises à autorisation ou non, confiscation de « l'objet du délit », travail d'intérêt général et amende jusqu'à 1500 €.

### Ce n'est pas suffisant !

C'est ce que pense le sénateur en question puisque sa proposition de loi vise maintenant à modifier le Code Pénal pour interdire simplement la vente de ces objets, « sauf pour les besoins d'un film, d'un spectacle ou d'une exposition comportant une évocation historique. »

Les peines seraient largement augmentées, le travail d'intérêt général à 210 heures, l'amende à 15 000 € et



Une collection vue à l'étranger, tous les éléments sont rigoureusement authentiques. Si la proposition de loi est votée, la vente pourrait être interdite en France.

une peine d'un an de prison lorsque cette proposition de vente aurait été faite par Internet. A titre de peine complémentaire, l'interdiction de détenir des armes (légalement détenues) serait portée de 3 à 5 ans,

### Des règles qui mélangent collection ou devoir de mémoire et apologie « d'organisations » !

- Les délits spécifiques d'injure et de diffamation raciales ont été créés en avril 1939 par le décret-loi dit Marchandeau. Dispositions abrogées peu après par le régime de Vichy puis rétablies à la Libération.

- La loi Gayssot de juillet 1990 réprime toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion.

- L'arrêt de Cassation le 18 mars 1999 (UEJF C/ F) a élevé la banalisation de la vente de souvenirs nazis au rang du trouble manifestement illicite qu'il convient de faire cesser en référé. Cassation de l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris le 28 février

1997 qui avait jugé que, s'agissant de la commercialisation d'épinglettes à croix gammée « qu'un objet n'est pas porteur en soi d'une idéologie et que sa commercialisation est licite si elle n'est accompagnée, ce qui en l'espèce n'est ni démontré ni même allégué, de messages de discrimination raciale ou de prosélytisme en faveur d'un régime totalitaire et criminel ».

- Affaire Yahoo : Condamné en France en 2000, pour la vente sur internet d'objets de l'époque nazie, Yahoo a perdu sa procédure d'invalidation auprès de la justice américaine au bout de 5 ans. La société américaine a dû payer une forte amende et retirer de la vente d'Internet les objets litigieux.

### Des collectionneurs outrés

L'objet de cette rubrique n'est pas de prendre parti, mais d'informer le milieu des collectionneurs. Aussi, nous laissons la parole à l'un d'entre eux, Bertrand Paris, collectionneur normand bien connu :

« Ah, vous allez avoir un enfant ! Et bien ce sera le dernier ! » et ils lui ont écrasé les testicules dans un étou. C'était le 8 décembre 1943 à Rouen, dans les caves de la Gestapo, rue du Donjon. Son calvaire s'est arrêté au camp de Flossenbourg en Allemagne, le 22 octobre 1944. Il s'appelait Camille, il avait 29 ans, c'était mon père.

### La F.P.V.A. et les collectionneurs de matériels de 2<sup>e</sup> catégorie

La fédération de collectionneurs a compris depuis 2005 que, si d'un côté l'administration et les collectivités locales les glorifient pour leur participation aux commémorations historiques relatives au devoir de mémoire, de l'autre côté ces collectionneurs, bien que reconnus par la loi (LSI) sont totalement ignorés dans leurs particularités par une réglementation démesurée ou arbitraire (décret) sans oublier le flou artistique d'interprétation (douanes). Cela conduit à considérer encore aujourd'hui un matériel de plus de 100 ans comme matériel de guerre.

Il faut neutraliser les systèmes d'ar-

mes embarqués et obtenir l'autorisation de la préfecture. Cette autorisation est nominative, dédiée à une personne et, de plus attribuée à un matériel donné. Dans cette situation, contrairement à ce qui nous est rabâché, ce concept imposé de règles administratives, ne garantit pas à moyen terme aux héritiers ou autres successeurs de l'obtenir pour eux-mêmes. Sans pérennité, le patrimoine s'en trouve fragilisé.



Pour posséder cette automitrailleuse de 1906 qui roule à 28 km heures, il faut une autorisation de la préfecture comme pour posséder un char Leclerc réformé, après neutralisation du canon !

Cette situation est parfaitement ridicule lorsqu'il s'agit d'un matériel ancien qui n'a sa place que chez un collectionneur, lequel le préservera et le présentera lors d'une commémoration. Son emploi sur un théâtre d'opération relève d'une pure fantaisie.

Fédération des collectionneurs pour la sauvegarde du Patrimoine et la préservation des Véhicules, équipements ou Armes historiques F.P.V.A.:Aérodrome AJBS de Cerny - La Ferté Alais 91590 CERNY - 06 89 65 01 08

Pourquoi je vous raconte cela ? Parce que je pense faire partie de ces personnes qui, davantage que d'autres, nourrissent toujours en eux une aversion certaine envers les nazis.

La société doit évidemment se protéger aujourd'hui de tout courant de pensée tendant à perpétuer cette pourriture intellectuelle. Mais la répression abusive décime les simples collectionneurs de cette période de notre histoire qu'est la seconde guerre mondiale.

Cela contribue à la fuite vers l'étranger de nos collections françaises si riches de ces pièces, témoins de l'Histoire de nos familles, toutes touchées à des degrés divers par les meurtrissures de cette époque folle.

Et de toutes les façons, une loi comme cela ne parviendra pas à éradiquer davantage les errements de

quelques dizaines de nostalgiques perturbés qui, plus difficilement repérables, continueront à prospérer dans l'ombre. »

## Attention, une interdiction peut en cacher une autre !

Et si dans la foulée, il prenait l'idée aux politiques d'en interdire la possession ? N'y aurait-il pas un projet comme cela qui traînerait quelque part ?

(1) Proposition de loi n° 362 du 28 mai 2008.

(2) Article R645-1 du Code Pénal issu des dispositions de la loi n° 88-19 du 5 janvier, 1988 dite loi Godfrain,

(3) Procès organisé par les vainqueurs de l'Allemagne nazie, du 20 novembre 1945 au 10 octobre 1946.

## La Belgique et les armes



La fameuse loi de 2006 a été très controversée. L'ensemble des utilisateurs simples détenteurs aidés des professionnels s'est mobilisé. Les politiques ont très rapidement compris leur erreur d'avoir voté une loi aussi impopulaire à la suite d'un simple fait divers.

On se souvient qu'il y a tout juste un an, les collectionneurs ont obtenu du gouvernement précédent la publication d'une liste d'armes libéralisées comprenant des modèles jusqu'à 1945.

Depuis juillet 2008, les Belges, non utilisateurs sportifs, n'ont plus l'obligation de rendre leurs armes. Les honnêtes gens qui les ont déjà rendues, ont été une fois de plus les dinons de la farce !

Aujourd'hui la situation est la suivante : tout possesseur d'armes de chasse ou de tir a l'obligation de les déclarer avant le 31 octobre 2008. Mais seuls les chasseurs et tireurs auront droit à l'utilisation et à l'acquisition de munitions. Les autres devront les conserver à titre de souvenir ou de décoration.

## Albert II a dû céder deux carabines !

Comme beaucoup de ses compatriotes, le roi des Belges avait été contraint par la réglementation des armes votée en juin 2006, de se défaire de deux carabines 22 LR qui lui avaient été offertes alors qu'il était encore Prince de Liège. L'obligation de se dessaisir de ses armes de sport, lorsqu'on n'est ni chasseur ni tireur vient d'être supprimée par le Sénat de Belgique. Comme beaucoup de Belges, on peut imaginer le goût amer que cette loi aura laissé.

## En savoir plus !

Vous pouvez retrouver sur notre site internet, tous les articles de cette rubrique avec des liens renvoyant aux documents originaux, ou sites des services publics.

Vous pouvez contribuer à cette rubrique en envoyant un mail à : [jjbuigne@armes-ufa.com](mailto:jjbuigne@armes-ufa.com).

## Posséder des armes en état de fonctionner !

De la mitrailleuse au pistolet automatique en passant par toutes les armes semi-automatiques, cela sans obligation de neutralisation. Il faut néanmoins obtenir l'agrément de collectionneur avec un thème précis auprès de l'administration, répondre à des normes de sécurité plus ou moins sévères selon le matériel conservé et ne pas être fiché. Et bien sûr, être citoyen européen et avoir une résidence en Belgique !

## Dialogue de sourd !

Lors de la discussion de la LSI de 2003 (Loi sur la Sécurité Intérieure), l'amendement n°446 Estrosi-Marlin qui a été adopté, ne prévoyait qu'une simple déclaration des véhicules de 2<sup>e</sup> catégorie. Or, le décret d'application du 25 novembre 2005 l'a transformé en « demande d'autorisation », l'arrêt du Conseil d'Etat n'a pas répondu sur ce point. La FPVA a donc déposé un recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Retrouvez toutes les informations de notre chronique avec des liens internet sur :

[www.armes-ufa.com](http://www.armes-ufa.com)

## Bulletin d'adhésion et d'abonnement

A.D.T.-U.F.A. 8 rue du Portail de Ville, 38110 LA TOUR DU PIN  
Fax : 09 57 23 48 27 - e-mail : [jjbuigne@armes-ufa.com](mailto:jjbuigne@armes-ufa.com)

| Nom :<br>(en majuscules) | J'adhère et je m'abonne à :      |  |            |         |   |
|--------------------------|----------------------------------|--|------------|---------|---|
|                          | Pour l'année 2008                | Mettre une X dans les cases ci-dessous |            |         |   |
| Prénom :                 | Membre ADT & UFA sans bulletin   | 20 €                                   | €          |         |   |
| Adresse :                | Membre ADT & UFA avec bulletin   | 25 €                                   | €          |         |   |
|                          | Membre de Soutien avec bulletin  | 30 €                                   | €          |         |   |
|                          | Membre bienfaiteur avec bulletin | >120 €                                 | €          |         |   |
| Ville :                  | Action Guns (11 n°)              | 55 €                                   | (- 9 €)    | 46,00 € | € |
| Code postal :            |                                  |  |            |         |   |
| Pays :                   | Gazette de Armes (11 n°)         | 55 €                                   | (- 7,50 €) | 47,50 € | € |
| e-mail :                 | Le Hussard (5 n°)                | 24 €                                   | (- 3 €)    | 21,00 € | € |
| Tél.:                    | <b>Total abonnements**</b>       |  |            |         | € |
| Mobile :                 | <b>TOTAUX</b>                    |  |            |         |   |
| Fax :                    | <b>adhésions et abonnements*</b> |  |            |         | € |

Numéraire\* Chèque\* : Banque...../n°.....

Je suis volontaire pour militer et soutenir bénévolement l'action de l'ADT et de l'UFA OUI - NON\*

\* Barrer l'association non choisie et indiquer la somme retenue dans la colonne de droite et faites de même pour l'option « Volontariat » \*\* Cocher d'une croix la case à droite des publications et inscrire le total dans la case « TOTAL Abonnements ».

### Souscription recours

Devant les actions dolosives et sournoises des intégristes hoplophobes au niveau international et particulièrement au sein de l'Union Européenne, il est impératif que tous les textes restrictifs soient attaqués devant les tribunaux français et européens. Aussi, que vous soyez adhérents ou pas à nos associations, pour défendre vos droits participer à notre SOUSCRIPTION RECOURS.

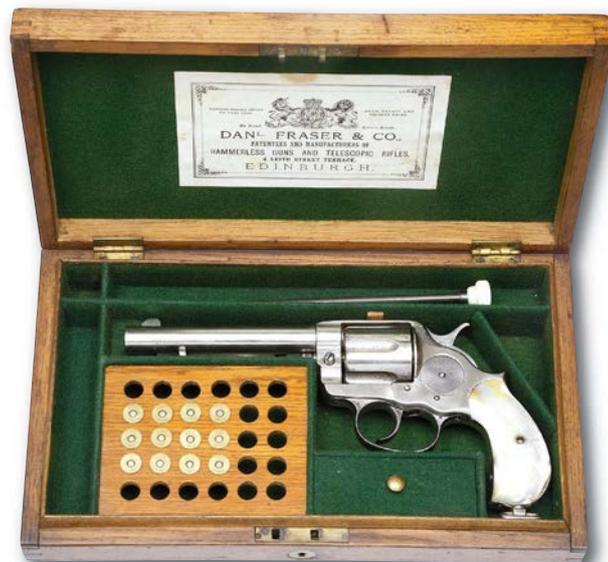


# Colt D.A 1878 : le mal aimé

Texte : Henri Vuillemin  
Photos : Marc de Fromont

Variante luxe  
présentée en coffret  
et vendue par un  
armurier londonien.

*De son vivant Samuel Colt s'était toujours montré viscéralement hostile aux revolvers fonctionnant suivant le principe de la double action ... L'emprise de cet interdit sera si tenace, qu'il faudra attendre quinze années après la mort de leur célèbre fondateur, pour que les dirigeants de Hartford se décident enfin à transgresser le vieux tabou directorial.*



## Un principe contesté

Au début des années 1870, la plupart des fabricants d'armes adoptent pour leurs gros modèles militaires, le principe de la double action inventé près de quarante ans plus tôt.

En Europe, Adams, avait parmi les premiers intégré ce système. Il ne tardera pas à être imité par les ténors de la profession, Perrin,

Lefauchaux, Galand, Chamelot & Delvigne et même Dreyse.

Aux Etats-Unis, si l'on fait abstraction des « pepperbox » Allan & Mannathan, et à moindre échelle de Remington ou Cooper ; les « self cooking pistols » (désignation anglaise des revolvers double action), ne semblaient guère susciter un grand intérêt chez les deux



Poinçon d'épreuve  
anglais sur le barillet.



Colt 1878 vu de droite et de gauche. Noter l'allure insolite de l'arme, très américaine à l'avant, très anglaise à l'arrière.



« géants », Colt et Smith & Wesson, qui, de façon durable, vont se montrer réticents à employer ce type de mécanisme.

## L'opposition farouche de Samuel Colt

Le grand Samuel Colt lui-même s'était pourtant essayé dans les années 1840 à construire un prototype de D.A sur une base de modèle Paterson. Le projet avait largement pris corps, puisque des croquis et des maquettes circulaient dans l'usine, mais inexplicablement, l'aventure resta sans lendemain.

Au cours de la Guerre de Sécession, en concordance avec les autorités militaires du moment, le maître de Hartford se montrait particulièrement critique vis à vis de la double action, qui présentait à ses yeux, des défauts rédhibitoires tels que :

- manque de précision dans le tir en raison de la force trop importante qu'il fallait exercer sur la détente.
- absence de toute sécurité en cas de pression accidentelle sur la queue de détente.
- enfin, un encouragement au gaspillage des munitions doublé d'une augmentation de fragilité du mécanisme.

En 1862, Samuel Colt décède, mais n'em-

porte pas dans la tombe, ses préjugés. Il faudra attendre quinze longues années pour voir, sous l'instigation du génial William Mason, assisté de C.B Richards, la firme au poulain cabré se décider à commercialiser ses premiers revolvers à double action.

## Lightning et Thunderer : les précurseurs

Ces modèles expérimentés en 1876, et mis sur le marché dès 1877 se présentent sous la forme d'élégants revolvers à carcasse fermée de taille moyenne. Ils reçoivent pour nom de baptême les patronymes de : Lightning (signifiant l'éclair) et Thunderer (le tonnerre), et sont établis respectivement dans les calibres 38 et 41 à percussion centrale.

Pour la petite histoire, le Thunderer comptera parmi les joujoux de prédilection de Billy the Kid et de Bob Dalton dans l'accomplissement de leurs « hautes œuvres ».

En dépit de leur nom ronflant, ces deux orageux six coups ne vont pas déclencher une tempête d'enthousiasme dans le firmament de l'arquebuserie internationale.

Tout au contraire même, car ces deux « foudres de guerre » étaient affligées d'un énorme



Détail du logo représentant un poulain cabré : en anglais signifie poulain.



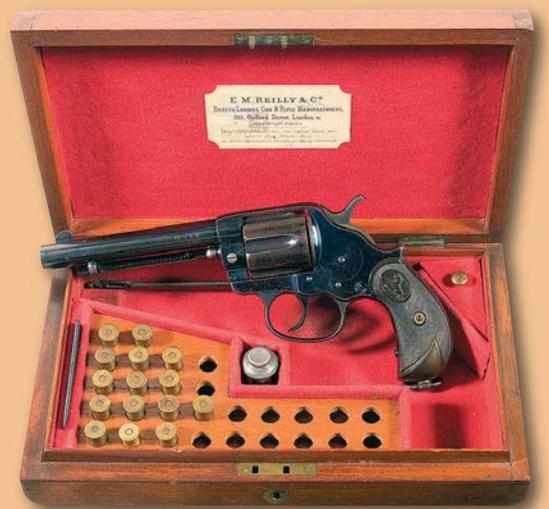
Lightning version luxe cal 38 L Colt.

Lightning cal 38 L Colt.



1877 Thunderer cal 41 Colt.

D.A 1878 cal 44 SxW destinés au marché anglais.



D.A 1878-03 cal 38 WCF



défaut congénital :

- la faiblesse catastrophique de leur platine occasionnant des bris de ressorts fréquents.

Pour couronner le tout, ces premiers Colt D.A, dénués de plaque de recouvrement amovible se montraient résolument rétifs à toute velléité de démontage pour réparation ou simple entretien ; si bien que l'on s'étonne encore aujourd'hui que leur fabrication estimée à environ 170 000 exemplaires ait pu être poursuivie sans interruption de 1877 à 1909, malgré l'apparition autour des années 1890 de revolvers incontestablement plus solides, moins chers... Et bien plus fiables !



Matricule sur le bec de crosse de l'exemplaire en 44/40.



Matricule de l'exemplaire en 450.

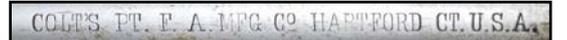
Publicité d'époque du D.A. 1878.

## Le D.A. modèle 1878

L'Inexplicable succès commercial enregistré avec les Lightning et Thunderer, va encourager la firme de Hartford à persévérer dans



Détail du marquage sur la face gauche du canon de l'exemplaire en 44/40.



Marquage sur le dessus du canon de l'exemplaire en 44/40.



Marquage du dessus du canon de l'exemplaire en 450 avec mention du « Dépôt » 14 Pall Mall Street à Londres.

cette voie : c'est ainsi qu'apparurent en 1878 les gros modèles appelés communément : « Colt Double Action Government Army », ou « Double Action Frontier », pour les exemplaires chambrés en calibre 44-40 WCF.

Dans ses grandes lignes, et si l'on fait abstraction de sa poignée « bec de corbin » d'allure furieusement « british », l'arme possède de nombreux points communs avec le prestigieux Peacemaker :

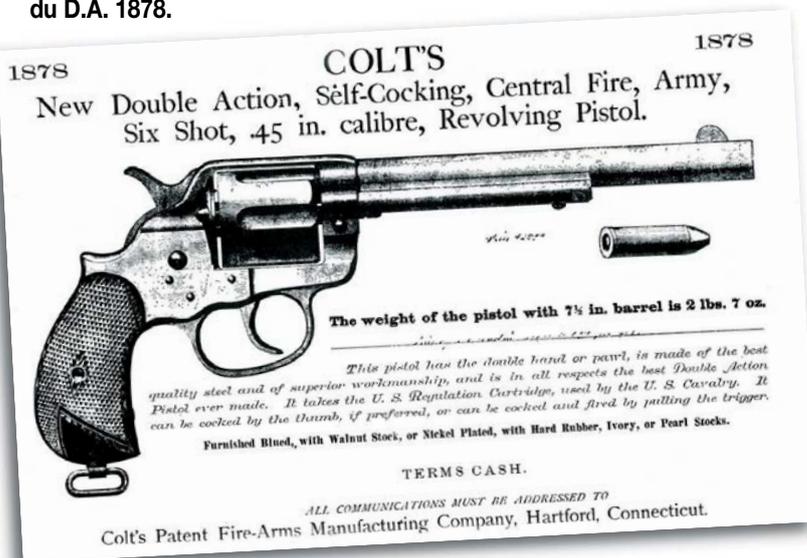
- même canon rond à guidon en demi-lune.
- même extracteur monté latéralement sur le côté droit.
- même axe de barillet ainsi que son bouton-poussoir.

Sur le plan mécanique, on a quelque peu tenté d'améliorer la platine hérité du type Lightning.

La principale innovation consiste en une plaque de recouvrement circulaire, maintenue en place par une vis formant axe de chien.

Après avoir dévissé cette dernière dans le sens des aiguilles d'une montre, cette contre-platine ronde se libère, ce qui permet l'accès à l'intérieur du mécanisme.

Seulement cette ouverture est si ridiculement étroite, environ 2,5 cm de diamètre, qu'elle nécessite une habileté d'orfèvre, des doigts de sage-femme, et des outils d'horloger pour aller la visiter.





Colt D.A 1878  
version Frontier  
cal 44/40 WCF avec  
crosse en bakélite,  
et version luxe cali-  
bre 450, nickelé avec  
crosse en nacre.



L'arme vue de droite avec chien à l'armer.



Détail de la portière en position ouverte.

Avis aux amateurs qui seraient tentés ... mais attention au remontage !

Malgré ce sérieux handicap, le Colt D.A 1878 semble avoir fait des adeptes de manière éclectique autant parmi les membres de la police que chez les hors-la- loi. Parmi ses utilisateurs célèbres, on peut citer : Rowdy Joe Lowe, Buffalo Bill, Lilly du Far West, Rose of Cimarron ...



La trappe de visite circulaire.

### De nombreuses variantes

Les revolvers Colt D.A 1878 peuvent se rencontrer équipés de plusieurs longueurs de canon : 4 3/4, 5 1/2, 6 et 7 pouces 1/2, pour les modèles dotés de baguette d'éjection : 3 et demi et 4 pouces pour les exemplaires dépourvus de cet accessoire. Ce qui donne, traduit en centimètres des tailles s'échelonnant entre 8,1 et 18,76 cm.



L'arme posée sur son coffret d'origine typiquement anglaise.

Dans le même ordre d'idées, un échantillonnage varié de calibres est proposé à la clientèle, outre les incontournables classiques 45 Long Colt, et 44/40 Winchester - Colt Frontier, on peut trouver également le 38/40 et le 32/20 auxquels viennent s'ajouter, mais beaucoup moins fréquemment, des calibres spécifiquement européens comme le 450 ainsi que les 455 et 476 réglementaires britanniques.

Les plaquettes de crosse peuvent également évoluer de l'ébonite noire ornée du poulain Colt, ( type de montage le plus courant), au noyer rouge quadrillé, en passant par la nacre ou l'ivoire sur les exemplaires haut de gamme.

### Une maigre commande militaire

Malgré l'avantage octroyé par la double action, les Colt modèles 1878 ne vont pas, loin s'en faut, connaître la brillante destinée de leurs glorieux aînés cuvée 1873, et cela malgré d'incontestables efforts commerciaux consentis par Colt... En 1897, cet imposant D.A n'était proposé que 2\$ de plus que le célèbre Peacemaker ou que le New-Navy 1895 à barillet basculant ...

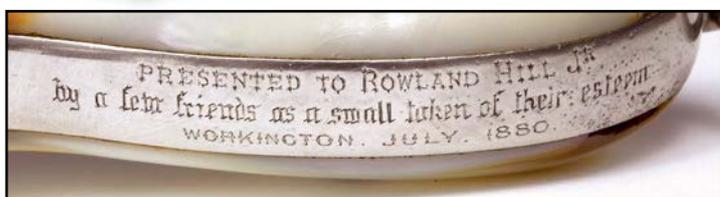
Après la révolte des Philippines en 1898, L'U.S Ordnance Department fera l'acquisition de 5000 modèles 1878, le 20 septembre 1901.

Ces exemplaires réglementaires portent sur leur crosse, le poinçon du contrôleur Rinaldo A. Carr, et sont tous chambrés en calibre 45 Long Colt avec un canon de 6 pouces.

Désignés par les collectionneurs sous le vocable de « Modèle 1902 », en raison de ce millésime d'adoption et des initiales U.S apposées sur leur carcasse, ils présentent la singularité de posséder un énorme pontet, (environ deux fois la taille normale), soi-disant réalisé pour permettre le tir avec des mains gantées, ou avec deux doigts en



Démontage du barillet analogue à celui du Colt Frontier.



Dédicace figurant sur l'armature de crosse signifiant : « Offert à Rowland Hill junior par quelques uns de ses amis en modeste témoignage de leur estime - Workington . Juillet. 1880 ».



Publicité Colt de la fin des années 1890.

cas de départs rendus difficiles par le froid. Cette particularité fera souvent surnommer le 1878/1902 « Alaskan Model ».

En dépit de ce qualificatif, il semble que ce modèle « Alaskan » n'ait jamais connu les environs glacés et brumeux d'Anchorage, mais plutôt l'étouffante moiteur des postes de police philippins...

Pourquoi en ce début du XX<sup>e</sup> siècle doter la police des Philippines d'une arme aussi médiocre, de surcroît dépassée ?

Simplement parce que la confiance ne régnant pas, les autorités U.S préféraient équiper ces forces autochtones avec des revolvers fragiles et démodés. Dans le cas où ces armes seraient venues à tomber entre des mains « indésirables », elles n'auraient pas manqué de se retrouver très rapidement hors d'usage.

## De trop nombreux défauts

Les principaux défauts constatés sur le D.A 1878 se situent au niveau du grand ressort qui accuse une faiblesse inquiétante.

Autre point noir, la fragilité de l'ensemble de la carcasse qui se tord et se fausse avec



une déconcertante facilité en cas de choc latéral un tant soit peu important.

Outre cela, pour offrir une précision acceptable, le D.A 1878 exige une main assez grande, faute de quoi, le tir s'avère hasardeux, tant sur le plan de la rapidité, que sur celui de l'efficacité.

On comprend dans ces conditions, pourquoi l'arme fut longtemps boudée par l'Etat-major US et ne connut dans le secteur privé qu'une diffusion relativement limitée. De 1878 à 1905, date des dernières fabrications, la production peinera à dépasser les 50 000 exemplaires ; un chiffre fort modeste, surtout si l'on s'avise de le comparer avec celui des ventes de son prestigieux prédécesseur, le Single Action Army 1873 !

A part le Flat Top Target et quelques modèles Hammerless, le D.A 1878 ne connaîtra pas de variantes dignes d'intérêt...

En dépit de son allure hétéroclite, avec son avant de Colt Frontier et son arrière de Webley Mk. I, il est, depuis une bonne vingtaine d'années considéré comme une pièce de collection fort enviée et recherchée, d'autant plus que les exemplaires en bon état se font rares tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

Son insuccès d'hier fait sa valeur présente, avec son côté insolite, et son statut de modèle de transition, il constitue l'une des dernières « grosses pièces » que tout amateur d'armes américaines se doit de posséder... dans les limites légales – bien entendu !



Le chien analogue à celui du Frontier.

Le système d'éjection est analogue à celui du Colt Frontier.

# Un fusil d'officier de la Garde Nationale à cheval de Paris



Texte et photos : Jack Pelissier

## Variante du 2<sup>e</sup> type des Gardes du Corps de la Restauration

*La Garde Nationale, sorte d'armée de réserve dont l'existence s'étala sur un peu moins d'un siècle, de la Révolution à la fin du Second Empire, trouve en fait ses origines formelles dans le régiment des Gardes Françaises qui constituait en quelque sorte l'infanterie de la Maison du Roy avant 1789.*

Tenant traditionnellement garnison à Paris et dans ses faubourgs, de recrutement presque exclusivement local, le corps était à l'époque tout acquis aux idées nouvelles. C'est donc tout naturellement qu'il bascula, pour sa quasi-totalité, du côté de la sédition dès les jours précédant la prise de la Bastille au cours de laquelle il prit une part active, pour ne pas dire décisive, le 14 juillet 1789.

C'est sous la Restauration, alors que ce qui pouvait rester de la Grande Armée était exsangue, pour ne pas dire en lambeaux, et que le nouveau régime privilégiait avant tout l'ordre intérieur, qu'elle connut un éclatant regain de faveur et se vit alignée sur une organisation quasi militaire, régie par des textes spécifiques et d'une grande rigueur dans la précision.

L'extraction de la nouvelle Garde Nationale était à présent presque exclusivement



1814. Mousquetaire de la Garde du Roi. (Aquarelle de Moltzheim).

issue des classes bourgeoises, quel que soit leur niveau, couches sociales éminemment avides d'ordre et de tranquillité, éléments essentiels à la bonne marche des « affaires », ce qui la marquait sans ambiguïté sur le plan politique. Cet état de chose sera encore plus vrai par la suite durant la Monarchie de Juillet dont le Roi Louis Philippe lui même se voulait avant tout « Roi Bourgeois ». Il affectionnait d'ailleurs d'en revêtir fréquemment l'uniforme d'officier supérieur lors de cérémonies ou d'évènements officiels significatifs.

Le désastre de 1870 lui fut fatal et l'instauration par la suite du service militaire lui porta le coup de grâce dans son essence elle-même et elle ne fut jamais rétablie en tant que telle par la suite.

Sur le plan purement technique, durant toute son existence et dans son ensemble, la Garde Nationale reçut généralement un armement léger identique à celui des troupes régulières, toutefois souvent ancien ou de seconde catégorie mais presque toujours réglementaire. Le recyclage d'armements de prise, principalement durant la Révolution est toutefois attesté.

L'époque la plus favorisée, dans ce domaine particulier, est incontestablement celle couvrant la Restauration et la Monarchie de Juillet, soit entre 1815 et 1848, durant laquelle les matériels firent l'objet de davantage d'attention, en particulier dès qu'il s'agissait des unités parisiennes.

Dans ce cas précis, l'armement des officiers, tant d'infanterie que de cavalerie, suivit la même ligne que celle en usage pour les troupes régulières et, si l'on peut dire, en suivant les mêmes traditions.

Ainsi la Garde Nationale de Paris, dont la filiation directe se rattachait aux « Gardes Françaises » qui avaient en leur temps pourtant trahi leur souverain, se trouva-t-elle l'objet de toutes les attentions de la Restauration en se voyant attribuer pour ses officiers, en particulier de cavalerie, les mêmes



armes que celles des Gardes du Corps du Roi, à l'exception notable il est vrai que n'y figuraient pas les Armes de France.

**Gros plan sur la platine et ses marquages de Saint Etienne. Noter le poinçon en forme de fleur de lys et le bassinet à tambour, batterie fermée.**

## L'arme

A la première considération, l'arme retient de prime abord l'attention par sa fraîcheur et son exceptionnel état général de conservation. Il est vrai par ailleurs que les armes de la Garde Nationale, et plus particulièrement encore celles d'officier, n'ont guère eu en leur temps à subir les affres des campagnes et encore moins celles du feu.

Longue au total de 142,5 centimètres, dont 102,7 pour le seul canon (hors queue de culasse), elle est très proche des cotes données comme réglementaires pour les fusils de Gardes du Corps, en particulier celui de 1816 dont elle présente par ailleurs l'essentiel des caractéristiques. Le canon en lui même est poli blanc. Il présente au tonnerre cinq pans courts chacun de 5 centimètres. A ce niveau il comporte au dessus trois poinçons, profondément marqués, tous dans un ovale.



**Gros plan sur le dessus du bassinet et du canon. Noter la profondeur des poinçons.**



**Gros plan sur la contre-platine et le pontet.**



Gros plan sur la pièce de sous-garde et le dessous du pontet. Noter la disposition du berceau recevant le cylindre englobant le bassinnet.

## Les poinçons

Tout d'abord, sur le pan supérieur gauche un B surmonté d'une petite étoile. Bien que l'interprétation en soit quelque peu ardue entre deux personnages d'importance équivalente en service simultanément à Saint Etienne à l'époque considérée, il semble qu'il faille se rapporter à la signature de Michel Apollinaire Bonnard. L'intéressé, né en 1763 fut vérificateur d'armes à l'Armée d'Italie en l'An IV. Contrôleur en second à Saint-Etienne en l'An XIII, il y exerça sans interruption jusqu'à son décès en 1821. Une autre hypothèse pourrait laisser penser à Daniel Bouissavy, ancien contrôleur des platines à la manufacture de Versailles jusqu'en 1808 et nommé à Saint-Etienne en 1816 après un passage à Maubeuge. Cette option semble toutefois moins probable car il est surtout connu comme contrôleur dans le domaine des platines.

Les deux autres poinçons, P et F, tous deux également surmontés d'une petite étoile, n'ont pu être identifiés de façon catégorique. Sans doute se réfèrent-ils à des réviseurs dont les interventions se situèrent en aval. Toutefois, dans le doute et en l'absence d'information et de documentation approfondie en la matière, rien ne peut être avancé de façon catégorique.

La queue de culasse, longue de 5,5 centimètres, se termine en ogive et ne comporte aucun marquage particulier. Elle est reliée à la pièce d'écusson par une longue vis à tête ronde et aplatie.

Le tenon de baïonnette, de forme quadrangulaire classique, se situe sur le dessous

du canon et à 3 centimètres de la bouche.

A âme lisse, et au calibre de 17,1 millimètres à l'instar des fusils de Gardes du Corps des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> modèles, il est construit selon la technique dite du « canon tordu » comme ces derniers, procédé relativement élaboré qui avait pour finalité de le rendre plus robuste et plus résistant aux aléas des charges.

## La platine

La platine, longue de 14,6 centimètres, suit les proportions de celles du mousqueton de cavalerie modèle An IX dont elle ne diffère guère du reste pour les différents mécanismes internes. L'extérieur par contre est notablement différent. Le corps en lui-même, rond à l'arrière et plat à l'avant avec bords biseautés, n'appelle pas de réflexions particulières. Il est parfaitement marqué à l'avant du chien, selon les dispositions habituelles,

*St Etienne  
Mfre Royale*

Sur deux lignes et en caractères cursifs. L'inscription est surmonté d'un poinçon en forme de fleur de lys qui semble être alors une marque courante en ce qui concerne les armes d'officier ou à destination un tant soit peu particulière.

Le chien, à espalet, répond en tous points aux critères de l'An IX, hormis la tête de vis du serre-pierre qui est résolument ronde au lieu d'être légèrement étirée en forme d'olive. Le ressort de batterie, terminé à l'arrière en « goutte de suif » après la vis de fixation, reste également conforme aux errements antérieurs.

Par contre, la partie concernant à proprement parler l'amorçage et la mise de feu, bassinnet et batterie, est totalement différente et présente des dispositions très particulières. En effet, le bassinnet répond à la technique dite « à tambour » (ou à cylindre), dont le dispositif implique un fraisage plus profond du corps de la platine et l'adaptation sur un berceau en fer d'un bassinnet

| Caractéristiques  |          |
|---|----------|
| Longueur totale de l'arme                                   | 142,5 cm |
| Longueur du canon (hors queue de culasse)                   | 102,7 cm |
| Longueur de la queue de culasse                             | 5,5 cm   |
| Longueur de la platine                                      | 14,6 cm  |
| Canon à âme lisse, usiné selon la technique « canon tordu » |          |
| Calibre   | 17,1 mm  |
| Garnitures laiton   |          |
| Monture noyer   |          |
| Poids total de l'arme                                       | 3,5 kg   |



Gros plan sur la capucine côté droit. Noter la fixation au fût par ressort à butée à l'arrière.



enrobé d'un cylindre en laiton muni sur le dessus d'un volet mobile épouse la forme et associé à un levier extérieur circulaire, muni d'un petit téton, permettant de l'actionner par éclipse. L'intérieur, incluant de facto le bassinet proprement dit, est enfin en communication avec la lumière du canon.

Ce système, original et pour le moins ingénieux, présentait une fois l'arme chargée, le bassinet garni, le cylindre refermé et la batterie rabattue, l'avantage de maintenir l'arme en état d'usage pratiquement immédiat quelques soient les circonstances, et pour une longue durée. Cela évitait les risques de déperdition de la charge d'amorçage et surtout en la maintenant beaucoup mieux au sec. Le moment venu, il suffisait donc d'éclipser le couvercle du cylindre et d'armer le chien pour ouvrir le feu instantanément.

## L'invention de Régnier

Cette intéressante et efficace technique, cependant délicate et quelque peu coûteuse et c'est sans doute la raison pour laquelle elle ne reçut d'application que sur les armes de luxe, de récompense ou à destination de Corps d'élite ou de prestige, fut inventée par Edmé Régnier peu avant la Révolution. Armurier de profession, l'intéressé était originaire de Semur-en-Auxois, dans la Côte d'Or, où il était né en 1751. Il y exerça dans un premier temps avant de servir à Paris, Saint-Etienne puis à nouveau Paris où il devait décéder en 1825. C'est en 1781 qu'il présenta son invention à l'Assemblée Royale des Sciences sous l'appellation de platine à bassinet rotatif, ou à tambour. Toutefois, tout en ayant retenu l'attention et reçu l'approbation du docte aéropage, elle ne reçut en fait un début d'application significatif que vers la fin de la Révolution à travers les armes de récompense ou à

destination des gardes des corps constitués (du Directoire, Consulaire...) et, bien sûr de luxe. De 1796 à 1800, il intégra le Comité Central pour l'Armement après avoir été l'un des trois membres du Comité de surveillance et de fabrication des armes alors qu'un peu d'ordre recommençait à se mettre en place dans les manufactures et les chaînes de production après les errements de la « Terreur ». Technicien reconnu et de haut niveau, il fut par la suite inspecteur général pour les armes individuelles et prit une part importante dans l'initiation et l'élaboration du système An IX (1801) avant de terminer sa carrière en tant que conservateur du musée de l'Artillerie à Saint Thomas d'Aquin.

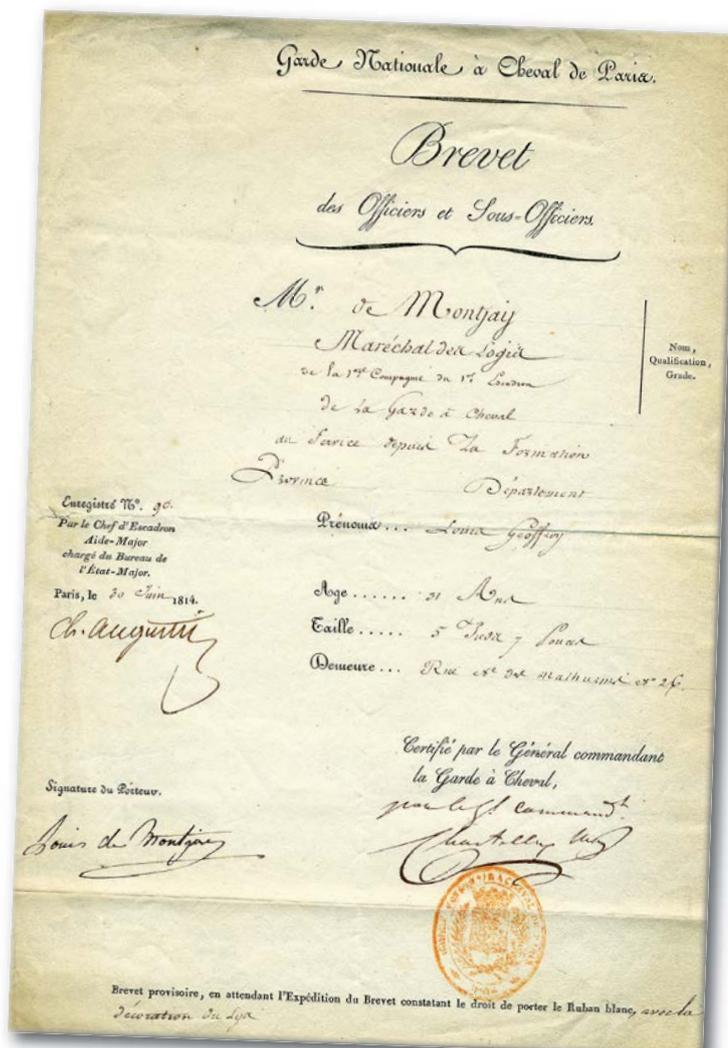
Toutefois cette innovation, pour performante qu'elle fut, n'était en fait compatible qu'avec le système de mise à feu à silex. Elle ne surviva donc pas à l'extinction définitive de ce dernier avec l'instauration et la généralisation des dispositifs à capsule de fulminate et à percussion à partir de 1840.

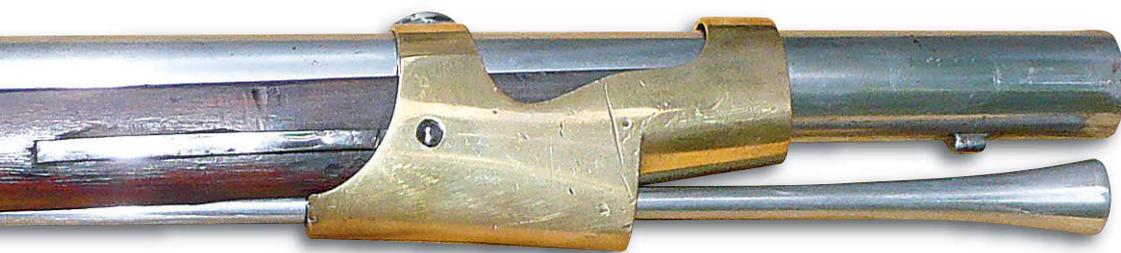
Vu d'ensemble de l'arme, de gauche

Brevet de la Garde Nationale à cheval de Paris signé de son commandant le général Castellux. (Doc B.S)



Gros plan sur la capucine sous un autre angle.





Gros plan sur l'embouchoir vu de droite, sa fixation au fût par ressort à pivot à l'arrière, noter le guidon de visée en fer et en demi lune sur la bande arrière ainsi que l'extrémité du canon et le tenon de baïonnette.

## La batterie

Pour en revenir au sujet proprement dit, la batterie se trouvait par voie de conséquence notablement affectée dans sa forme par la configuration même du mécanisme.

En effet, si son dos et sa face ne présentent pas de différences sensibles par rapport aux normes de l'An IX, si ce n'est un très léger retroussis à la partie supérieure, il n'en est pas de même pour ce qui est de la table et du pied.

La première reçoit en effet un développement nettement plus étoffé. Profondément fraisée sur sa face interne de façon à épouser la forme du cylindre, elle en est donc d'autant augmentée en volume sur le dessus. Le second, par ailleurs, est considérablement plus massif et comporte à la base une

amorce de pied que l'on ne retrouve pas sur les armes ordinaires des systèmes correspondants.

Longue de 9 centimètres, la contre-platine, à corps rond et en forme de S, est en laiton et ne comporte aucun poinçon ni marquage. Elle est reliée à la platine par deux longues vis à tête arrondie et relativement plate. Toutes les autres garnitures, à l'exception de la pièce d'écus-

son, sont également en laiton.

Il en est ainsi de la pièce de sous-garde. D'un seul tenant, elle forme pontet en semicharolaise et comporte deux nervures à l'arrière de ce dernier pour faciliter la prise de main à la poignée. Se terminant en arrondi ogival aux deux extrémités, et sans décor particulier, elle diffère nettement de celle du fusil de Garde du Corps du 2<sup>e</sup> modèle en ce sens qu'elle ne présente pas la petite ornementation en feston qui est l'un des détails caractéristique de ce dernier. Elle

est ajustée à la monture par une vis à bois à l'arrière et à l'avant par l'intermédiaire du piton portant le battant de bretelle, ce dernier étant monté « à rosette ».

Au dessus la pièce d'écusson, en fer, comporte l'orifice rectangulaire de passage de la queue de détente et répond par ailleurs aux dispositions de 1816 en la matière. La capucine, en laiton, est fixée au fût par un ressort à butée monté à droite et à l'arrière, système devenu classique sur nombre d'armes longues depuis 1763 et surtout 1777. Sur le dessous, elle laisse apparaître deux poinçons dont le premier, un C dans un ovale profond, correspond à l'identification de Barthélemy Compas. Né en 1777, vraisemblablement à Tulle, il fut réviseur à Saint-Etienne à partir de 1813 avant d'y accéder au grade de contrôleur en 1824 et ce jusqu'en 1835, année au cours de laquelle il fut admis à la retraite.

## La grenadière

La grenadière répond aux mêmes dispositions quant à sa fixation. Elle porte le battant de bretelle avant, monté à rosette à l'instar de celui de la pièce de sous-garde, mais par contre elle ne présente aucun poinçon ni marquage.

L'embouchoir, à double bande et de configuration classique, suit en tous points les lignes générales de l'an IX en la matière. Il porte sur la bande arrière un guidon de visée en fer et en forme de demi-lune et est ajusté à la monture par un ressort à pivot situé à l'arrière et à droite. Lui aussi ne laisse entrevoir aucun marquage.

Longue de 105 centimètres, la baguette est en fer et en forme de tête de poire, usage en vigueur pratiquement depuis le milieu du siècle précédent.

La plaque de couche, en laiton, n'appelle pas de réflexion particulière quant à ses dispositions générales, sa fixation à la crosse et son retour sur le dessus de cette dernière.



Gros plan sur la plaque de couche en laiton, vue arrière.

Drapeau du district de Saint-Honoré de la Garde Nationale de Paris en 1789.



Par contre, elle offre l'originalité de laisser paraître à ce niveau deux inscriptions qui, pour non réglementaires qu'elles soient d'évidence, doivent vraisemblablement se rapporter à une unité en particulier et, au sein de celle-ci, pour peut être répondre à une volonté d'affectation, de classement ou de suivi technique. Figurent ainsi, dans l'ordre et à l'arrière de la vis de fixation, d'abord 2 + G (ou 2 4 G car le + peut laisser penser à un 4 du fait d'une très légère trace de jonction entre la branche supérieure et celle de gauche). Ensuite, en dessous et à hauteur du talon de crosse, le nombre 52. Le tout, hormis le + qui peut prêter à interprétation, étant assez profondément gravé dans le métal.

## La monture

La monture, enfin, est en noyer de bonne qualité et de fil fin. La vigueur des angles, en particulier à l'arrière du canon au niveau du tonnerre et autour de la platine ainsi qu'à la crosse, et exception faite d'un petit choc sous le fût à l'avant de la capucine, attestent d'une faible utilisation de l'arme. Cela n'a du reste rien de bien surprenant pour un matériel relevant de la Garde Nationale de l'époque car l'essentiel de l'activité militaire se limitait aux cérémonies et aux parades, ce qui était, il est vrai, déjà beaucoup pour les citoyens bourgeois, souvent opulents commerçants, tels que pouvait les caricaturer Honoré Daumier et les autres humoristes de l'époque dans leurs croquis au vitriol, si évocateurs d'un monde loin d'avoir totalement disparu dans son essence profonde.

## Conclusion

En dépit de ses divers marquages, relativement bien révélateurs pour la plupart, l'arme laisse néanmoins planer un certain nombre d'interrogation sur son origine et son créneau de production. Il est probable que ce dernier se situe avant 1830, sans doute aux alentours de 1820 car elle correspond, à peu de chose près, presque exactement aux normes réglementaires du fusil de Garde



Gros plan sur la crosse, côté droit.

du Corps du second modèle dont la construction avait débuté en 1816. D'ordinaire, c'était du moins la généralité pour le premier modèle de 1814, qui présente les plus belles armes tant pour les fusils que pour les pistolets, les marchés pour ce type de matériels étaient dévolus à la manufacture de Maubeuge. Par contre, en ce qui concerne le second, si cette dernière entreprise reçut une part non négligeable de commandes, Versailles fut aussi de la partie avant sa fermeture en 1818 et surtout Saint-Etienne dont les traces de divers contrat subsistent encore et comme en atteste d'évidence l'arme présentée ici.

Il n'en reste pas moins qu'elle est du plus grand intérêt, ne serait-ce que sur le plan technique car les armes à silex avec platine à tambour, hormis celles de récompense ou personnalisées, qui sont déjà exceptionnelles, sont d'une grande rareté en dépit des conditions favorables de conservation dont elles ont pu bénéficier au fil des temps. Elle n'en mérite donc que plus d'être évoquée et mise en valeur.



Gros plan sur le retour de la plaque de couche et ses inscriptions.

Brevet de la Garde Nationale de Rouen daté de 1825. (Doc B.5)



# Le fusil d'assaut AK 74



Fusiliers marins soviétiques armés d'AK 74 à l'entraînement. (D.R.)

Texte et photos : Luc Guillou

En haut un AKM 47 de fabrication soviétique, en bas un AK 74 de même nationalité. La ressemblance entre les deux armes est frappante. Toutefois, le frein de bouche et la courbure du chargeur permettent d'identifier immédiatement l'AK 74.



*Comme nous l'avons vu au cours des précédents articles consacrés aux fusils d'assaut Kalaschnikov, l'AK 47 avait connu une première modernisation en 1969 avec l'adoption d'un boîtier en métal embouti en remplacement du boîtier en métal usiné, jusque là employé.*

## Historique

Les AK et AKM 47 tiraient une munition de calibre 7,62 mm, à étui de 39 mm de long, conçue à la fin de la seconde guerre mondiale.

A partir de 1970, les pays de l'OTAN, suivant l'exemple américain, tendaient à abandonner les fusils d'assaut en calibre 7,62 mm OTAN au profit d'armes de calibres plus petit. Après divers essais nationaux sans grand avenir, la quasi-totalité des pays européens ainsi que les autres pays alliés des USA adoptèrent la munition américaine de calibre .223 (223 millièmes de pouce) : 5,56 mm en mesures métriques.

Comme on peut l'imaginer, les techniciens soviétiques de l'armement ne restèrent pas sans étudier la cartouche occidentale de 5,56 mm, dont les caractéristiques balistiques étaient très intéressantes (trajectoire très tendue jusqu'à 300 mètres, fort pouvoir de perforation, capacités vulnérantes importantes bien que sans



**Marquage de boîtier indiquant que cette arme a été construite d'origine par l'usine Izmash d'Izhevsk. Pour les collectionneurs, elle est inapte au tir. Elle a néanmoins subi une nouvelle neutralisation à Saint-Etienne, lors de son importation en France.**

doute un peu surestimées au moment de son adoption).

En réponse à l'évolution de l'armement léger de l'OTAN, les Soviétiques développèrent une nouvelle cartouche de petit calibre : la 5,45x39 mm. Le projectile à noyau d'acier chemisé présente une forme allongée. Il a été délibérément conçu pour que son centre de gravité soit situé très en arrière, ce qui favorise le basculement du projectile à l'impact et augmente son effet vulnérant. La longueur de l'étui est identique à celle de la cartouche M.43, ce qui a permis une adaptation aisée des plans de l'AKM 47 à la nouvelle munition. Par contre, l'étui de la 5,45 mm est moins conique que celui de la cartouche précédente et bien entendu de plus petit diamètre, ce qui a entraîné une modification de la forme des chargeurs, qui sont beaucoup moins cintrés que ceux de l'AK 47. La nouvelle munition offre une trajectoire très tendue jusqu'à 400 mètres. Ses caractéristiques, ajoutées aux performances du frein de bouche, limitent beaucoup le relèvement de l'arme, même en tir par rafales.

En 1974 fut adoptée une nouvelle version de l'AKM 47, adaptée au nouveau calibre soviétique de 5,45x39 : l'AK 74. L'AK 74 était également décliné en version à crosse pliante AKS 74 et en version ultra courte : AK 74 U.

Conformément à l'habitude de préservation stricte du secret régnant alors dans les pays communistes, les Soviétiques laissèrent filtrer peu d'information sur cette nouvelle arme et la conservèrent tout d'abord au strict bénéfice de leurs propres troupes ou à celui de pays frères à la loyauté éprouvée, comme l'Allemagne de l'Est ou la Bulgarie.

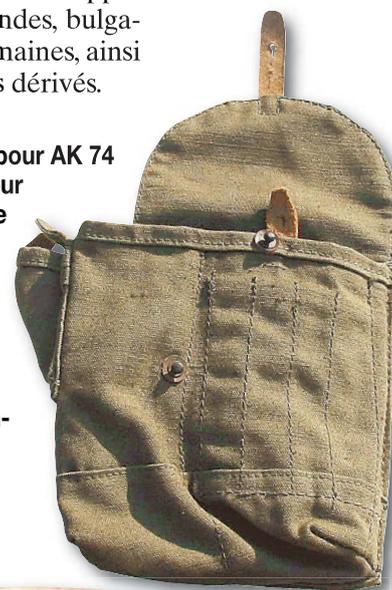


**Les deux mêmes armes vues du côté gauche. On notera la présence d'un rail de lunette sur le boîtier de l'AK 74.**

Si quelques exemplaires d'AK 74 et de munitions correspondantes furent probablement récupérées par des voies détournées par les services secrets occidentaux, il fallut attendre que l'armée soviétique connaisse d'importantes pertes de matériel en Afghanistan, à partir de 1979 pour que l'arme et surtout sa cartouche puissent être étudiées en profondeur.

Au cours des années qui suivirent, l'armée soviétique finit d'équiper l'ensemble de ses troupes en AK 74 et l'on vit également apparaître des fabrications est-allemandes, bulgares, polonaises, hongroises et roumaines, ainsi qu'une grande variété de modèles dérivés.

**Porte-chargeur pour AK 74 reconnaissable aux logements pour des lames-chargeurs de rechange placé à sa partie avant.**



**Chargeur soviétique en bakélite orangée pour AK 74. On a aussi vu apparaître ces dernières années dans les différents producteurs d'AK 74 des chargeurs translucides ainsi que des modèles de teinte verte ou noire.**



**Le fond du chargeur de l'AK 74 présente des reliefs différents de ceux que l'on rencontre sur les fonds de chargeurs d'AK et d'AKM 47.**





AK 74 en haut et AK 74 M en bas. Cette seconde version est entrée en service aux alentours de 1990. Auparavant une version de l'AK 74 dotée d'une crosse métallique triangulaire repliable, l'AKS 74, avait été adoptée pour les troupes aéroportées et blindées.



Des versions dotées de garnitures en plastique noir et d'une crosse fixe de l'AK 74 étaient également apparues. En parallèle, la version raccourcie à crosse repliable de l'AK 74 (AKSU) a été mise en dotation auprès des hommes ayant besoin d'une arme très compacte mais à grande puissance de feu.



## Présentation

L'AK 74 ressemble énormément à l'AKM 47 et ne s'en différencie que par des détails (présence d'un volumineux frein de bouche, chargeur moins courbe que celui des AK et AKM (l'étui de cartouche de 5,45x39 étant moins conique que celui de la 7,62x39 mm).

C'est une arme légère et maniable, d'une fiabilité éprouvée dans les pires conditions d'emploi. L'AK 74 est très stable en tir par rafale et très précise jusqu'à 300 mètres. Toutefois sa courte ligne de mire et sa hausse à visée ouverte, héritée des modèles précédents restent moins favorables au tir de précision que les œilletons montés en arrière de carcasse sur les fusils d'assaut occidentaux.

La neutralisation d'une des lèvres de ce chargeur d'AK 74 permet de distinguer l'armature métallique noyée dans la bakélite.

Un rail monté du côté gauche du boîtier permet la fixation de nombreux dispositifs de visée optique.

Le montage d'un lance-grenades GP-25 ou GP-30 est également possible sous le canon.

Depuis la fin de la guerre froide, Ismash et les autres fabricants des autres pays communistes se sont efforcés de séduire les acheteurs occidentaux en offrant des versions en calibre 5,56 mm OTAN de l'AK 74 comme les fusils d'assaut de la série AK 101 à 102 et 105 et même des versions en 7,62 mm Otan, comme les AK 103 et 104.



Parachutistes russes armés d'AKS 74 (version à crosse pliante). (D.R.)



Baïonnette de l'AK 74.



Arme avec sa baïonnette.



Arme crosse repliée.

Poussoir servant à déverrouiller de la crosse pour la replier.

Des versions ne permettant que le tir semi-automatique et chambrées en calibre .222 Remington furent fabriquées pour les tireurs sportifs français à l'époque où ce type d'arme était classé en 5<sup>e</sup> catégorie et pouvait être acquis librement dans notre pays. Un durcissement de la réglementation française mit fin en 1995 à cette possibilité.

Désireux de satisfaire tous les types de clientèles, Ismash monte également en usine des armes à Co<sup>2</sup> pour les tireurs sportifs et des armes inaptes au tir à l'attention des collectionneurs occidentaux.

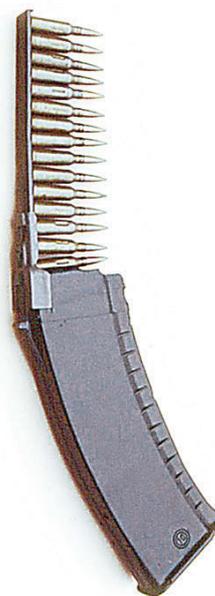
Au cours des années, des garniture en matière plastique noire ont peu à peu remplacé les belles crosses claires en bois lamellé-collé.

Au début des années 90, fut adoptée une version à crosse en matière plastique repliable du côté gauche de l'arme : l'AK 74 M, qui semble être en voie de généralisation au sein des troupes soviétiques.

## Conclusion

En adoptant l'AK 74, les Soviétiques ont également mis en service le fusil-mitrailleur RPK 74 de même conception et sa version à crosse pliante le RPKS 74. Ces armes sont en général alimentées par des chargeurs de

40 cartouches, interchangeables avec ceux de l'AK 74. Le tandem fusil d'assaut AK 47 / fusil-mitrailleur RPK, qui existait dans le système des armes en calibre 7,62x39 mm a donc été intégralement transposé en calibre 5,45x39 mm. Compte tenu de la munition employée, la distance à laquelle le RPK 74 est en mesure d'effectuer de façon efficace des appuis-feu est limitée à environ 400 m. Mais les sections d'infanterie sont également équipées des excellents fusils-mitrailleurs PK, en calibre 7,62x54 mm, capables d'assurer un appui à plus longue distance.



Alimentation d'un chargeur d'AK 74 à l'aide d'une lame-chargeur et du guide de lame-chargeur.



AK 74 SU portée par un soldat russe, lors des troubles en Arménie en 1989. (D.R.)

| Caractéristiques                |       |        |         |        |        |        |        |        |
|---------------------------------|-------|--------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                                 | AK-74 | AKS-74 | AKS-74U | AK-101 | AK-102 | AK-103 | AK-104 | AK-105 |
| Calibre (mm)                    | 5,45  | 5,45   | 5,45    | 5,56   | 5,56   | 7,62   | 7,62   | 5,45   |
| Longueur en mm (avec crosse)    | 940   | 940    | 730     | 943    | 824    | 943    | 824    | 824    |
| Longueur en mm (crosse repliée) | -     | 700    | 490     | 700    | 586    | 700    | 586    | 586    |
| Longueur du canon               | 415   | 415    | 200     | 415    | 314    | 415    | 314    | 314    |
| Poids (kg)                      | 3,07  | 2,97   | 2,48    | 3,4    | 3      | 3,3    | 2,9    | 3      |
| Capacité du chargeur (cps)      | 30    | 30     | 30      | 30     | 30     | 30     | 30     | 30     |
| Performances                    |       |        |         |        |        |        |        |        |
| Cadence de tir (cps/min)        | 600   | 600    | 700     | 600    | 600    | 600    | 600    | 600    |
| Vitesse initiale (m/s)          | 900   | 900    | 735     | 910    | 850    | 715    | 670    | 840    |
| Portée maxi (m)                 | 1000  | 1000   | 500     | 1000   | 500    | 1000   | 500    | 500    |

# La baïonnette de Gendarmerie à pied en Belgique et en France au XIX<sup>e</sup> siècle

Texte et photos : Bernard Aubry et Claude Bera



Baïonnette française  
Mle 1822 avec son  
fourreau.  
Baïonnette belge Mle  
1815 (An IX) avec four-  
reau et porte fourreau.

*L'armement de la Gendarmerie à cheval est assez bien connu, aussi bien en Belgique qu'en France, vers ce milieu du XIX<sup>e</sup>, il n'en est pas de même de la Gendarmerie à pied, de son équipement et de son armement.*

*Deux baïonnettes à douille, l'une belge vers 1836, l'autre française de la même époque sont décrites ci-après comme témoins de l'histoire de cette prestigieuse Gendarmerie.*



Baïonnette de gendar-  
merie belge Mle 1815.  
Marque régimentaire  
« W 37 ».

**E**n 1830, la Belgique se soulève contre les Pays-Bas et acquiert une indépendance d'état souverain. Pour affirmer cette indépendance jugée précaire par ses gouvernants, il faut au plus vite avoir son armée et sa garde civique, mais aussi un armement valable. Les insurgés belges ont bien pris quelques fusils modèle M.1815 des Pays-Bas, mais c'est insuffisant et la Belgique se tourne vers ses voisins pour acheter au plus vite d'autres armes.

Si le gouvernement français cède une bonne quantité de fusils modèle 1816 en très bon état, il n'en va pas de même des Anglais qui se

débarrassent des surplus de guerre « Brown Bess » fabriqués à la hâte et dangereux à utiliser. De même les Prussiens livrent de vieux fusils dépassés depuis bien longtemps.

Cet armement hétéroclite est nécessaire mais des protestations s'élèvent très vite dans les rangs de l'armée et de la garde civique contre celui-ci qui n'a pas fait l'objet de contrôles préalables.

Aussi le gouvernement belge décide en 1838 que l'armée doit être équipée d'un bon fusil qui sera fabriqué à Liège sur la base du modèle français An IX, modifié 1822, qui donnait alors satisfaction aux tireurs.



Baïonnette belge modèle 1815.  
 Marque du fabricant : BF couronné de  
 « BEURET FRERES » (Liège 1836-1879).

**Fantassin hollandais armé  
 de son fusil modèle 1815.**



Ce fusil, « modèle 1777 corrigé » dure-  
 ra jusqu'en 1841 où il sera transformé à  
 percussion ou fabriqué à neuf à ce sys-  
 tème. Ce sera le fusil modèle 1841 belge.

Il ne faut pas oublier que Liège était  
 alors l'une des capitales de l'armement  
 en Europe au 18ème et au 19ème siècle.  
 En 1788 on y comptait 80 fabricants d'ar-  
 mes employant 6.000 ouvriers-armuriers  
 pour une cité de 50.000 habitants.

Un certain Malherbe de Liège était  
 propriétaire de l'ex-Manufacture Impériale de  
 Chaud-Fontaine créée par Napoléon 1er.

Mais il nous faut revenir à la gendarmerie  
 belge constituée après 1830 en gendarme-  
 rie à cheval, armée de mousquetons An  
 IX ou du modèle 1815 hollandais, qui n'est  
 en fait que le mousqueton An IX sous une  
 autre appellation, des mousquetons français  
 modèle 1816 ou 1822 fabriqués à Liège à  
 partir de 1834.

Tous ces mousquetons étaient équipés  
 d'une longue baïonnette à douille à lame de  
 487 mm.

Ces mousquetons furent transformés à per-  
 cussion dès 1841.

En 1995, il m'a été permis d'examiner, chez  
 un collectionneur, un mousqueton An IX de  
 l'Empire transformé à percussion par l'in-  
 dustrie belge. Celui-ci était complété d'une  
 baïonnette présentant une lame de 490 mm,  
 marquée « W/918 » sur la douille. Ce marqua-  
 ge figurait également sur le talon de crosse en  
 laiton du mousqueton.

Bel exemple de la gendarmerie belge car  
 ce « W » est la lettre qui lui a été attribuée à  
 partir du règlement de 1836, concernant les  
 marquages des armes belges.

La Gendarmerie belge à pied, quant à elle,  
 devait être armée des fusils d'infanterie de  
 l'époque : modèle An IX, modèle 1815 hol-  
 landais, modèle 1841 puis modèle 1853 belge  
 (données de M. Eddy Boomputte, grand col-  
 lectionneur belge).

Les autorités belges ont dû trouver que  
 les baïonnettes à douille An IX d'infante-  
 rie à lame de 410 mm étaient suffisantes

pour tous les modèles de fusils cités  
 antérieurement car la baïonnette à  
 douille présentée ici est une fabrica-  
 tion belge, vers 1836, pour la gendarme-  
 rie à pied. Sa longueur totale est  
 de 475 mm, sa longueur de lame de  
 408 mm, la longueur de la douille  
 est de 67,5 mm et le diamètre  
 interne est de 20,5 mm.

Elle est en parfait état et sa  
 douille présente le marquage  
 militaire : W/37 de la gendarme-  
 rie ainsi qu'un numéro d'ordre  
 dans la série. Sur le coude reliant le  
 talon de lame à la douille figure le  
 « BF couronné » de l'Etablissement  
 d'armes de « BEURET-FRERES  
 » qui a exercé à Liège de 1836 à  
 1879 et qui est surtout connu pour  
 ses exportations de baïonnettes à  
 douille vers la Suisse, l'Italie ou  
 vers d'autres nations.

Cette baïonnette était, lors de  
 son achat, complétée de son four-  
 reau et de son porte-fourreau.

Ce fourreau est réalisé en cuir  
 noir, terminé par une boule  
 d'acier. Il comporte un collet et  
 une languette de cuir noir assez  
 proche des modèles de baïonne-  
 nettes à douille belges 1867  
 aux dimensions près  
 : longueur totale 436  
 mm, ce qui paraît tou-  
 tefois un peu trop long pour une lame  
 de 408 mm. Cela conviendrait mieux  
 avec une lame de 430 mm (16 pouces),



**Gendarmerie Impériale.  
 Gendarme à pied.**

Soldat hollandais en tenue de campagne avec son fusil modèle 1815 et sa baïonnette.



mais pas avec la lame du modèle 1822 français. Naturellement le haut de ce fourreau est tout avachi car le coude de la baïonnette à douille a pesé sur lui.

Le porte-fourreau est également réalisé en cuir noir, du type 1845 français, pour être porté au ceinturon. Il en diffère par le passant qui n'est pas cousu mais ouvert pour se fermer par un bouton-ardillon de laiton, ce qui permet de le retirer plus facilement du ceinturon. Au dos du porte-fourreau figure un cachet ovale et un nom, tous deux illisibles (en fait M. E. Boomputte estime que ce porte-fourreau n'est pas belge).

En France, après toute une succession de guerres et de combats sous l'Empire en ce début du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'éloignement de l'Aigle à St Hélène, le retour des Bourbons, firent que le calme ne revint qu'en 1815 pour de nombreuses années.

L'armement français de l'Empire, encore en nombre imposant malgré les dernières défaites, permettait de revoir calmement les améliorations à apporter aux fusils et aux baïonnettes.

La nécessité primordiale de la Restauration était surtout d'effacer les marques « Impériales » pour les remplacer par des « Royales ».

Le système d'armement de 1816 n'apporte que des améliorations de détail par rapport à l'armement An IX de l'Empire. Le système 1822 qui suivit ne fit qu'améliorer le système 1816 sans le bouleverser.

La Gendarmerie qui était dotée du mousqueton An IX sous l'Empire avec une longue baïonnette de 487 mm (18 pouces) de longueur de lame, qui pouvait en fait aller jusqu'à 515 mm (19 pouces) sans que l'on sache encore à ce jour le pourquoi de cette grande tolérance.

Il faut signaler qu'une baïonnette à douille de 19 pouces porte un marquage de la 3<sup>ème</sup> légion (Orne-Eure & Loir- Mayenne & Sarthe) sans présumer, bien sûr, de la date de ce marquage figurant sur le coude de celle-ci.

Toutes les baïonnettes à douille à lame de 19 pouces sortent de Klingenthal entre 1805 et 1814.

Cette Gendarmerie à cheval gardera cette longue baïonnette à douille jusqu'en 1850 avec des mousquetons dont le système de mise à feu évoluera de la platine à silex à la platine à percussion après 1840.

La Gendarmerie à pied était nettement moins importante que la Gendarmerie à cheval. En effet sur 24 légions en 1815 on comptait 4.960 gendarmes à pied contre 12.400 à cheval.



Gendarmerie Royale des départements, 1830 ; à gauche : Colonel tenue de société ; à droite : Gendarme à pied grande tenue. Aquarelle originale de A. de Moltzheim.

Cette Gendarmerie à pied avait reçu sous l'Empire le mousqueton An IX avec absence de tringle à anneaux sur le côté comme les sapeurs d'infanterie, le train des équipages et les musiciens.

Ces troupes étaient, comme les gendarmes à pied, dotées d'une baïonnette à douille d'infanterie à lame de 406 mm (15 pouces).

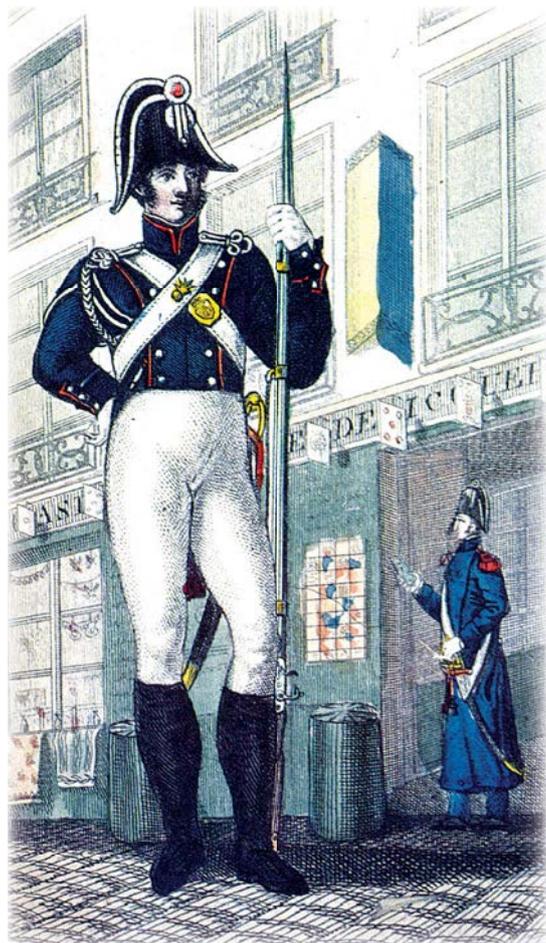
En 1825 sort un nouveau mousqueton de gendarmerie issu du système d'armement 1822, ce mousqueton mesure 1150 mm de longueur totale contre 1145 mm pour celui de l'An IX, donc très comparable.

Si la Gendarmerie à cheval a gardé, avec ce mousqueton modèle 1825, la longue baïonnette à douille de 18 ou 19 pouces et ce jusqu'en 1850, la Gendarmerie à pied a reçu avec ce nouveau mousqueton la baïonnette à douille modèle 1822 d'infanterie de 17 pouces (lame de 460 mm).

Mais il est possible que vers 1836 cette Gendarmerie à pied ait reçu des fusils d'infanterie modèle 1822 avec la baïonnette correspondante.

Cette baïonnette modèle 1822 d'infanterie resta inchangée jusqu'en 1842 date à laquelle le diamètre intérieur de douille passa de 21,5 mm à 22 mm pour s'adapter au canon du nouveau fusil dont le calibre avait augmenté.

Ces baïonnettes reçurent alors un « N » sur la douille.



Par ailleurs, en 1826, il est prescrit de mettre sur le coude de la baïonnette le « nombre d'armes » du modèle dans le corps de troupe.

Le fourreau de la baïonnette d'infanterie est en cuir noir avec collet et languette de buffle blanc. Ce fourreau mesure de 464 à 474 mm selon les fabrications des différentes époques.

Avant 1845, ce fourreau était porté au baudrier avec goussets pour le sabre court et la baïonnette ; lequel baudrier était croisé sur le corps du soldat avec une banderole portant la giberne contenant les cartouches.

Après 1845, le ceinturon est adopté par l'armée française. Les baïonnettes et leur fourreau furent alors placés dans un porte-fourreau qui se glissait au ceinturon.

Pour la Gendarmerie à pied, il est très vraisemblable qu'elle ait conservé le système de l'ancien régime (baudrier-banderole) jusqu'à la nouvelle génération d'armement du modèle 1866.

La baïonnette à douille présentée ici a une longueur totale de 535mm, une longueur de lame de 466 mm et une longueur de douille de 68 mm pour un diamètre intérieur de 21,5 mm. Une gouttière intérieure de 416 mm et deux pans creux extérieurs de 460 mm caractérisent cette baïonnette d'un poids de 330 gr.

Les marquages sont un « D » étoilé et cerclé sur l'un des côtés du coude et de l'autre « 9 Lon.629 » ce qui signifie : 9ème légion de gendarmerie, 629ème baïonnette du modèle 1822. Le talon de la lame porte un « T » étoilé dans un losange, un « cœur » et un chiffre « 2 » cerclé.

Il est rare de trouver une baïonnette à douille du Mle 1822 dont on puisse identifier le corps de troupe, mais il semble que pour la gendarmerie ce soit le contraire. Plusieurs baïonnettes du Mle 1822 ont ainsi été marquées du nombre de la légion. Pour la 9ème légion, on peut la situer dans la « Haute Garonne, le Gers, les Hautes et Basses Pyrénées.

Sous l'Empire on rencontre des mousquetons An IX également marqués de la gendarmerie, par exemple : « GEND rie du VAR n°49 ».

Le fourreau de cette baïonnette de gendarmerie est aussi un peu spécial, en ce sens qu'il diffère de celui de l'infanterie pour se rapprocher de celui de la cavalerie : Collet en laiton, languette qui fut jaune en son temps, corps de cuir noir et bout de laiton terminé par un bouton. Il mesure 462 mm.

Ces deux baïonnettes de gendarmerie à pied ont parlé pour éclaircir l'armement d'antan, mais peut-être que le lecteur y apportera corrections, observations ou compléments d'information.



**Baïonnette française de gendarmerie à pied modèle 1822. 9<sup>e</sup> légion, arme n° 629. (Période de 1822 à 1842).**

**Gendarmerie Royale de Paris 1815. Infanterie Gravure du temps.**



# Le revolver de Verlaine était liégeois !

Texte : Guy Gadisseur  
Photos : Alain Daubresse

*La sordide « affaire de Bruxelles » qui eut comme acteurs Paul Verlaine (1844-1896) et Arthur Rimbaud (1854-1891) s'est déroulée dans cette ville en juillet 1873.*



Verlaine au café Procope à Paris.



Portrait de Rimbaud.

Les deux poètes entretenaient une liaison amoureuse tumultueuse faite de séparations et de réconciliations, émaillée de disputes et d'ivresses mémorables.

Et c'est le cas ce 10 juillet 1873. Verlaine qui a commencé tôt la tournée des cabarets, se rend chez l'armurier Montigny, galerie de la Reine à Bruxelles, où il fait l'achat d'un revolver système Lefauchaux et une boîte de cinquante cartouches à broche pour la somme de 23 francs belges. Il se fait également expliquer le maniement de l'arme par M. Leroy, l'associé de Montigny.

Revenu à son hôtel de la rue des Brasseurs complètement ivre, il menace de se servir de son arme contre lui-même et contre Arthur Rimbaud, si ce dernier le quitte.

La dispute s'envenime et Paul Verlaine tire un coup de feu en direction de son ami, le blessant superficiellement au poignet gauche.

Une seconde balle ira se perdre dans le plancher. Verlaine rongé de remords conduit lui-même Rimbaud à l'hôpital Saint Jean, boulevard Botanique, où il est soigné, la balle ne sera cependant extraite que le 17 juillet.

Peu de temps après, Rimbaud persistant dans son désir de regagner la France, prend le chemin de la gare mais Verlaine qui l'accompagne tente de l'en dissuader. En route, il fait mine semble-t-il, d'empoigner à nouveau son arme, que personne n'a songé à lui confisquer.

Devant cette nouvelle menace réelle ou supposée, Rimbaud se réfugie près d'un agent de police en faction, le sieur Auguste Michel, lequel emmène les protagonistes au poste de police dit de « l'Amigo » situé derrière l'hôtel de ville. Le revolver est alors saisi par le commissaire adjoint Joseph Delhalle, officier de police de la ville de Bruxelles, ainsi que la boîte de cartouches contenant encore quarante-sept cartouches.

Paul Verlaine est directement placé sous mandat d'arrêt et le 8 août 1873, il est condamné, malgré le retrait de plainte de Rimbaud, à une peine de deux ans de prison et 200 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Bruxelles.



Il purgera cette lourde peine à la prison de Mons, d'où il ne sera relaxé que le 16 janvier 1875.

## L'arme du délit

Cette arme, que d'aucun croyait disparue, reposait en fait chez un collectionneur belge Jacques Ruth.

Ce dernier n'a découvert la valeur historique de cette vénérable pièce, qu'à la vision du film sur Rimbaud *Eclipse totale*.

Il a reçu cette arme de la famille Chaudron lors de l'inventaire de fermeture de l'armurerie début des années 1980.

Le généreux donateur a précisé qu'il s'agissait de l'arme dont s'était servi Verlaine.

Une étiquette portant le numéro d'inventaire du registre de vente y était attachée mais a malheureusement disparu depuis.

Précisons que Chaudron était le reprenneur de Christophe Louis, lui-même successeur de Montigny à la galerie de la Reine.

## Le vendeur

Il est établi judiciairement que Verlaine a acheté l'arme chez l'armurier Joseph



Gravure et marquage sur le barillet.

Gravure en forme de feuillage sur la carcasse.

Montigny, galerie de la Reine, 11 à Bruxelles. Cette galerie se situe elle-même dans les galeries Saint-Hubert près de la Grand Place de Bruxelles.

Montigny se qualifiait lui-même d'arquebusier selon la terminologie française.

Il était également inventeur, puisqu'il a déposé douze brevets belges de 1845 à 1871, notamment pour une mitrailleuse restée célèbre, avec Louis Christophe qui assurera plus tard sa succession, mais également un système de canon se chargeant par la culasse, un moule à balle à expansion,

un appareil atténuant le recul des armes à feu, une platine de fusil portant un appareil percutant, un système de percussion centrale applicable à tous les revolvers etc.



La crosse en noyer.

Galleries St Hubert vers 1900.

## Description de l'arme

Il s'agit d'un revolver à cadre ouvert de type Lefauchaux.

Le barillet non cannelé est percé de six chambres pour des cartouches à broche de calibre 7 mm, chargées à 0,35 gr de poudre noire et d'un poids de balle de 4,6 gr.

La détente sans pontet est repliable sous la carcasse pour faciliter la mise en poche.



L'arme vue de dessus.

Le revolver  
vue de gauche.



Numéro de l'arme.

La crosse en forme de poire est constituée de deux plaquettes en noyer veiné lisse et sont maintenues par une vis traversante et deux rosettes.

Le canon à cinq rayures droitières est à huit pans au tonnerre sur quelques centimètres puis devient rond jusqu'à la bouche. Il est muni d'un guidon en grain d'orge et le cran de mire est creusé dans la tête de chien pour venir se placer dans l'axe du guidon une fois le chien armé.

L'alimentation se pratique par une portière latérale s'abaissant grâce à l'action d'un ressort externe.

Une baguette métallique type « tête de clou » est fixée sous le canon et est destinée à éjecter du barillet, les douilles gonflées par le tir.

La carcasse et le barillet sont finement gravés de feuillage. La carcasse porte le numéro de série 14096.

## Les poinçons

L'arme porte les poinçons réglementaires du banc d'épreuves de Liège, à savoir :

- ELG étoilé dans un ovale : acceptation définitive, poinçon en usage de 1846 à 1893.

- q couronné : contremarque du contrôleur en usage de 1853 à 1877.

Ces poinçons indiquent bien l'origine liégeoise de cette arme et sont compatibles avec la date des faits en 1873.



Poinçon du  
banc d'épreuves  
de Liège.

Les initiales JS  
sur la face avant  
du barillet.



La portière latérale  
ouverte pour  
l'alimentation.



## Le fabricant

L'arme ne porte aucun marquage de fabricant comme cela était monnaie courante dans l'armurerie liégeoise de l'époque, les pièces bas de gamme destinées à l'exportation n'étaient pas marquées en général pour permettre au détaillant d'éventuellement faire frapper l'arme de son propre logo, question de prestige !

Certaines firmes, comme la Manufacture liégeoise d'armes à feu, proposaient à leur clientèle, des revolvers de qualité « exportation » sans marque de fabrique, ni marques d'aucune sorte, ni indication de calibre, ceci par quantités de 100 pièces minimum par catégorie.

Les initiales JS frappées sur la face avant du barillet sont vraisemblablement celles d'un sous-traitant non identifié, qui a réalisé une partie de l'arme, le cylindre en l'occurrence.

Les barilletts provenaient souvent des fonderies de Herstal lez Liège.

## Conclusions

La description de ce revolver correspond bien en date et en calibre au dossier judiciaire, c'est un fait. Mais s'agit-il bien de

l'arme de Verlaine ? Nous serions tentés de le croire mais une preuve irréfutable serait la bienvenue pour fixer d'une manière définitive cette origine.

Le registre des ventes de l'armurier Montigny, qui aurait pu apporter cette preuve, a semble-t-il disparu dans les méandres de la Justice belge lors d'une autre affaire criminelle et il y a peu d'espoir qu'il réapparaisse un jour.

Le numéro de l'arme (14096) s'il avait été noté par la police bruxelloise aurait apporté cette preuve mais il ne figure malheureusement pas au dossier judiciaire.

Après avoir été confisquée par le tribunal correctionnel de Bruxelles, comment l'arme est-elle revenue dans les mains de l'armurier Montigny ?

Nous pensons que le revolver a fait partie d'un lot d'armes saisies par la Justice, puis revendu par l'Administration des Domaines, c'est une pratique encore courante de nos jours.

Qui d'autre qu'un armurier, Montigny en l'occurrence, pouvait racheter un lot d'armes sans doute assez important ?

La boucle était ainsi bouclée.

**Sources :**

- Reviens, reviens, cher ami. *Rimbaud Verlaine, l'affaire de Bruxelles par Bernard Bousmanne chez Calmann-levy octobre 2006.*



- Etude technico-historique de M. Paul Dubrunfaut, titulaire des collections d'armes à feu du Musée Royal de l'Armée à Bruxelles.  
- Le Qui est Qui de l'armurerie liégeoise par Michel Druart et Guy Gadiseur, éditions du Pécari- 2005.

**La carcasse au niveau de la détente.**

**Remerciements :**

- Un remerciement tout spécial à M. Bernard Bousmanne auteur du livre cité ci-dessus, docteur en histoire de la civilisation médiévale, conservateur du cabinet des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique, qui nous a laissé examiner et photographier l'arme en question.

- Vifs remerciements également à mon ami Alain Leglay qui n'a pas été avare de son temps et de ses démarches pour me permettre de réaliser cet article.

**PANORAMA DES MUNITIONS**  
Bernard Meyer  
3<sup>e</sup> édition  
Plus de 2300 munitions  
**49 euros**  
Port compris  
Editions du Portail

# PANORAMA DES MUNITIONS

3<sup>e</sup> édition

De Bernard Meyer

Le monde des munitions est fascinant par sa diversité. Cet ouvrage présente plus de 2300 cartouches différentes, illustrées à leur échelle réelle. Une étude pour apprendre à reconnaître les munitions d'armes de poing et d'épaule, de grande chasse et de sport, réglementaires... Un chapitre est consacré aux cartouches d'armes lourdes réglementaires. Le collectionneur découvrira les caractéristiques, l'origine et la destination de chaque munition traitée. Indispensable pour le collectionneur. 400 pages illustrées en N&B, 21 x 30, relié.

**Bon de commande**

A retourner à la Librairie du collectionneur, 15 rue Cronstadt 75015 Paris  
Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax : 01 45 32 59 00

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Ci-joint mon règlement de : .....

Chèque bancaire

CB n° .....

Date d'expiration ...../..... Signature

IBAN : FR764255900052100762250848 • SWIFT : CCOPFRPP - banque BFCC Paris

# Complétez votre collection !



## N° 335

Les pistolets Lepage - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (1er partie) - La saga du fusil modèle 1856 - Rare paire de pistolets révolutionnaire - Un rare Chassepot de marine série X - Fallschirmleuchtpatrone Z : un éclairant à parachute pour pistolet signaleur à canon rayé - Couteau modèle 1938 de la croix rouge allemande (D.R. K) - Bivouac Napoléonien à La Tour du Pin.

## N° 336

Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (2ème partie) - Le Municipal - Le fusil d'infanterie modèle 1774 dit « des inspecteurs généraux » - Au fil de l'épée : Art et armes blanches - Le pistolet Steyr M13 modifié M34 - L'armurerie royale de Turin - Le Schmidt-Rubin modèle 1896/11 - Les pistolets-mitrailleurs Dux - Le fusil d'assaut de la Grande Guerre : le Pedersen Device.

## N° 337

Au service de l'empire du Soleil Levant : le revolver type 26 et le P.A. Baby Nambu - Le mousqueton pour les Hussards et la cavalerie légère modèle 1786 - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (3ème partie) - Le Mossberg 42 M-B - Le fusil antichars Boys de l'armée britannique - A propos du pistolet Mauser C.96 - Ces merveilleux accessoires - Le musée de la cavalerie de Pinerolo.

## N° 338

Trois revolvers remarquables - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (4ème partie) - Un fusil personnalisé d'officier modèle 1754-1759 - La branche simple de Nicolas Boutet - Le pistolet norvégien modèle 1914 - Les armes belges de l'armée mexicaine - Un pistolet à charges superposées - Les Rauchsichtzeichen 80, 160 et 350 - Le Bivouac Napoléonien.

## N° 339

Les revolvers Loron - Le fusil d'infanterie modèle 1773 dit « de Vallières » - Les armes monocoup « 22 RF short rifle n°2 » - Forte épée d'officier de Dragon vers 1750 - Le Granatwerfer Modèle 1916 - Les armes de fabrication locale du Viêt-Minh 1945-1954 - Le Musée militaire de Barcelone - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (5ème partie) - Journée du patrimoine...armurier - Ces merveilleux accessoires.

## N° 340

Les revolvers Oury - Le mousqueton de grosse cavalerie modèle 1777 - Le revolver Claudin - Les Kurzgewehr Schmidt-Rubin modèle 1889/00 et 1911 - Le sabre de bord modèle 1860 de l'U.S. Navy - Le stylo pistolet Existence - Le mortier allemand « 5cm leichte Granatwerfer 36 » - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (6ème partie) - Ces merveilleux accessoires.

## N° 341

Les revolvers Adams - Le fusil anti-chars allemand Tankgewehr 18 - Tir réduit au revolver modèle 1873 - La carabine « La Rafale » - Le revolver Galand à extracteur automatique - Le pistolet-mitrailleur modèle 1924 STA (1ère partie) - Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (7ème partie) - Paris : 1914/1918 les bombardements par avions (1ère partie).

## N° 342

Un Colt « à la française » par Gauvain - Ancien régime : Armes blanches de la Maison du Roi - Le Colt 1902 «Sporting» premier type - Un pistolet modèle 1733/34 pour la cavalerie et les dragons - Les pistolet-mitrailleur modèle 1924 STA (2ème partie) - La carabine de Boutet offerte par Napoléon à son frère Jérôme - Le Double Deringer de Remington - Paris : 1914/1918 les bombardements par avions (2ème partie) - La légende Winchester.

## N° 343

Le modèle 1855 d'officier d'Etat Major - Un sabre de récompense des officiers généraux et sa réplique - Le fusil de dragon Mle 1777 - Quelques précisions à propos des marquages de MG 42 - Une arme insolite : Un stylet dans une clé à rouet - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (8ème partie) - La carabine revolver Javelle - Philibert Baudet dit La Giroflée - Ces merveilleux accessoires.

## N° 344

Le Kropatschek 1878 de Marine - Les pistolets Walther PP et PPK de l'usine de Zella-Mehlis 1919-1945 (1er partie) - Un pistolet à rouet à crosse contournée de Peter Danner - Un sabre d'officier supérieur de dragon modèle 1782 - Le G.98/40 : fusil hongrois au service de la Wehrmacht - Le pistolet Bernardon 1909 - Deux équipements particuliers aux commandos - marine : La dague baïonnette et le porte chargeurs - Rifle n°9 Mk I Les armes monocoup : conversion du fusil « Rifle n°4 Mk I » - L'épée de justice maçonnique.

## N° 345

Les pistolets Astra tirant par rafale - Deux sabres Briquet modèle 1767 - Les pistolets Walther PP et PPK de l'usine de Zella-Mehlis 1919-1945 (2ème partie) - Le Schmidt-Rubin mousqueton mod.1931 (Kar 31) et ses variantes (1ère partie) - Paire de pistolets à silex signée Fatou - La baïonnette du PM MAT 49 - Le revolver Smith & Wesson N° 3 Australian Type - Le Kleinstkanone Model 34 et ses dérivés - Ces merveilleux accessoires.

## N° 346

Le Lefauchaux de Dupuy de Lôme - Les pistolets Walther PP et PPK de l'usine de Zella-Mehlis 1919-1945 (3ème partie) - Epée de commissaire des guerres Vendémiaire an XII - Un fusil d'infanterie modèle 1728 - Un poignard de la Marine Impériale - Le PM finlandais M.44 - Le pistolet Mars 1900 -

Le fusil Albini Braendlin - Le revolver Starr DA - Le fusil de chasse Galand.

## N° 347

Le pistolet Mauser HSC (1er partie) - Deux armes exceptionnelles signées E.Lefauchaux - Le Schmidt-Rubin mousqueton mod.1931 (Kar 31) et ses variantes (2ème partie) - Une épée d'académicien du Consulat - Un mousqueton de cavalerie modèle 1763/1766 - Le pistolet Ira Paine - Le musée Souvorov de Saint-Petersbourg - Le fusil Guedes - Flammen Werfer 1947 (Fm.W.41) : le Lance-Flammes Allemand - Ces merveilleux accessoires.

## N° 348

Le revolver Gauthier Jeune - Suomi modèle 1934 - A l'ombre des pyramides - Le pistolet Mauser HSC (2ème partie) - Le pistolet an XIII de marine - La carabine de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie - Le pistolet-mitrailleur Rexim-Favor MK IV - Le Toreador « Nagant » 1912 - Ces merveilleux accessoires.

## N° 349

Les revolvers haut de gamme de la manufacture d'armes et cycles de St. Etienne - L'armement des Hussards (1ère partie) - Suomi modèle 1931 - Le revolver Adams du lieutenant Bonnacarrère - Le fusil d'infanterie modèle 1777 - Le Meldebüchse (Land) Ln 24575 - Ces merveilleux accessoires.

## N° 350

Des Le Mat exceptionnels - L'armement des Hussards (2ème partie) - Le Petengill : fusil des chasses Royales de Louis XVIII - L'arsenal de Gatchina - Les armes de la guerre de Crimée 1854-56 - Le poignard baïonnette US-M7 - Le pistolet Lancaster - Le fusil Carcano court modèle 1941 - Une très curieuse carabine 98k - Ces merveilleux accessoires.

## N° 351

Le Walther P1 Manurhin - Les armes de l'Aurore - Les pistolets Parabellum « de Franz von Papen » - Forte épée de la Prévôte générale des Monnaies de 1736/66 - L'armement des Hussards (3ème partie) - Le revolver Savage - Un pistolet à rouet de Bavière - Souvenir de guerre à base de cartouches - Une grenade à main d'exercice - Ces merveilleux accessoires.

## N° 352

Le revolver 1874 : une éternelle jeunesse - Exposition : Quand Bonaparte devient Napoléon - Le pistolet mitrailleur espagnol C2 - L'armement des Hussards (4ème partie) - Deux fortes épées du règne de Louis XV « le bien aimé » - Le pistolet semi-automatique Mannlicher modèle 1900/1901 - Quelques marquages de baïonnettes 84/98 - Les outils de vérification - Le Meldebuchse (See) Ln 24576 - Ces merveilleux accessoires.



# Le poignard américain M3

## les fourreaux du poignard M3 : l'étui M6 modèles M8 et M8 A1 (3<sup>e</sup> partie)

Texte et photos : Luc Guillou et André Lamielle

*La présentation des étuis M8 et M8 A1 clôture l'étude consacrée au poignard américain M3 et à ses étuis, dont les deux premiers volets ont été présentés dans les numéros 398 et 400 de la Gazette des armes.*

De gauche à droite :

- A/ étui M8,

- B/ Etui M8 A1 se différenciant du précédent par son porte-fourreau allongé, muni d'un crochet de ceinturon mais conservant le même marquage M8 sur la chape que le modèle précédent,

- C/ étui M8 A1 d'après guerre, chape marquée M8A1, extrémité inférieure renforcée, corps en matière plastique et non plus en fibre de verre, rivets et renfort de bracelet en laiton, bouton pression en laiton de fort diamètre.



### L'étui M6 ne donne pas toute satisfaction

Le poignard M3 avait été mis en service accompagné de l'étui M6 : un étui en cuir à renforts métalliques, dont les spécifications avaient été publiées en janvier 1943.

L'étui M6 fut fourni à l'armée américaine par six entreprises, dont nous avons détaillé les particularités de fabrication dans le précédent volet de cet article. Selon les dernières données recueillies par les collectionneurs américains : 300 694 étuis M6 seulement furent fabriqués, selon la répartition suivante :

- Barwood : 29 000 étuis,
- L&C-FJA : 40 000 étuis,

- MILSCO : 140 494 étuis,
- MOOSE Co. : 28 000 étuis,
- SBLCo : 35 200 étuis,
- Viner Bros : 28 000 étuis.

Le nombre d'étuis fabriqués peut paraître relativement faible par rapport aux 2.590 000 poignards M3 qui seront fabriqués en 1943 et 1944.

Ceci s'explique par le fait que la production du modèle M6 s'arrêta très tôt. A l'usage, ce type d'étui en cuir s'était en effet rapidement révélé fragile et assez peu pratique, d'emploi : en résumé : « unsatisfactory » selon l'expression du service du matériel de l'armée américaine.

De ce fait le remplacement du M6 par un type d'étui plus fonctionnel fut décidé dès juin 1943. Cependant, les étuis M6 continuèrent à être fabriqués quelques mois en attendant que les livraisons d'étuis M8 atteignent un volume suffisant. Par ailleurs les étuis M6 déjà disponibles continuèrent à être distribués et ceux en dotation à être employés.

Ce n'est finalement que le 13 juillet 1944, que l'étui en cuir M6, fut déclarée « Limited standard », mention indiquant qu'il ne constituait plus le modèle réglementaire de l'armée américaine, mais qu'il pouvait néanmoins continuer à être distribué et utilisé jusqu'à épuisement des approvisionnements.

### L'étui M8

En remplacement de l'étui M6, l'US Army adopta le 20 juillet 1943 un nouvel étui appelé « M8 » (sans doute, exista-t-il également un

prototype nommé M7, mais sa trace semble s'être perdue).

L'étui M8 se compose :

- d'un corps en fibre enduite de résine plastique de couleur vert olive,
- d'une chape métallique en acier phosphaté, portant sur la face avant le marquage :

**USM8  
B.M. CO.**

Les initiales « B.M.CO. » sont celles de la société « Beckwith manufacturing Co. », : une division de la firme « Victory plastics Co » qui a produit l'ensemble des étuis M8 mis en service pendant la seconde guerre mondiale.

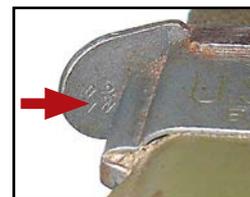
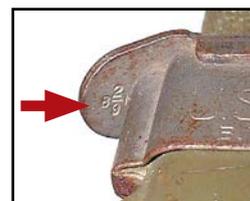
« Victory plastics Co » produira également des étuis pour les poignards Mk I et Mk II de l'U.S. Navy

- d'un porte-fourreau en toile vert olive également, fixée à la chape. Ce porte-fourreau se compose d'une bande de toile épaisse repliée, pouvant être porté à une ceinture mais difficile à passer au ceinturon.

Le fourreau M8 aurait donné toute satisfaction si son mode de port au ceinturon avait été mieux pensé. Le passant étroit constitué par la sangle repliée composant le porte-fourreau rendait son installation sur



**Etuis M8 (A), M8 A1 (B) fabrication de guerre et M8A1 (C) d'après-guerre vus de dos.**



Marques 2/9 et 2/1 figurant sur deux étuis M8A1 de fabrication B.M.CO. Ce type de marquage n'apparaît pas sur les fabrications d'après-guerre.

Il faut par ailleurs signaler que, contrairement à une légende répandue, la chape métallique des fourreaux U.S. n'avait aucune fonction d'affûtage de la lame à chaque entrée ou sortie de celle-ci !

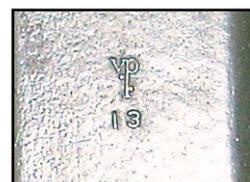
le ceinturon difficile et plaçait le manche du poignard trop haut pour que l'utilisateur puisse le saisir aisément.

Alors que le fourreau M6 était doté d'une crochette de ceinturon et d'une fente pour le passage d'une ceinture, il est surprenant que son successeur n'ait pas bénéficié des mêmes aménagements.

La nécessité de remplacer le porte-fourreau de l'étui M8 par un autre, un peu plus long et doté d'un crochet permettant de l'accrocher aux œillets du ceinturon apparut très rapidement et aboutit à l'adoption de l'étui M8 A1.

## L'étui M8 A1

Le 20 avril 1944, l'US Army adopta donc une version modifiée de l'étui M8, appelée M8 A1, montée avec un porte-fourreau légèrement allongé (11,5 à 11,7 cm environ pour l'USM8 -13,5 à 14 cm pour le M8 A1 ), et doté



Les initiales moulées de Victory Plastics : VP apparaissent au dos de l'étui. Elles surmontent un ou plusieurs chiffres dont on peut supposer qu'ils indiquent eux aussi des séries de fabrications (on voit ici deux exemples de marquages : VP 13 et VP 34).



Cette vue de profil permet de comparer un porte-fourreau M8 A1 doté de son crochet (A), un porte-fourreau M8 A1, dont le crochet a été supprimé, probablement pour le faire passer pour un M8 (B), et un véritable M8 (C).



Détail du marquage de la chape d'un étui M8 fabriqué pendant la seconde guerre mondiale par B.M.CO.

Baïonnette M4 avec étui M8A1 d'après-guerre de fabrication P.W.H.



d'un crochet en alliage amagnétique permettant l'accrochage aux œillets du ceinturon.

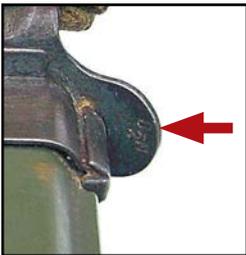
Le souci d'employer autant que possible des alliages amagnétiques pour les équipements des fantassins s'explique par la volonté de limiter au maximum dans leur équipement la masse de métal susceptible de perturber les indications des boussoles utilisées par ces derniers.

Cette précaution probablement superflue fut abandonnée après-guerre. On identifie les crochets datant de la seconde guerre mondiale au fait qu'à la différence des

modèles postérieurs, ils ne sont pas attirés par un aimant.

Malgré l'adoption de la modification A1, les étuis M8A1 fabriqués durant la seconde guerre mondiale par B.M. CO. continuèrent à être montés avec des chapes seulement marquées M8. Sans doute le grand nombre de chapes portant ce marquage déjà fabriquées au moment de l'adoption du modèle M8 A1, justifiait-il qu'elles aient été employées jusqu'à épuisement du stock pour monter des fourreaux M8A1.

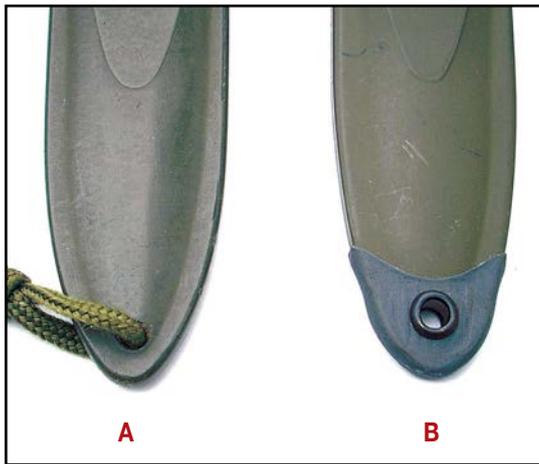
La fabrication du fourreau M8A1 fut



Marques de fabrication visibles sous les pattes recourbées de la chape des étuis M8 de fabrication de guerre : lettres B-N séparées. Un ou deux chiffres, placés sous la barre ou de part et d'autre de celle-ci par deux chiffres superposés et séparés par une barre servaient probablement à distinguer des séries de fabrication, mais leur interprétation exacte n'est pas connue. Sur cette photo d'un étui M8, on distingue entre les lettres B et N le marquage : /2. Les étuis M8 portent généralement un marquage avec seulement un chiffre 1 ou 2 sous la barre (un dénominateur sans numérateur en quelque sorte).



Groupe de combat en Normandie en 1944. L'homme le plus gauche porte un poignard M3 dans un étui M8 sanglé au mollet. (Photo : US Signal Corps)



L'extrémité inférieure du fourreau comporte un orifice permettant éventuellement le passage d'un lacet servant à fixer le fourreau à la cuisse.

Extrémité de fourreau non renforcée (A) et extrémité renforcée (B).

reprise vers 1953, au moment de la guerre de Corée par Victory Plastics Co, qui utilisera cette fois ses initiales VPCo et non celles de B.M.Co comme pendant la guerre. Cette fois, la chape de ces fourreaux fut marquée :

**USM8A1  
V.P. CO.**

Ce contrat fut suivi pour V.P.Co d'un second, passé par l'armée américaine en



L'usure due au frottement (flèche) permet d'apercevoir sur cet étui M8 de fabrication BMCo la trame de la fibre enduite de résine qui constitue le corps du fourreau. Cette particularité, qui se retrouve également sur le fourreau réalisés dans la même matière pendant la seconde guerre mondiale pour les baïonnettes U.S. disparaîtra sur les fabrications des années 60, réalisées en plastique moulé.



A gauche : porte-fourreau B.M.Co dont les rivets et le bouton-pression sont en acier phosphaté (les renforts métalliques du bracelet se rencontrent en laiton ou en acier selon les livraisons).

Le crochet du porte-fourreau BMCo est en alliage amagnétique, celui du modèle postérieur en acier ordinaire (réagissant au contact d'un aimant).

A droite porte-fourreau d'après guerre : toile plus foncée et bouton-pression en laiton noirci, souvent décapé à l'usage par les frottements, comme ici. Les rivets sont généralement en laiton, mais on en rencontre également en acier phosphaté sur certaines fabrications. On notera que le sens de fermeture est inversé par rapport à celui du bracelet de l'étui BMCo.

1961. Cette nouvelle série de fourreaux comporte à l'extrémité inférieure du corps de fourreau une bouterolle en acier, elle aussi percée à son extrémité inférieure d'un orifice pour le passage d'un lacet.

Par la suite, le fourreau M8A1 étant devenu le fourreau standard des baïonnettes M4, M5, M6 et M7 les besoins engendrés par la guerre du Vietnam conduisirent à faire appel à un nouveau fabricant : PWH Pennsylvania working home for Blid Men une compagnie créée à Philadelphie en 1874 pour offrir du travail aux aveugles. On peut supposer que PWH, bénéficiant de contrats gouvernementaux, faisait assurer par des aveugles l'assemblage final de composants fabriqués en sous-traitance. Des fourreaux de type M8A1 furent également fabriqués aux USA par les sociétés TWB et VIZ ainsi qu'en Allemagne, au Japon et dans de nombreux autres pays employant des baïonnettes de type US.

## Conclusion

Les poignards américains M3, sont aujourd'hui de plus en plus recherchés par les collectionneurs, il en va de même pour leurs étuis, tout du moins par ceux fabriqués au cours de la seconde guerre mondiale.

Si les étuis M8A1 de fabrication B.M.Co. restent encore relativement abondants, les étuis M8 sont devenus bien plus difficiles à trouver que par le passé, alors que le prix des étuis M6 en très bon état de conservation atteint désormais des sommets impressionnants !

# La librairie du collectionneur

15 rue Cronstadt - 75015 Paris • Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax: 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h du lundi au vendredi • www.lehussard-librairie.com

## ARMES À FEU REGLEMENTAIRES

De J. Boudriot.

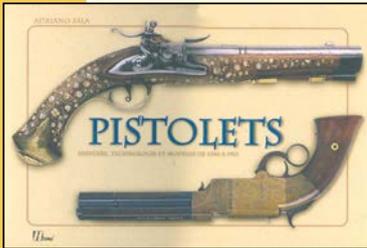
Véritable bible du collectionneur d'armes réglementaires françaises, l'oeuvre de Jean Boudriot est devenue la référence incontournable pour connaître les différents modèles d'armes de poing, fusils, carabines et mousquetons en service dans l'armée française. Les armes sont décrites avec précision et des dessins présentent leurs différentes mesures. Une collection indispensable pour tous les collectionneurs et amateurs d'armes à feu militaires françaises. 27,5 X 21,5, relié.

- Tome 1 et 2 : les armes à silex. 436 p. Ref. 01AFR017 ..... 60.50 €.

- Tome 3 et 4 : les armes à percussion et à chargement par la culasse.

Ref. 01AFR018 ..... 60.50 €.

➔ Frais de Port 7 € chaque

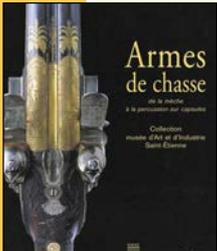


## PISTOLETS - HISTOIRE, TECHNOLOGIE ET MODÈLES DE 1550 A 1913

De A. Sala

De la mèche au barillet, des monocoups aux premières armes automatiques, voici toute l'histoire des pistolets illustrée par des exemplaires uniques et reproduits grandeur nature; Le fonctionnement, l'évolution technique et les différentes typologies sont regroupés dans un ouvrage indispensable, particulièrement riche de dessins explicatifs, d'analyses et d'anecdotes, destiné aux passionnés et aux collectionneurs. 280 p, illustrées en couleurs et en N&B, 37 x 23, relié sous emboîtement. Ref. 01AFR0121 ..... 70.00 €.

➔ Frais de Port 8 €.



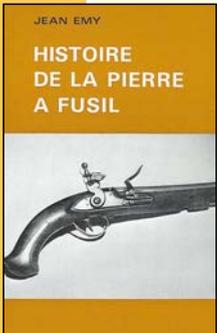
## ARMES DE CHASSE DE LA MÈCHE À LA PERCUSSION SUR CAPSULE

Collections du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne

Ce livre, richement illustré de très belles photographies, dévoile une première partie de la collection du Musée de Saint-Etienne. Il s'agit des armes à feu dévolues à la chasse, depuis les plus anciennes, dotées d'une mise à feu à mèche, jusqu'à celles dotées d'une mise à feu par percussion sur capsule. 320 p. illustrées en couleurs, 25 x 28, relié sous jaquette couleurs.

Ref. 01GAL0123 ..... 55.00 €.

➔ Frais de Port 8 €.



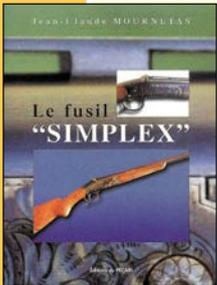
## HISTOIRE DE LA PIERRE À FUSIL

De J. Emy

Les militaires se sont intéressés très tôt à la production et aux techniques de fabrication de cet objet très spécial. L'auteur a reconstitué l'histoire de cette industrie particulière : étude du matériau, qualité du silex, technique de taille et utilisation sur les systèmes de mise à feu. 372 p, illustrées, 15,5 X 24,5, relié sous jaquette.

Ref. 01GAL0111 ..... 45.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



## LE FUSIL SIMPLEX

De J.-C. Mourmetas.

Parmi les modèles de fusils de chasse commercialisés par la Manufacture française d'Armes et Cycles de St-Etienne, un modèle monocoup a connu un grand succès auprès des chasseurs : le fusil Simplex. Adapté à toutes les chasses comme à tous les gibiers, il sera utilisé par les chasseurs débutants ou chevronnés ainsi que par les braconniers. Cet ouvrage fait l'historique de ce fusil en présentant les divers modèles produits. 112 p, bien illustré, 21 X 28, broché.

Ref. 01CHA012 ..... 26.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.

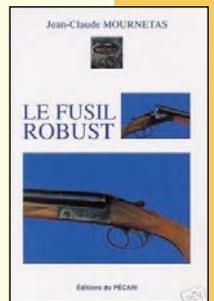
## LE FUSIL ROBUST De J.-C. Mourmetas

Le fusil Robust aura été l'un des meilleurs fusils grand public de son époque au début du siècle passé. Ses qualités balistiques sont telles qu'il peut rivaliser avec les fusils les plus réputés tant français qu'étrangers.

164 p., illustrées en couleurs, 16 x 24, broché.

Ref. 01CHA020 ..... 30.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



## CHASSE ET TIR

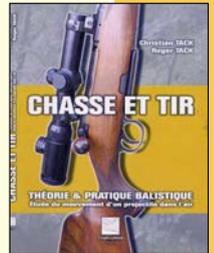
De C. et R. Tack

Comme dans toutes les disciplines, la chasse n'échappe pas à la règle : il est nécessaire de connaître un minimum de théorie.

Pour toutes les situations, cet ouvrage apporte une réponse précise. 176 p. illustrées, 21 x 29,7, broché.

Ref. 01TIR0130 ..... 36.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



## LES FUSILS DE CHASSE DE RÉGIS DARNE

De J.-C. Mourmetas

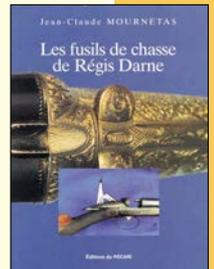
Dans cet ouvrage, l'auteur nous présente l'éventail complet de ce que fut cet ouvrier de génie. Analyse de chaque arme de chasse, modèle par modèle, type par type, en respectant la chronologie des inventions et des dépôts des brevets.

Broché sous jaquette couleurs, 16 x 24,

320 p. illustrées en noir et 16 pages en couleurs.

Ref. 01CHA019 ..... 30.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



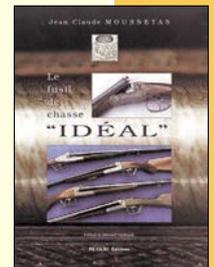
## LE FUSIL DE CHASSE IDÉAL

De J.-C. Mourmetas.

Le fusil de chasse Idéal fait par la Manufacture française d'Armes de St-Etienne constitue une des grandes réussites de l'armurerie française civile. Au fil des années, il a évolué pour constituer un fusil de chasse incontournable, près de la perfection. Cet ouvrage présente l'histoire et l'évolution de ce célèbre fusil de chasse. 112 p, 21 X 28, broché.

Ref. 01CHA011 ..... 26.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

| Titre(s)   | Prix  | Nom :             | Prénom :                  |
|--|-------|-------------------|---------------------------|
| .....  | ..... | .....             | .....                     |
| .....  | ..... | Adresse :         | .....                     |
| .....  | ..... | Code postal :     | Ville :                   |
| .....  | ..... | CB n°             | .....                     |
| .....  | ..... | Date expiration : | ...../..... - Signature : |
| Total ..... + Port ..... Frais de port groupés 13 € à partir de 3 ouvrages |       |                   |                           |

**FRAIS DE PORT OFFERTS POUR UNE COMMANDE SUPÉRIEURE À 122 EUROS**  
Pour l'étranger rajouter 15€ Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.

# Le sabre du général d'Hautpoul

*offert par la ville de Solingen*



La bataille d'Eylau, le 8 février 1807, selon Rugendas.

*Jean-Joseph d'Hautpoul est un général de la Révolution et de l'Empire né le 13 mai 1754 au château de Salettes près de Gaillac dans le Tarn et mort le 14 février 1807 suite à sa blessure à Eylau.*

*Texte et photos : Bertrand Bruel*

**L**a maison de Hautpoul est l'une des plus anciennes de France parmi la noblesse du Languedoc. A l'âge de dix ans, il est envoyé au collège d'Albi où il s'y fait remarquer moins par son application à l'étude que par un goût très vif pour la passion des armes. Dès dix sept ans, il s'engage comme volontaire dans la légion corse de cavalerie. De 1777 à 1792, il est cadet gentilhomme au régiment de Languedoc devenu le 6<sup>e</sup> Chasseur où il finit colonel après Valmy.

## « Point d'Hautpoul, point de 6<sup>e</sup> Chasseur »

En février 1794, Jean-Joseph attend de nouvelles instructions à Cambrai lorsqu'il apprend l'arrêté de la Convention qui décrète que tous les nobles doivent quitter le service et être arrêtés. Hautpoul, suspect par son origine noble et l'émigration de plusieurs membres de sa famille, est placé devant l'alternative de quitter la France ou l'arrestation. C'est alors que se produit un événement uni-

Détail de la seconde garniture côté garde.



que pour l'époque : tout le 6<sup>e</sup> Chasseur, son régiment où il est fort apprécié ayant appris les mesures prises contre son chef, se met à cheval sous les fenêtres du Représentant du Peuple en mission, membre de la Convention qui détient tous les pouvoirs. Les cavaliers unanimes obtiennent la restitution de leur colonel au cri de « point de d'Hautpoul, point de 6<sup>e</sup> Chasseurs ».

Le 3 avril 1794, il est nommé général de brigade (nomination provisoire) à l'armée du Nord sous Ferrand. Il commande l'avant-garde de la Cavalerie Légère à l'armée des Ardennes sous Desjardin le 17 mai puis l'avant-garde sous Marceau le 27 mai. Le 26 juin, il combat à Fleurus et est employé à l'armée de Sambre-et-Meuse le 2 juillet 1794 sous Lefebvre. Confirmé dans le grade de général de brigade par le comité de Salut Public le 13 juin 1795, il se signale au combat de Blankenberg le 13 septembre 1795. Le 4 juin 1796, il est promu général de division. Ce même jour, il est blessé à l'épaule

gauche à Altenkirchen non sans avoir pris aux Autrichiens 11 pièces de canons, 400 chevaux et fait prisonnier le colonel de Jordis Infanterie, une partie de son régiment et ses drapeaux. Remplacé par Richepanse, il prend à nouveau sa place quand celui-ci est blessé le 6 août 1796. Il commande en chef la grosse cavalerie sous Grenier le 23 janvier 1797, sert au passage du Rhin à Neuwied le 18 avril puis il est désigné pour l'armée d'Angleterre le 12 janvier 1798 et nommé inspecteur général de cavalerie. Il commande la 7<sup>e</sup> division de cavalerie à l'armée de Mayence le 29 juillet 1798, à l'armée du Danube le 6 mars 1799. Il est à Stockach le 25 mars 1799, mais ayant désobéi et manqué une charge, il est suspendu de ses fonctions le 30 avril après une plainte déposée par le général en chef Jourdan. Il est acquitté par un conseil de guerre réuni à Strasbourg et remis en activité à l'armée du Rhin le 27 juillet 1799. Il commande la réserve de cavalerie sous Ney le 25 septembre 1799, sous Lecourbe en novembre 1799 puis sous Baraguey d'Hilliers en janvier 1800. Il fait partie du corps de réserve sous Moreau le 1<sup>er</sup> avril 1800, se signale à Engen le 3 mai, à Biberach le 9 mai et à Hohenlinden en 1800.

## Guerres napoléoniennes

Il est nommé par le Premier Consul inspecteur général de la cavalerie le 24 juillet 1801 puis il fait partie du camp de Compiègne le 30 août 1803. Il commande la cavalerie de Saint-Omer le 17 novembre 1803.

Détail de la monture déployée.



DÉCORATIONS, SABRE ET PISTOLETS

ayant appartenu

AU GÉNÉRAL D'HAUTPOUL

(COMTE D'HAUTPOUL)

*Carnet de la Sabretache.*  
BENOIST-LEVRAULT & C<sup>ie</sup>. ÉDITEURS.

EXPOSITION MILITAIRE RÉTROSPECTIVE.

Carnet de la « Sabretache ».



Sabre côté gauche, monture fermée, lame aux armes de Solingen.

Lorsque en août 1805, Napoléon réorganise la Grande Armée en la dotant d'une importante réserve de cavalerie confiée au maréchal Murat, il choisit Hautpoul à la tête de la 2<sup>e</sup> division de cuirassiers.

A Austerlitz le 2 décembre 1805, il enfonce le centre russe par une charge de cavalerie sur le plateau de Pratzen. Napoléon 1<sup>er</sup> lui donne le grand cordon de Grand Aigle de la Légion d'honneur et le nomme sénateur le 19 mars 1806. Il sert en Prusse à Iéna et à la prise de Lübeck. Le 6 février 1807, il est victorieux au combat de Hoff en présence de l'Empereur. Enfin à la bataille d'Eylau, il est blessé pendant sa troisième charge atteint d'un bisciaïen à la cuisse droite et meurt six jours après au château de Worienen. Il était sur le point d'être nommé maréchal de France. Son nom est gravé au côté est de l'Arc de triomphe de l'Etoile.

Alors qu'il sert à l'armée de Mayence en 1798 et qu'il établit son quartier général à Elberfeld dans le duché de Berg près de Solingen, le général d'Hautpoul a le droit de réquisitionner les approvisionnements nécessaires pour la subsistance des hommes et des chevaux. Cependant il use de ce droit sans abus avec beaucoup de prudence et de diplomatie. En reconnaissance de sa généreuse conduite, les habitants de la région font fabriquer et lui offrent un sabre d'honneur que nous vous présentons.

L'abandon des encombrantes montures multibranches et l'adoption des sabres à branche unique en particulier pour les sabres de cavalerie légère au début du XVIII<sup>e</sup> pose le problème de la protection de la main du combattant, nécessaire prolongement de l'arme.

De cette recherche va naître la monture à « garde de bataille » ou à palmette, mais aussi d'ingénieux systèmes qui allaient ren-



Le général comte d'Hautpoul-Salettes (1754-1807). Il commande à la bataille d'Austerlitz la 2<sup>e</sup> division de cuirassiers de la réserve de cavalerie. Ses cavaliers, joints aux cuirassiers de Nansouty, vont chasser du champ de bataille la nombreuse cavalerie du prince Jean de Liechtenstein. *Composition de Maurice Toussaint.*

forcer la protection de la branche simple tout en conservant le « confort » d'une arme plus facile à porter.

Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup>, et plus particulièrement sur les sabres d'officier de dragons ou de gendarmerie se développent des montures à branches secondaires mobiles avec système de blocage, comme par exemple celle de l'arme d'officier du régiment des dragons de monseigneur le Dauphin (collection Dr Georges). Aussi quelques montures avec de fausses coquilles amovibles que l'on retrouve sur les sabres des cheveu-léger de la maison du Roi Louis XV (ancienne collection Aries) mais qui ne vont connaître qu'un succès éphémère.

Cette mode de branches simples qui se divisent en deux ou en trois va se développer pour certains sabres, notamment ceux d'officiers de cavalerie légère et donner naissance aux montures dites « à branches tournantes ». De nombreux sabres révolutionnaires d'officiers volontaires, dits à la « montmorency » seront équipés de ce type de monture mais avec des branches souvent de tôle mince et offrant une protection illusoire.

Une arme retiendra plus particulièrement



Détail de la seconde garniture côté contre-garde.



Détail de la boulerolle côté garde.



« 1805 ». Cuirassiers dans l'attente de la charge. Détail du tableau de Meissonier.

notre attention, c'est le sabre fabriqué par Jean Knecht à Solingen et contemporain de la guerre de sept ans. La monture s'inspire de celle des hussards prussiens avec oreillons mais dont la branche de garde au décor ondé se divise ici en trois parties : une branche fixe et de part et d'autre deux branches mobiles. Le fourreau bois recouvert de chagrin est renforcé par trois garnitures de fer gravé (Musée de l'Empéri).

Nous allons retrouver la plupart de ces caractéristiques sur le sabre du général d'Hautpoul.

## Un sabre prémonitoire

Un autre sabre va nous surprendre, surtout lorsqu'on est sans ignorer qu'Hautpoul a servi dans la légion corse en 1771 et que son sabre était alors très proche que celui que va lui offrir la ville de Solingen en 1798. Sur ce modèle réglementaire chez les soldats et officiers de la légion corse, l'influence germanique est très présente. Le pommeau à courte jupe, la forte monture en acier à une branche fixe qui se divise en deux avec la secondaire mobile, un important nœud de corps prolongé par un quillon incurvé vers la lame, un couvre fourreau, une fusée presque droite préfigurent le sabre de présent du futur général. De même, la forte lame, plus courte ici.

## Le sabre de présent de la ville de Solingen

### La monture :

En laiton doré à trois branches qui se réunissent pour former une forte branche à pans au décor ondoyant. La garde ainsi conçue permet le port de l'arme au côté sans gêne quand elle présente une branche, et la protection de la main au combat quand elle développe ses trois branches.

La branche principale se divise en trois par simple écartement, mais un dispositif de blocage en acier la maintient ouverte et se débloque par pression sur un fort pousier.

Le pommeau quadrangulaire mouluré à fort bouton de rivure reçoit dans une glissière la fixation supérieure des trois branches.

En dessous des trois branches, la monture s'élargit en un fort nœud de corps qui porte un quillon en acier dont la base inclut le pousier de déblocage des branches. Une peau de roussette filigranée de cuivre recouvre le bois de la fusée droite et à profil rectangulaire.

### La lame :

C'est une forte lame de cavalerie de ligne à faible courbure longue de 92 cm. Elle porte sur le dos la marque de « Samuel Klünin fabricant à Solingen ».

Bleuie au tiers, elle est gravée côté garde sur fond doré : d'une couronne de lauriers entourant un trophée, des armoiries de Solingen représentant deux épées croisées brochant une ancre avec en exergue l'inscription : LA VILLE DE SOLINGEN ».

Du côté contre-garde après une couronne de lauriers au talon et précédée d'un trophée s'inscrit en lettres flammées sur fond doré : « au général d'Hautpoul ».

### Le fourreau :

Sur fût de bois, un chagrin noir le recouvre et trois garnitures de laiton doré le renforcent.

Côté garde, la chape ajourée d'un médaillon ouvrant sur du chagrin rouge s'enrichit de la gravure de trophées, drapé, et lion brochant des tubes de canons. La garniture centrale ajourée d'un même médaillon présente un décor de drapeaux. La bouterolle à médaillon sur chagrin rouge développe la représentation d'un personnage féminin braquant une longue-vue et surmontant des ancres.

Côté contre-garde, la chape est gravée d'une tête de lion tenant dans sa gueule deux anneaux dont l'un sert de perchoir à un oiseau stylisé. La garniture centrale s'orne d'un lion couché et la bouterolle de filets formant éventail.

Les pitons des anneaux sont fixés directement au dos du fourreau sur une embase rectangulaire. Parmi les éléments décoratifs se retrouve le lion symbole de la puissance, de la sagesse et de la justice, mais qui figure aussi sur les armoiries du duché de Berg, proche de Solingen.

Ce sabre d'une grande qualité reste sobre, élégant et efficace par la conception de sa monture destiné aux combats que peut conduire un général de cavalerie de ligne. La ville de Solingen, proche du quartier général d'Hautpoul à Elberfeld, a voulu par ce présent rendre hommage au soldat valeureux et généreux avec ses habitants.



Détail du décor de la chape côté garde.

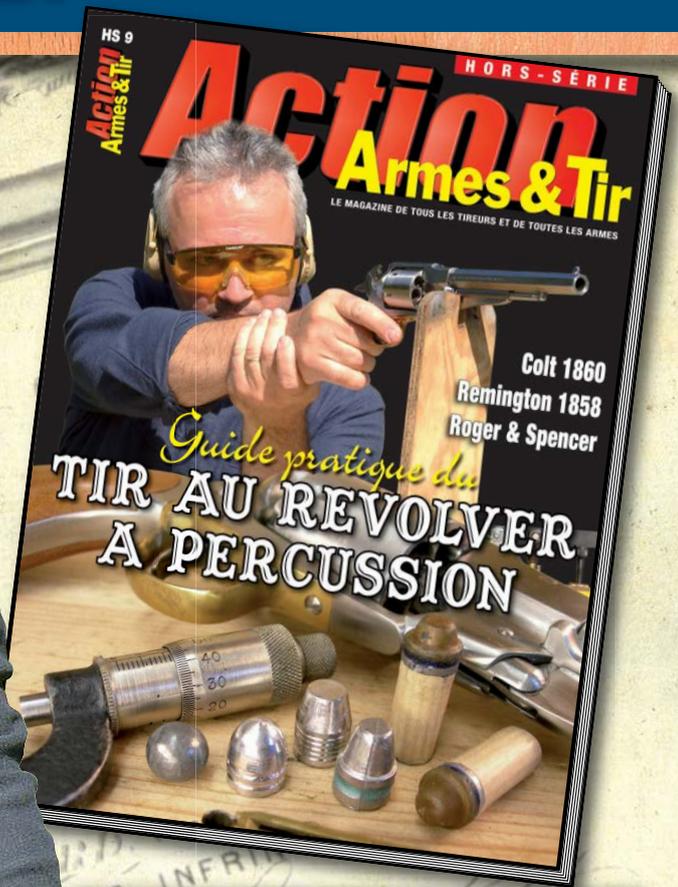


Détail de la chape côté contre-garde.

# Guide pratique du TIR AU REVOLVER À PERCUSSION

HORS SÉRIE N°9 - 13,60 €

**Action**  
Armes & Tir



## BON DE COMMANDE

A découper ou à recopier et à retourner rempli avec votre règlement à : Régi-Arm - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

- Je désire recevoir Action Guns hors série N°1 :  
**LES PISTOLETS 22 LR À UN COUP** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°2 :  
**LES TROUPES D'ÉLITE EUROPÉENNES** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°3 :  
**LES PISTOLETS DE COMBAT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°5 :  
**LES FUSILS D'ASSAUT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°6 :  
**LE FUSIL D'ASSAUT KALASHNIKOV** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°7 :  
**LES COUTEAUX DE COMBAT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°8 :  
**LE PETIT GUIDE DU RECHARGEMENT** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°9 :  
**GUIDE DU TIR AU REVOLVER À PERCUSSION** (15,85 € franco)



Par correspondance en remplissant le bon de commande ci-joint.

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : .....  
 Ville : .....  
 Ci-joint mon règlement de : ..... Euros  
 Chèque bancaire  
 CB n° .....  
 Date d'expiration ...../..... Signature



Texte et photos : Wolfgang Kern

# Les premiers pistolets lance-fusées suisses

*Au début du 20<sup>e</sup> Siècle, la Suisse, comme d'autres nations, remet à ses troupes des engins pyrotechniques de signalisation de différents modèles et calibres afin de les tester.*

**En haut à droite :** Raketenpistole modèle 1917/38 : il se distingue par sa carcasse à épaisseur uniforme, avec plaque de recouvrement non étagée. Les plaquettes à busc et rainures avec fixation par deux vis sont fabriquées en matière synthétique.

**Modèle 1917 modifié,** vue du côté droit.

**Sac à dos avec étui de lance-fusées suisse.**

**A**près de multiples épreuves, ni le pistolet de signalisation modèle Behr d'origine allemande, construit sur la base d'un engin d'abattage de bétail, ni le projecteur à main modèle 1890 du fabricant Hamberger ne pourront satisfaire les besoins des militaires. Le premier se caractérise par son système de bascule latérale du canon, lequel est chambré en calibre 1 (34 mm). Le second se compose de deux tubes de laiton chromé, raccordés par un simple système de fermeture à baïonnette. Sa cartouche, de calibre 9 mm, est chambrée dans la partie la plus longue, la partie plus courte renfermant le percuteur et son ressort. Ce

modèle, qui fait partie des tout premiers engins pyrotechniques de signalisation, est dénommé « Schlangenpistole », ce qui signifie « pistolet serpent », en raison de la trace éclairante produite au tir par ses cartouches qui partent en tourbillon. On distingue deux versions, légèrement différentes l'une de l'autre. Le modèle étudié sur le brevet possède un anneau de calotte et présente un numéro de série frappé sur le canon. Mais il existe un certain nombre d'exemplaires d'un modèle sans anneau, muni d'un bouton arrondi tenant lieu de masselotte et qui ne porte jamais de numéro de série.

C'est à partir de 1915 que le Département



En haut, un modèle 1917 avec adjonction d'une sûreté ; en bas, un modèle 1917/38.

Militaire Fédéral Suisse commence à se préoccuper sérieusement de l'introduction d'un pistolet lance-fusées normalisé, probablement à la suite des expériences faites par les armées en guerre à ce moment là. Après avoir rejeté les deux propositions préalables, la Suisse accepte un prototype soumis par l'entreprise SIG (Schweizerische Industrie-Gesellschaft) située à Neuhausen. Il s'agit ici d'une version agrandie du modèle 1894 « Hebel » en usage dans l'armée allemande. L'augmentation des dimensions est rendue nécessaire du fait que le Département Fédéral opte pour l'adoption du calibre 1 de 34 mm, alors que l'Allemagne reste (et restera) fidèle au calibre 4 de 26,65 mm.

Le prototype SIG emprunte au modèle Hebel ses trois principales caractéristiques : son système à canon basculant déverrouillé au moyen d'un levier situé devant le pontet ; son mécanisme à simple action avec chien extérieur muni d'un percuteur ; sa queue de détente protégée par un pontet. Le prix fixé par SIG, soit 95,00 francs suisses l'unité, n'est alors valable que pour une commande minimale de cinq cents pièces. Une autorisation d'achat pour 1.350 pièces sera délivrée le 27 septembre 1916 par le chef de la section technique de guerre, après avoir fait auparavant soumettre quelques modifications comme, entre autres, un percuteur à ressort de rebondissement. Ce nombre de 1.350 exemplaires, pour le pistolet qui prendra la dénomination de « Raketenpistole Modèle 1917 », ou plus simplement Rp 17, peut surprendre. Il résulte de l'étude effectuée par l'état-major général, laquelle aboutit à la conclusion que, sur le front, pour une compagnie, un minimum de 2 pistolets est à envisager, soit 8 pistolets par bataillon. 1.312 pistolets sont alors nécessaire pour équiper les 164 bataillons, Elite et Landwehr. Le nombre total de 1.350 tient compte d'un



réserve de 38 pièces. Cette commande sera honorée par SIG à raison de 800 pièces en janvier et février 1917, les 550 pièces restantes étant livrées en mars 1918.

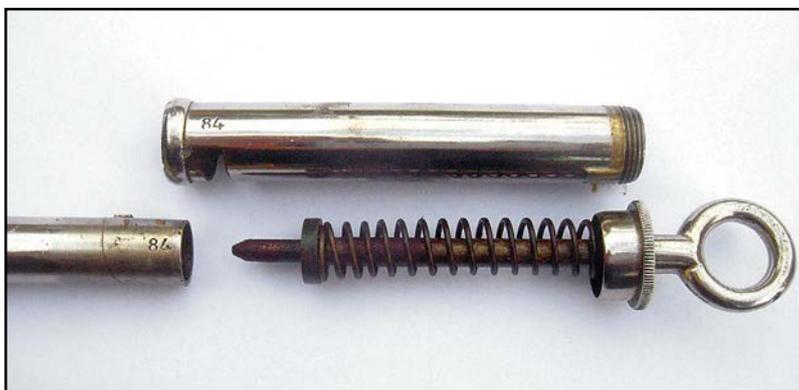
Marquage du fabricant d'un modèle 1917.

## Le pistolet « Rp 17 » (Raketenpistole modèle 1917)

En examinant de près ce premier pistolet-signaleur suisse réglementaire, qui porte désormais la désignation de modèle Rp 17, nous découvrons une similitude remarquable de sa plaque de recouvrement de la platine avec celle du modèle allemand Hebel, puisque les deux sont étagées. Cette particularité disparaîtra avec les modifications qui lui seront ultérieurement apportées. La largeur de la carcasse modifiée, qui ne présente plus de décrochement, est de 20 mm alors qu'elle était de 14 mm seulement dans sa version originale (mesure effectuée à la verticale du chien). D'autres similitudes avec le pistolet utilisé par les troupes allemandes au cours de la Première Guerre mondiale



Numéro de série et marquage du fabricant sur le Raketenpistole modèle 1917/38.



Schlanguenpistole Hamberger M 1890 en cal. 9 mm, premier type, démonté.



Schlanguenpistole Hamberger M 1890 en cal. 9 mm, deuxième type, démonté, accompagné de sa cartouche.



Une sûreté a été ajoutée, sur le côté droit de la carcasse, sur quasiment tous les modèles 1917.

apparaissent au niveau de la forme du pontet et des plaquettes en bois lisse fixées par une vis unique.

L'entreprise SIG fabriquera et livrera par la suite 4.500 autres pistolets de ce type, auxquels des modifications importantes seront apportées. On note une différence dans le dessin des plaquettes en bois, qui présentent désormais un busc et des rainures afin d'offrir une meilleure prise en main, ainsi que l'abandon du pontet, la présence du levier de déverrouillage du canon, qui en épouse la forme, se révélant suffisante pour protéger la détente. Grâce à ces diverses modifications, qui font la joie des collectionneurs, il est possible de trouver dans les collections privées de multiples variantes du Rp 17 car nous faisons ici véritablement face à une période de transition avant d'aboutir au modèle Rp 17/38, pouvant être considéré comme le modèle définitif n'ayant plus reçu de modifications majeures. A noter qu'à partir de 1937, le Rp 17 sera équipé d'un système de sûreté. En raison de cette adjonction, il est malheureusement fort probable que le Rp 17 dans son état original, c'est-à-dire sans sûreté, soit particulièrement difficile à trouver.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que 5.850 Rp 17 ont été fabriqués sous contrat avec SIG. L'indication « Waffenfabrik Neuhäusen » est frappée sur le côté gauche de la carcasse, immédiatement à la droite de la vis de pivot du canon. Le poinçon de réception

Caisse de transport pour deux pistolets suisses.



Extraction automatique d'une cartouche en cal. .34 mm.

du contrôleur fédéral se trouve également sur le côté gauche de la carcasse, au-dessous de cette inscription. Quant au numéro de série, il apparaît sous la carcasse, à l'avant. Ce même numéro se retrouve sur le côté gauche du tenon de verrouillage du canon. Les diverses pièces constitutives du pistolet sont également numérotées.

Le Rp17 avait montré quelques faiblesses au cours de sa carrière, notamment des dégâts causés par des pressions excessives résultant de l'emploi de munitions d'un certain âge développant des caractéristiques pyrotechniques modifiées (rappelons que les cartouches de signalisation sont chargées à la poudre noire et que leur période de validité est donc limitée) - ceci sans toutefois provoquer de blessures graves. La Waffenfabrik Bern fut chargée de soumettre une proposition de modification et d'uniformisation des quelques 4500 pistolets encore en service. Mais ni le remplacement de l'ancien canon à paroi mince de 1,5 mm par le canon du Rp 17/38 d'une épaisseur de 3 mm, ni un renforcement du canon existant ne fut réalisé car, à cette époque, on pensait déjà à un remplacement des anciens pistolets par un tout nouveau modèle.

## Fonctionnement

L'ouverture du canon est obtenue en abaissant le levier situé devant la détente. Grâce à ce mouvement, le curseur coulissant libère les deux tenons de verrouillage, ce qui permet de faire basculer le canon vers le bas, autour de sa vis de pivot. La fermeture du canon est obtenue en le faisant basculer vers le haut. Poussé par son ressort, le curseur s'engage automatiquement dans les tenons. On arme le pistolet en tirant le chien en arrière jusqu'à ce que son cran et celui de la détente soient en prise.

Une pression exercée sur la détente libère le chien qui, entraîné par son ressort, vient frapper le percuteur. Le chien est ensuite ramené à sa position de repos par le bras inférieur du ressort de percussion, ce qui

permet alors au ressort du percuteur de rappeler ce dernier en arrière. Un cliquet à ressort, monté autour de la vis de pivot, fait automatiquement reculer l'extracteur à l'ouverture du canon.

A la plupart des modèles Rp 17, a été rajouté un levier de sûreté, identique à celui déjà monté en série sur le modèle Rp 17/38. On enclenche la sûreté en plaçant le levier sur la lettre « S » (sûreté) gravée en blanc et on enlève la sûreté en plaçant le levier sur la lettre « F » (feu) gravée en rouge. Dans la position « F », le chien est libre mais le levier de déverrouillage du canon est condamné. Dans la position « S », le levier de déverrouillage est libre, le chien peut être armé ou désarmé, mais le verrou de sûreté l'empêche de venir frapper le percuteur.

## Le pistolet « Rp 17/38 » (Raketenpistole modèle 1917/38)

L'entreprise W+F (Waffenfabrik Berne) étudie en 1937 la possibilité de montage d'une sûreté sur le Rp 17 : elle développe donc à cet effet un système qui donnera toute satisfaction et sera adopté. D'autres modifications sont proposées et acceptées : l'uniformisation des tolérances de fabrica-

tion ; le renforcement de la paroi du canon de 1,5 mm à 3 mm ; le remplacement des plaquettes en bois par des plaquettes en matière synthétique, brune ou noire et leur fixation par deux vis afin de leur assurer une meilleure adhérence sur la carcasse. En revanche, la proposition de simplifier la construction du pistolet en remplaçant ses deux ressorts (chien et détente) par un ressort unique sera refusée.

Vers la fin de 1937, la W+F recevra commande d'une première série de nouveaux pistolets-signaleurs incorporant toutes les modifications énumérées. Ce nouveau modèle prendra la dénomination « Rp 17/38 » et sa fabrication débutera avec le numéro 6001, le différenciant facilement du Rp 17 dont la fabrication, par SIG, se terminera très probablement avec le numéro 5851. La production du Rp 17/38 se poursuivra de 1938 à 1948 et comptera environ 9745 exemplaires. La numérotation sera donc de 6001 à 15746. Le numéro de série est frappé sur le côté gauche de la carcasse, suivi du sigle W+F et d'un écusson portant la croix fédérale, à la verticale du chien. Les deux ou trois derniers chiffres du numéro de série sont également frappés sous le canon (tenon de verrouillage) et sur les pièces constitutives du pistolet.



**Numéro de série frappé sous la carcasse.**

|                                      | Schlangenpistol<br>Modèle 1890<br>1 <sup>er</sup> type | Schlangenpistole<br>Modèle 1890<br>2 <sup>e</sup> type | Raketenpistole<br>Modèle 1917   | Raketenpistole<br>Modèle 1917/38  | Fliegerraketenpistole<br>Modèle 1927   |
|--------------------------------------|--|--|---|---|--|
| <b>Constructeur</b>                  | Hamberger  | Hamberger  | SIG Neuhausen<br>(Schweizerische<br>Industriegesellschaft<br>= Département de<br>fabrication d'armes) | W + F Bern<br>(Eidgenössische<br>Waffenfabrik<br>= Fabrique<br>fédérale d'armes)    | W + F Bern<br>(Eidgenössische<br>Waffenfabrik<br>= Fabrique fédérale<br>d'armes) |
| <b>Calibre</b>                       | 9 mm   | 9 mm   | 1 (34 mm)   | 1 (34 mm)   | 12,8 mm  |
| <b>Longueur totale</b>               | 260 mm   | 265 mm   | 410 mm  | 410 mm  | 140 mm   |
| <b>Longueur du canon</b>             | 163 mm   | 163 mm   | 275 mm  | 275 mm  | ----   |
| <b>Poids</b>                         | 110 g  | 131 g  | ~ 1,850 g   | ~ 2,300 g   | ~ 750 g  |
| <b>Matériau de construction</b>      | Alliage cuivre /<br>laiton, chromé                     | Alliage cuivre /<br>laiton, chromé                     | Acier, bronzé   | Acier, bronzé   | Acier, bronzé  |
| <b>Levier de sûreté</b>              | non  | non  | non   | oui   | non  |
| <b>Plaquettes</b>                    | non  | non  | Bois de noyer, lisse  | Matière synthétique   | Bois de noyer, lisse   |
| <b>Marquages</b>                     | Numéro de série  | ----   | Logo du fabricant<br>Waffenfabrik<br>Neuhausen<br>No. de série<br>Poinçon de contrôle<br>« + »        | Logo du fabricant<br>W+F<br>No. de série<br>Poinçon<br>de contrôle<br>Blason suisse | Waffenfabrik Bern<br>Croix fédérale<br>« + »<br>No. de série                     |
| <b>Séquence des numéros de série</b> | 1-84   | ----   | 1-5851  | 6001-15746  | 1-402  |



Cartouche à gaz lacrymogène pour modèle 58.



Différentes cartouches de cal. 34 mm.

A cause de ces modifications, le poids du Rp 17/38 est nettement plus élevé que celui du Rp 17. Il pèse désormais plus de 2.300 grammes. Le Rp 17/38, désigné « Rp 38 » à partir de 1975, donnera entière satisfaction et sa construction très robuste (quelque peu surdimensionnée selon certains !) n'entraînera que très peu de réparations.

### Le pistolets « Rp 17/57 Pz. Attr. » et « Rp 38/57 Pz. Attr. » pour véhicules blindés factices

Les Rp 17 et 38 ont également été utilisés pour d'autres buts que celui pour lequel ils avaient été conçus. En effet, un petit nombre d'entre eux - estimé à une trentaine d'exemplaires - a été légèrement modifié pour être monté dans des véhicules blindés factices utilisés lors d'exercices aux armes anti-chars. Ces pistolets se distinguent par le meulage de la bride de grenadière, la suppression de l'anneau de calotte et une chambre à cartouche raccourcie à 100 mm. Une cartouche a été spécialement conçue pour simuler le tir

Caisse à munitions pour le Raketenpistole.



d'un canon dans ces chars d'assaut factices. D'une longueur de 97 mm, cette cartouche de manœuvre dépourvue de projectile contient 2,5 g de nitrocellulose.

### Le pistolet à gaz lacrymogène modèle 58 pour services de police

Comme l'indique sa désignation officielle, ce pistolet, introduit en 1958 et établi sur la base du Rp 38, est uniquement destiné aux services de police : les modifications consistent en l'adjonction d'une crosse en tubes, d'une hausse à dioptre et d'un guidon sous tunnel. Une cinquantaine d'exemplaires seulement ont été produits. Deux cartouches spéciales ont été élaborées pour son utilisation : réf. 593-6710 (chloracétophénone 4,5 g) et réf. 594-7810 (chloracétophénone 4,5 g) avec projectile en caoutchouc 4,5 g (la chloracétophénone est un produit solide dont les vapeurs sont lacrymogènes).

### Pistolet de signalisation modèle 27

Ce pistolet de signalisation de calibre 12,8 mm était destiné à l'aviation militaire fédérale. Conçu en 1925 par la W+F et présenté comme prototype en 1926, il sera produit en série dès 1927, après avoir reçu quelques modifications. Les pièces constitutives ont été fabriquées par des sous-traitants et assemblées par la W+F, comme ce fut d'ailleurs le cas pour les pistolets précédents. Une première série de 250 exemplaires fut mise en service en 1928, à l'intention des avions d'observation, suivie par une seconde série de 140 pistolets, livrée entre 1941 et 1943. De source officielle, il est établi que la numérotation des pistolets de signalisations modèle 27 se termine par le No. 402. Toutefois

Cartouche à gaz lacrymogène et projectile en caoutchouc.



il faut encore noter une présérie de 20 pièces fabriquées en Allemagne dont la numérotation nous est malheureusement inconnue.

La conception de ce pistolet présente quelques analogies avec le système du pistolet de signalisation allemand Eisfeld, toutefois ce dernier utilise des ressorts à lame. Le projectile consiste en un cylindre de 60 mm de diamètre se terminant par une tige de guidage d'environ 12 mm de diamètre. Cette tige contient les éléments d'allumage de la charge principale ainsi qu'une petite charge de propulsion. En introduisant le projectile, le ressort principal est comprimé cependant qu'un crochet saisit le bord arrière de la tige de guidage. En appuyant sur la détente, le percuteur est d'abord poussé vers l'arrière, ce qui comprime davantage le ressort principal. En continuant d'appuyer sur la détente, la gâchette libère le percuteur qui, à la fin de sa course, remplit deux tâches : la libération du projectile par déverrouillage et l'allumage de la charge de propulsion. Le projectile est expulsé du canon par l'action combinée du ressort principal et de la charge propulsive. Il est intéressant de noter qu'un dispositif de sûreté a été étudié en juillet 1929, mais qu'il ne fut jamais adopté. La carcasse est en acier, recouverte par un bronzage noir. Les plaquettes sont en bois lisse à fixation par une seule vis. Le numéro de série est frappé sur la carcasse, du côté droit, immédiatement au-dessus de la plaquette. Sous le numéro de série apparaît une croix fédérale et, en dessous de celle-ci, la mention sur deux lignes : « Waffenfabrik Bern ». L'arme a été officiellement en service jusqu'à la fin 1983 dans les troupes d'aviation, pour utilisation avec les voitures de piste sur les terrains militaires. Elle permettait, en effet, l'interdiction d'accès à la piste par le tir d'une fusée à une étoile rouge. En conclusion, le pistolet modèle 27 peut se définir comme étant des plus simples à utiliser grâce à son mécanisme assez particulier.

## Les munitions

Selon le règlement N°. 53141 f de l'armée suisse, datant de 1958, les fusées sont livrées sous forme de cartouches complètes. Deux types de cartouches sont utilisés : les fusées à signaux et les fusées éclairantes. On compte trois couleurs d'étoiles, blanche, rouge et verte, chaque couleur étant à son tour déclinée en fusée à une ou à plusieurs étoiles. Toutes brûlent d'une lumière blanche dans la partie ascendante de leur trajectoire et ce n'est qu'au sommet, à environ



Pistolet de signalisation modèle 1927 avec une cartouche chargée.

100 m de hauteur, que la couleur choisie apparaît, au moment où les étoiles sont projetées hors de la fusée. Les étoiles brûlent normalement pendant environ les trois quarts de leur chute. On tire ce genre de munitions sous un angle d'environ 90°. Cela permet aux fusées de monter le plus haut possible. Les cartouches sont fabriquées en laiton. On rencontre deux longueurs, 82 mm et 123 mm, cette dernière correspondant généralement aux cartouches à parachute ou à étoiles multiples. La couleur de l'étoile est indiquée par la couleur de l'étiquette, de forme ronde, collée sur l'opercule tandis que le nombre de traits, portés par cette même étiquette, correspond au nombre d'étoiles.

Les fusées éclairantes sont munies d'un parachute. Le tube de carton, qui contient la composition lumineuse et le parachute, est projeté à environ 60 m de hauteur par la charge de poudre de la cartouche. Vers le sommet de la trajectoire, le parachute et la composition lumineuse sont expulsés du tube. Le premier s'ouvre et la deuxième commence à brûler. La fusée éclaire durant environ 25 secondes. On tire la fusée éclairante sous un angle d'environ 45°, dans la direction de l'objectif. Ces fusées sont destinées à éclairer des secteurs de terrain : leur pouvoir éclairant est suffisant pour un espace de 150 à 200 m de diamètre. La rapidité du tir et le nombre des fusées sont fonction de l'espace à éclairer et de la durée d'éclairage souhaitée.

En avance sur leur temps en ce qui concerne le recyclage, les manuels obligent les tireurs à remettre après utilisation les douilles vides dans leur gaine afin de ne pas risquer de les endommager ou les perdre. Les douilles étant fabriquées dans un matériau coûteux pouvant être réutilisé, celles qui manquent ou qui ont été endommagées sont payées par la troupe.

Cartouches de cal. 34 mm pour le Raketenpistole.



### Bibliographie :

« Les pistolets lance-fusées d'ordonnance suisse » par Jean-Pierre Kloos, édité le 3 février 1985 dans « REVUE » par l'Association suisse pour l'étude des armes et armures.

« Die munition der schweitzer raketenpistolen » par Hugo Ineichen, publié dans Schweizer Waffen magazine n°35 de mars 1986.



# Le revolver à crochet de Théodore Croute



Texte : Guy Gadisseur  
Photos : Pat. Dona

*Partiellement, semble-t-il, inspirée du revolver Galand de part son système de bloc canon-cylindre glissant avec extracteur collectif, cette arme de Th. Croute s'en différencie cependant par son système de fermeture crédible et innovant qui ne fait pas appel, comme c'est le cas sur le Galand, à un grand levier articulé relativement encombrant.*

## L'inventeur

Ce revolver à système est l'invention de Théodore Croute, maître armurier à Saint André, petit village rural situé entre Liège et Maastricht dans la région du pays de Herve en Belgique.

Cet homme de l'art, dépose de 1864 à

1880, rien moins que dix brevets d'invention relatifs pour la plupart aux armes de poing et notamment :

- Une détente adoucie applicable aux pistolets Lefauchaux.
- Un cylindre avec tire-cartouche applicable aux pistolets-revolvers.
- Un système de fermeture applicable aux pistolets-revolvers à percussion centrale.
- Une fermeture applicable au fusil système Comblain.
- Un système de tire-cartouches applicable aux pistolets-revolvers avec fermeture de sûreté.

## L'arme

Il s'agit d'un revolver à six coups, à cadre fermé et à percussion centrale.

La platine n'est pas à chien rebondissant, le canon octogonal de 148 mm porte cinq rayures droitières et un guidon pyramidal placé en queue d'aronde. Le calibre est de 380.

Médaille  
du tir international  
de Liège 1869  
avers et revers.



| Fiche technique   |   |
|-------------------|---|
| Longueur totale   | 265 mm  |
| Longueur du canon | 148 mm  |
| Hauteur           | 125 mm  |
| Calibre           | 380 – 5 rayures droitières                    |
| Capacité          | 6 coups à percussion centrale et poudre noire |
| Finition          | En blanc                                      |

Le cran de mire est creusé dans la partie supérieure du bâti.

Le barillet à six chambres n'est pas cannelé et est doté d'un extracteur collectif en étoile.

L'avant du bâti porte un crochet servant après déverrouillage, à tirer l'ensemble canon- barillet vers l'avant et fait saillir l'extracteur collectif en étoile

La clé de fermeture de ce système et qui est l'objet du brevet, se visse en bout de bande.

Elle voyage avec le canon, quand on ouvre le revolver.

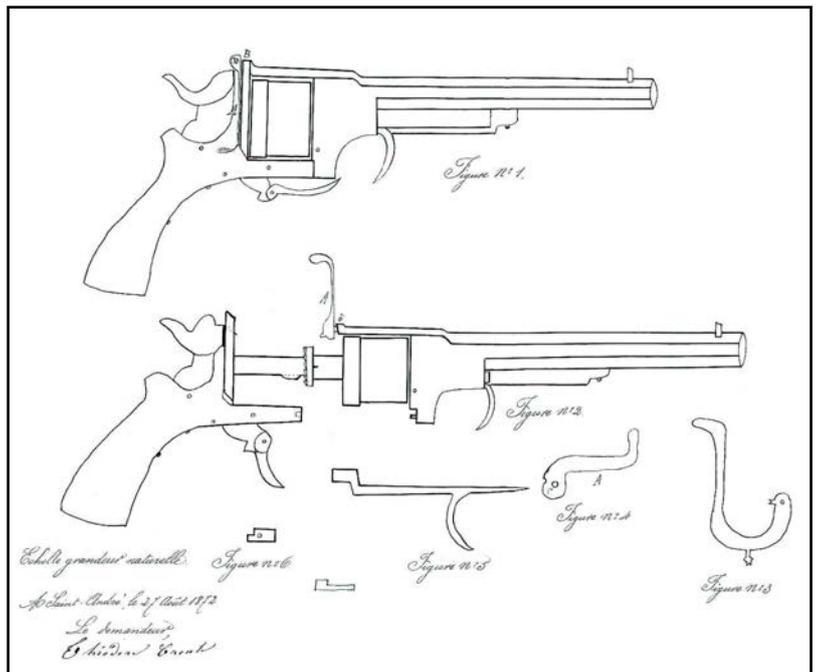
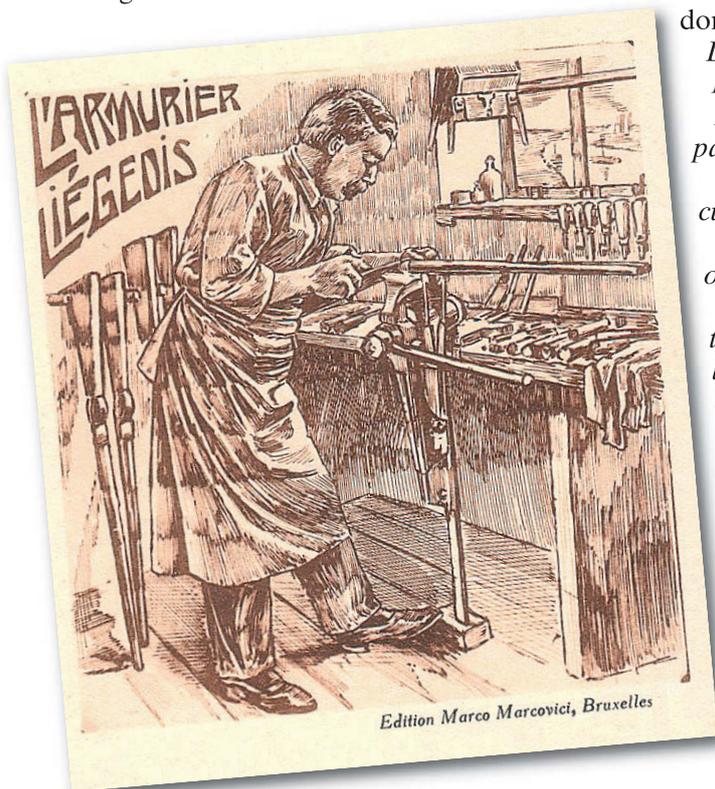
Elle vient pousser dans un creux pratiqué dans la bascule et elle se ferme à l'extérieur par deux pivots de la bascule qui se trouvent chacun à côté de la bande.

Elle s'adapte au côté droit de la bascule.

Cette clé porte un pivot du côté gauche qui met le chien dans le cran de sûreté quand on ouvre le revolver. Elle porte une vis qui lui sert d'arrêt.

La crosse est constituée de deux plaquettes d'ivoire lisse, reliées entre elles par une vis traversante et deux rosettes ouvragées.

Elle se termine par une calotte métallique en forme de diamant et un anneau de dragonne.



L'arme est décorée d'une gravure à motif floral à fond creux.

Croquis du brevet Croute.

## Le brevet

La demande de brevet d'invention afférente à un système de fermeture applicable aux pistolets-revolvers à percussion centrale, a été introduite par l'inventeur lui-même, le 28 août 1872 au Greffe du Gouvernement Provincial à Liège.

Ce brevet d'invention a reçu le numéro 31.106 par le Ministre de l'Intérieur à Bruxelles le 16 Octobre 1872. Croute y donne la description suivante :

La figure n°1 présente le pistolet fermé.

La figure 2, le représente ouvert.

La figure 3 est la clé qui est remplacée par le n°4

La clé de fermeture de ce système à percussion centrale, se visse en bout de bande.

Elle voyage avec le canon, quand on ouvre le revolver.

Elle vient pousser dans un creux pratiqué dans la bascule et elle se ferme à l'extérieur par deux pivots de la bascule qui se trouvent chacun à côté de la bande.

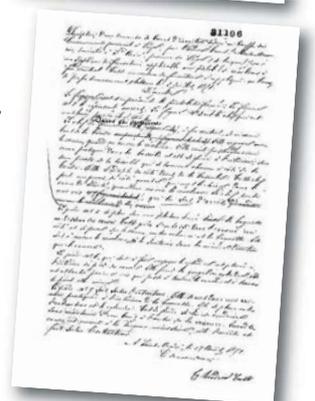
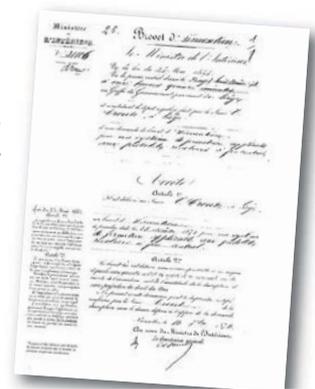
Elle s'adapte du côté droit de la bascule.

Cette clé porte un pivot du côté gauche qui met le chien dans le cran de sûreté, quand on ouvre le revolver.

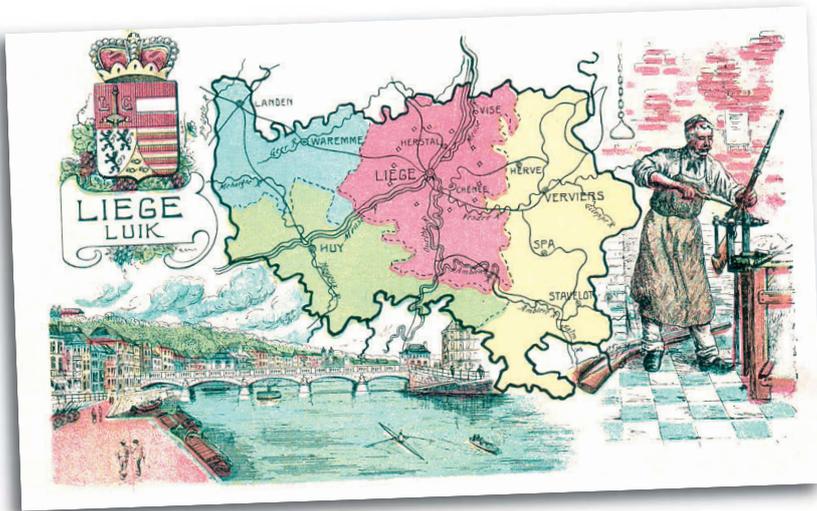
La clé porte une vis qui lui sert d'arrêt.

La pièce n° 5 se place sur un plateau fixé suivant la baguette au dessous du canon.

Cette pièce s'encastre dans le canon



Couverture d'une brochure sur l'armurier liégeois.



Carte postale de Liège.

Vue de la face gauche avec le crochet et l'axe coulissant sous le canon.

*d'un côté et se pose sur le canon, entre celui-ci et la baguette. Elle sert à ouvrir le revolver et même à le soutenir dans la même direction que le canon.*

*La pièce n° 6 qui sert à faire voyager le cylindre est placée à l'intérieur en face du canon.*

*Elle prend la gorge du cylindre. Elle est attachée par une vis qui passe à travers le canon et à travers la pièce elle-même.*

*La pièce n° 7 fait sortir l'extracteur. Elle se met donc dans une rainure pratiquée à l'intérieur de la baguette.*

*Elle se place entre l'extracteur et le cylindre. Cette pièce se laisse conduire sans résistance d'un bout à l'autre de la rainure.*

*Quand le canon est ouvert à la largeur nécessaire, elle l'arrête et fait sortir l'extracteur.*

*A Saint André, le 27 Août 1872. (Signé) Croute Th.*



Marquage Croute T. en partie noyé dans la gravure florale.

## Les poinçons

L'arme est frappée du U couronné qui est la contremarque du contrôleur du banc d'épreuves de Liège, en usage de 1853 à 1877. Les dates de ce poinçon sont bien en adéquations avec la date d'invention (1872)

Le poinçon d'acceptation définitive, ELG



Vue face gauche avec le chien tiré et la clé d'ouverture débloquée.



étoilé dans un ovale, qui était en usage de 1846 à 1893 manque à l'appel.

## Les marquages

L'arme porte sur côté gauche de la carcasse la marque T.CROUTE Bté, tandis que le côté droit porte la mention ACIER FONDU.

Le chiffre 1 est frappé sur la face intérieure du pontet, sur le côté gauche du barillet et sur le dessus de la tige glissière du crochet. S'agit-il d'un numéro de série ? Nous l'ignorons.

## Conclusion

Il s'agit d'une belle pièce d'armurerie, à la finition très correcte et au système d'extraction ingénieux. Outre Galand, ce système à canon et cylindre glissant a été également abordé par plus d'un armurier liégeois tels que Degueldre, Bruwier, Larose, Lenoir & Longue, j'en passe certainement et c'est dire si ce système était dans l'air du temps.

Cette arme a été réalisée par un armurier liégeois au demeurant très peu connu, bien qu'il ait laissé une dizaine de brevets.

La diffusion de cette arme semble avoir été très confidentielle, elle est absente des riches collections du musée d'armes de Liège et on ne la rencontre que très peu en bourse.

Bref, une valeur sûre pour le collectionneur d'armes à système.

### Sources

Office de la propriété industrielle à Bruxelles.

Le Qui est Qui de l'Armurerie Liégeoise Druart Michel & Gadsseur Guy - édition PECARI - 2005.

25 armes de poing à système du musée d'armes de Liège - édition des amis du musée d'armes de Liège - 2007.

### Remerciements

Mes plus vifs remerciements à M.X collectionneur à Lille (F) pour la présentation de son arme.

Michel Druart pour la production du brevet.

Ph. Hausoul pour l'aide technique.



# Les P.M. français et le MAT49

**Relié**  
80 pages couleurs  
13,60 € + 2,25 € de port

Un nouveau type d'arme :  
le pistolet-mitrailleur

Evaluation des P.M. étrangers  
entre 1918 et 1940

Les P.M. français en calibre  
9 mm Parabellum

La cartouche  
de 7,65 mm Long

Le P.M. MAS 35

Le P.M. MAT 49 :  
les accessoires, les munitions



## Bon de commande

A découper ou à retourner rempli avec votre règlement à :

Régi-Arm 15, rue Cronstadt 75015 Paris

Pour toute commande à l'Étranger, rajouter 2 €

- Je désire recevoir le hors-série n°3 : **Le 1892 : Le pistolet de la revanche** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°4 : **Le C.96 : Le pistolet de P. Mauser** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°5 : **Le P.38 : Le successeur du Luger** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°6 : **Le Luger : Un pistolet de légende (tome 1)** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°7 : **Les baïonnettes françaises de 1840 à 1918** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°8 : **Le Colt 45** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°9 : **Le Luger : Un pistolet de légende (tome 2)** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°10 : **Les revolvers Smith & Wesson n°1, 2, 3 et leurs variantes** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°11 : **La guerre franco-allemande 1870/71 - L'armement français** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°12 : **Les armes de poing allemandes 1928-1945** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°13 : **Le M1 Garand** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°14 : **L'USM1 : la carabine de la libération** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°15 : **Les pistolets Browning 1900/1935** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°16 : **Les P.M. français et le MAT 49** - (15,85 € franco)

Nom : ..... Prénom : ..... e-mail : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint mon règlement de : ..... Euros

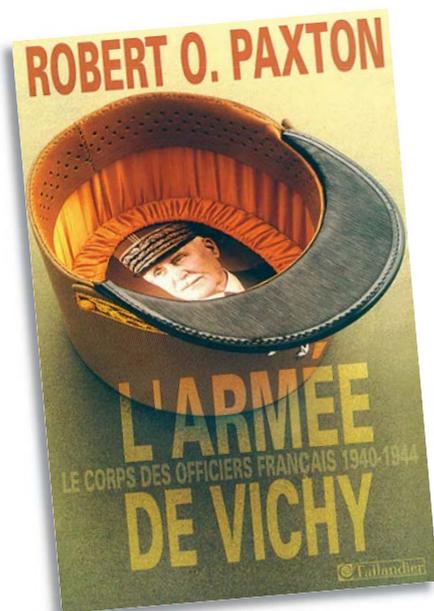
Chèque bancaire -  CB n° ..... Date d'expiration...../..... Signature

Pour l'étranger: IBAN FR7642559000072100422470779 - SWIFT CCOPFRPP

**RÉGI  
ARM**  
ÉDITIONS SPÉCIALISÉES

# Les livres...

Le service librairie de la Gazette des Armes peut vous fournir les ouvrages de cette rubrique au prix indiqué plus les frais de port. Règlement par chèque à la commande à l'ordre de La librairie du collectionneur - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris. Nouveau ! Commander sur notre site Internet [www.lehussard-librairie.com](http://www.lehussard-librairie.com)



## L'ARMÉE DE VICHY LE CORPS DES OFFICIERS FRANÇAIS 1940-1944 Par Robert O. Paxton

L'Armistice du 22 juin 1940 sanctionne la défaite écrasante de la France face à l'Allemagne hitlérienne. Contre toute attente, l'armée française échappe à l'annihilation et subsiste sous une forme provisoire et limitée : l'armée de l'armistice. Elle se voit accorder une place centrale dans le régime de Vichy. En zone libre, jusqu'à sa dissolution en novembre 1942, elle se veut l'incarnation des valeurs patriotiques et autoritaires de la Révolution Nationale.

En Afrique, elle est la pièce maîtresse de la stratégie « neutraliste » du régime. La majeure partie des officiers adhère aux objectifs de l'Etat Français, tandis qu'une minorité agissante, tout en restant fidèle à Pétain, prépare des moyens clandestins de mobilisation, puis rejoint la résistance.

Les officiers de l'Armée d'Armistice constituent l'un des piliers de l'armée de Libération, donnant à la France deux de ses maréchaux et l'ensemble des chefs d'Etat-Major jusque dans les années 1960.

Dans cette étude, parue il a quelques années, l'auteur s'attache à restituer les motivations complexes des officiers français entre 1940 et 1944.

Broché, format 14,5 x 22 cm, 588 pages.  
31 euros port compris.

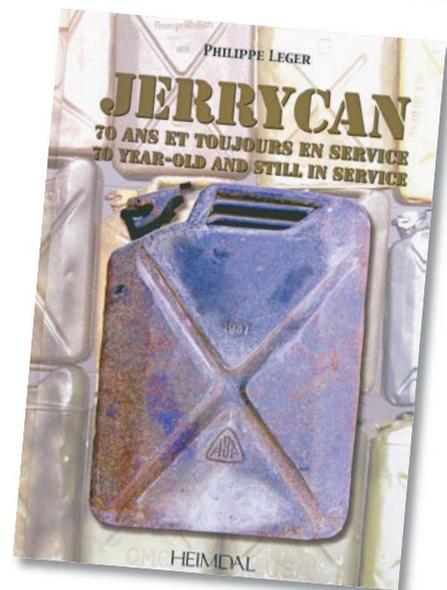
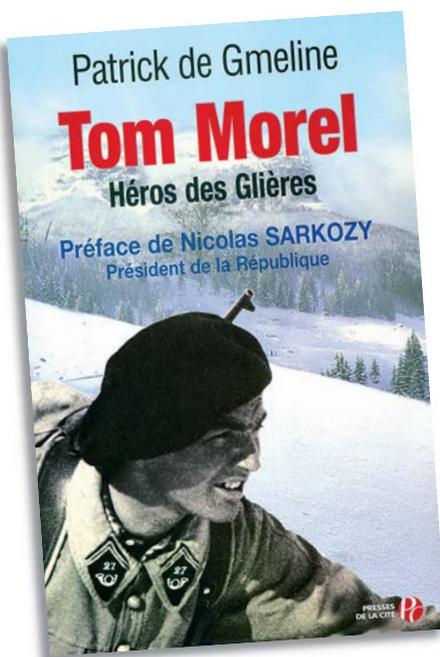
## TOM MOREL LE HÉROS DES GLIÈRES Par Patrick de Gmeline

Janvier 1944. Tom Morel, un lieutenant de 28 ans, prend sur le plateau des Glières, la direction de la plus grande opération armée de la Résistance sous l'Occupation. Cette opération revêt une importance capitale : elle ne doit pas seulement préparer l'ouverture d'un front intérieur lorsque le débarquement de Provence se déclenche, elle doit prouver au monde, aux Alliés, à Vichy, aux Allemands que la Résistance française est une force qui compte dans le formidable combat qui s'annonce.

Qui était Tom Morel ? Comment un officier si jeune a-t-il pu se voir confier une mission aussi décisive pour la France Libre du général de Gaulle ?

Ce livre n'est pas seulement un document d'une grande rigueur historique. Il fait revivre un homme exemplaire dont le sacrifice parle encore à toutes les générations.

Broché, format 15,5 x 24 cm, 334 pages plus 16 pages de photos. 27 euros port compris.



## JERRYCAN, 70 ANS ET TOUJOURS EN SERVICE par Philippe Leger

Il existe peu d'écrits sur les jerrycans en France, tout juste quelques articles publiés dans des revues d'histoire ou de véhicules. Cet ouvrage abondamment illustré en noir et couleurs, retrace l'histoire de cet ingénieux bidon. La production industrielle débute en 1937 en Allemagne (« kanister ») puis les Américains créent leur propre « gas can » inspiré du modèle allemand en 1941. La production anglaise, quant à elle, ne démarre qu'en 1942. L'Italie a produit également des « taniche » pour son armée mais il est assez difficile de situer le début de sa production compte tenu de l'absence de datation. La France, enfin, a commencé la fabrication de ses différents modèles, plus ou moins réussis, vers la fin du conflit en 1944.

Soixante dix ans après son apparition dans les forces armées allemandes, le jerrycan, tel qu'il a été conçu, est toujours produit pour une utilisation civile et même encore pour quelques armées dans le monde. Différents documents, de nombreuses photographies des différents modèles avec leur marquage sont une aide précieuse aux collectionneurs.

Broché, format 16 x 24 cm, 280 pages.  
31 euros port compris.

Pour tous renseignements concernant la rubrique « petites annonces » de la *Gazette des Armes*, contactez Claire Sorlot : 01 45 32 54 00.

Et n'oubliez pas que votre abonnement ou votre réabonnement vous donne droit à 5 lignes de P.A. gratuites dans l'année.

## DIVERS



Restaurations, réparations, modifications, reproductions conformes à l'original et confection d'accessoires en cuir pour armes historiques et modernes.  
www.ledermanufaktur-zimmermann.de

## VENTES ARMES À FEU

Vends 1<sup>re</sup> cat. Walther P 38, 9 para TBE, même n°, an. 1942 : 550 €. Tél. : 06 80 66 23 53.

Vend 1 cat. Enfield n°2, cal. 385w, état neuf : 700 €. Tél. : 06 80 66 23

Vends fusil chasse juxt. cal 16 signé Brun-Latrige numéroté BE 550 € + fusil Remington 1901 incomplet + neutr. bon marquage 150 €. Tél. : 06 77 14 56 63.

Vends 4<sup>e</sup> cause arrêt tir Franchi à pompe cal 12, 150 €. Marlin 336 44 mag 250 €. SW rev. 6" 22LR 150 € + armoire blindée 8 fusils 220 € tout en exc. état. Tél. : 0032 (0) 497 45 44 28 (Belgique)

Vends 4 cat Smith K 22LR 6 pouces + crosse anatomique + crosse pachmyr + étui TBE 300 euros. Tél. : 04 75 38 88 80.

Vends 8<sup>e</sup> cat. vrai Colt 1851 (refabrication 1972) 850 euros,

SAA 5 1/2 Hege-Uberti blue cal 380 à blanc 350 euro ; rare Uberti 1851 tout inox 600 euros. Tél. : 06 03 90 13 96.

Vends ou échange pistolet Pietta Le Mat neuf, jamais tiré, contre carabine Spencer ou Rolling Block occasion, bon état. Tél. : 06 32 12 98 86.

4 cat. vends Smith Wesson mod. 66 inox 357 mag 2 1/2 pouces, avec 2 crosses, état neuf. Tél. : 06 83 52 54 22.

Vends revolvers Bulldog dans leur jus, parfait état de marche, fusils chasse, broche. Tél. : 06 14 82 28 68.

Vends pistolets : 1822 T Manufacture Royale de Mutzig - 1822 T construit neuf manufacture Impériale de Chatellerault - 1822 T construit neuf modifié bis, manufacture impériale de Tulle. Excellent état. Tél. : 03 29 55 27 76 (le soir après 19h)

Vends Buffalo Mitraille fût long Buffalo tir, genre Idéal



Vends carabine double express - extracteur calibre 9,3x74R - Sabatti. État neuf, monodétente sous garantie, valeur 2600 euros vendu 1800 euros, avec lunette de battue Optalens 1-4x26 lumineuse + boîte. tél. : 03 21 78 17 59

cal. 22LR, carabine Francotte cal. 8mm 92. Carabine anglaise genre Francotte cal. 380. Darne pontet lunette cal. 16. tél. : 06 23 68 77 27 tout TBE.

Vends Uberti Stallion 22 LR/ 22 mag 1 coup, inox poli (réplique 1873 frontier) boîte d'origine 250 euros. Lot de 500 cartouches 22 mag 100 euros. Tél. : 06 16 46 49 66. (Paris)

Vds fusil de chasse Darne, cal.12, superposé, petite crosse, 5<sup>e</sup> cat. : 375 €. Tél. : 02 47 97 82 61 hr.



Spécialiste en armes & accessoires militaires  
Couteaux de combat-Restauration des aciers.

## www.mis-arme.com

Armes en calibre civil (cat. 5), neutralisées (cat. 8)

Pièces détachées USM1, Garand, M14, Mauser, MAS 36, AR15/M16, Colt 45, P08, etc...

Lunettes de tir & montages, tir silencieux,

Couteaux de combat WWII & VietNam

Gamme complète de restauration aciers et bois

**Montage de lunette d'origine pour Garand USMC, type M1C Marines, Mauser 98k, ZF 39 (latéral et tourelle), ZF 41, USM1 T3, Sprignfield 1903.**

## VENTE-ACHAT-ECHANGE

Email : sb@mis-arme.com

06 88 69 92 48 - BP15 - 78830 Bonnelles

## NOLASCO sarl

BP n°1010 / 427, rue Elle Gruyelle - 62257 Hénin-Beaumont cedex

Tél : 03.21.75.30.88 - Fax : 03.21.49.25.51

Site Internet : www.nolasco.fr

**PROFIL MILITAIRE 5<sup>e</sup> CATEGORIE, VENTE LIBRE, SOUMIS A DECLARATION**  
Fusil américain GARAND M1 / US Army / Calibre 30-06CC / 5<sup>e</sup> catégorie / .....en attente  
Fusil Mauser BRNO / modèle VZ24 / calibre 8x60S / 5<sup>e</sup> catégorie ..... 500 €  
Fusil Schmidt-Rubin / modèle K31 calibre 30-284Nolasco / 5<sup>e</sup> cat ..... 550 €  
Fusil Mauser 98K Wehrmacht / 39-45 / fabrication de guerre / calibre 8x60S / TBE / 5<sup>e</sup> cat ..... 550 €  
Fusil Mosin-Nagant / modèle 1891 / 30 / calibre 30-284Nolasco / 5<sup>e</sup> cat ..... 400 €  
Carabine Mosin-Nagant 1893 / calibre 30-284Nolasco / 5<sup>e</sup> cat ..... 400 €  
Montages lunette pour armes longues à profil militaire ..... Disponibles

Disponibles, cartouches ou douilles calibres 30-284Nolasco / 8X60S / 8X64S / 8-348W / 30-284W / 30-06CC / 303 Sporting / 300 Sav / 243W / 7x64 / 11 mm Gras.  
Matériels et éléments de rechargement disponibles.

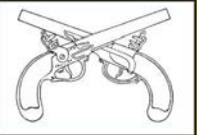
Nous effectuons le rechargement des armes (Mauser 98/98K, MAS 36, Lebel, Mousqueton, Berthier, Garand / Springfield US 17, etc...) en calibre civil de 5<sup>e</sup> catégorie

**ARMES HISTORIQUES POUR COLLECTIONNEURS EN VENTE LIBRE**

Pistolet mitrailleur MAT 49 / Armée Française / neutralisé / avec accessoires .....600 €  
Pistolet automatique MAC 50 / Armée Française / neutralisé .....500 €  
Pistolet Mitrailleur THOMPSON / mod M1 A1 / US Army 39-45 / neutralisé ..... 650 €  
Pistolet mitrailleur THOMPSON 1928 A1 / US ARMY / 39-45 / neutralisé ..... 750 €  
Fusil américain Garand M1 US ARMY / 39-45 / neutralisé ..... en attente  
PM soviétique / modèle PPSH41 / 2 chargeurs tambour / 39-45 / neutralisé ..... 400 €  
Fusil Russe Mosin-Nagant 1891-30 / Infanterie 39-45 / Neutralisé / ..... 280 €  
Mitrailleuse soviétique MAXIM / modèle 1910 / avec accessoires / neutralisée ..... 1 100 €  
Fusil Mauser 98k / Wehrmacht 39-45 / Fabrication de guerre / neutralisé / TBE ..... 380 €  
Crosse bois pour Mauser 39/45 ..... Disponible  
Mitrailleuse Allemande MG 34 / Wehrmacht / 39-45 / avec accessoires / neutralisée ..... 1 800 €  
Pistolet MAB, modèle C, calibre 7.65 / neutralisé .....150 €  
Pistolet BROWNING, modèle 1922, calibre 7.65 / neutralisé ..... 200 €  
PA Ruby / Eibar armée française 14-18 et 39-45 neutralisé ..... 250 €  
FM Châtellerault 24-29 / Armée française / 39-45 / neutralisé / avec accessoires ..... 650 €  
Fusil MAS 36 / MAS 36-51 / armée française / neutralisé / avec accessoires ..... 300 €  
Fusil MAS 49 / MAS 49-56 / armée française / neutralisé / avec accessoires ..... 550 €







**Pierre Rolly**  
Armes Anciennes  
et de collection

Sur rendez-vous et dans les bourses  
consultez notre catalogue, souvent ré-actualisé  
sur notre site :  
[www.rolly-armes.com](http://www.rolly-armes.com)

La Barbetière, 61110 Coulonges les Sablons  
Port. : 06 10 82 29 06  
Tel : 02.37.37.29.92 Fax : 02.37.37.27.86  
E-mail : [Pierre.Rolly@wanadoo.fr](mailto:Pierre.Rolly@wanadoo.fr)

*Comptoir Français de l'Arquebuserie*  
**GALERIE DE MARS**  
ACHAT - VENTE - ANTIQUITÉS MILITAIRES  
RESTAURATION - EXPERTISE

*Découvrez notre site*

- Pistolet 1779 marine de troupe 1<sup>er</sup> TYPE – France Ancien régime  
Manufacture Rle de Tulle daté 79, toutes pièces d'origines au même contrôleur, baguette, bon état général avec patine d'époque, crochet de ceinture, crosse noyer parfaite. BE 5200 €
- Revolver Smith & Wesson new model n°3 – USA XIX<sup>e</sup>  
Calibre 44WCF, canon 6"1/2 parfait, bronzage d'origine à 75%, plaquettes d'origines bois quadrillées, mécanisme irréprochable. TBE 4400 €
- Pistolet Gaulois de luxe – France XIX<sup>e</sup>  
Plaquette nacre sans accident, bronzé d'origine à 70%, incrustations or feuilles de vigne (art déco) mécanisme complet et fonctionnel, rare modèle de luxe de la manufacture de St Etienne. TBE 3100 €
- Fusil marine Kropatchek Mdl 1884 – France III Rep.  
Arme complète au même numéro, bon canon calibre 11mm Gras, Manuf. de Châtellerauld daté 84, bronzage d'origine à 90%, baguette d'origine, crosse noyer patinée sans accident. TBE 5200 €
- Sabre lance de Treuille de Beaulieu 1854 2<sup>e</sup> type – France II Emp.  
Lame sans oxydation de 860mm, fourreau conforme avec patine d'époque à 2 anneau, poignée laiton avec fusée d'origine au même n° (petit), rare. TBE 6400 €

98, avenue Pasteur 93260 Les Lilas - 01 43 63 73 17 - 06 08 24 82 54  
E-mail : [info@cfa-galeriedemars.com](mailto:info@cfa-galeriedemars.com) - <http://www.cfa-galeriedemars.com>  
Magasin ouvert les Vendredi, Samedi et Lundi de 10h30 à 12h30 et 14h00 à 19h00

Vds Pedersoli poudre noire neuf, Harper Ferry 1807, silex, cal.58 : 250 €. Lepage, cal.44, percus : 370 €. Tel : 04 67 68 22 38.

Particulier vend cause santé collection de fusils en 8<sup>e</sup> catégorie. Tel : 02 48 24 60 75.



Vends très belle reproduction bois/métal fusil Lee-Enfield GB. Tel : 04 90 39 56 27.

Vends 5<sup>e</sup> cat. Lebel R35, calibre 8-348 bretelle, porte baïonnette : 700 €, Mosin 38 canon neuf, calibre 307w, bretelle set de nettoyage : 400 €. Tel : 03 86 80 44 77.

Vends Uberti Stallion 22 LR, 1 coup, 6 pouces inox, boîte d'origine, 4<sup>e</sup> + 1 barillet, 22 mag : 300 €. Tel : 06 16 46 49 66.

Vends carabine western Uberti 44-40, culasse cuivre parfait état, 5<sup>e</sup> cat, mod.1866, 10 coups : 550 € + 500 douilles 44 mag. Tel : 06 32 23 07 15.

Vds Winchester 86 Rifle gravé S&W 33WCF, TBE. S&W n°3, 1<sup>er</sup> Russian gravé avec crosse en coffret avec accessoires rare. Bronzes F. Remington, couteaux bowie S&W, journaux PN n°1, 2, 3, 4, 5, reliure. Tel : 02 38 52 97 05.

Vds 2 carabines en 5<sup>e</sup> cat. rare, Timberwolf en 44 mag+ Ruger mini14 en 22mag, les 2 neuves. Tel : 06 22 56 52 75.

Vends 4<sup>e</sup> cat., Colt Python, 4 pouces peu tiré et neuf : 350 €. Tel : 06 08 35 66 32.

Fusil Arcelin état neuf, carabine Gastine Renette 1856, état neuf. Tel : 06 07 77 90 93.

Vends 1<sup>re</sup> cat. Walther P38, 9 para TBE, même n°, an. 1942 : 550 €. Tel : 06 90 66 23 53. Achète crosse AGM12 et canon. Vend 1 cat. enfield n°2, cal. 385w, état neuf : 700 €.

Rare revolver, régl. Metatre, 1873 d'instruction série X, TTBE, année 1878 : 1000 €. Tel : 06 82 50 05 97.

Fusil chasse percussion, cal. 12, Bourdon Lesage « Veneur » : 700 €. Tel : 04 76 81 61 03.

Vds Chassepot infanterie, série X, mod. 1866, commission armement, épreuve manu., état avec baïonnette, TBE, faire offre. Tel : 02 38 56 42 21.

Fusil infanterie, mle 1857 transformé 1867 bloc acier 1er typ, état superbe : 3900 €. Tel : 03 83 49 23 59.

Vds revolver 1887, civil à clé, cal.8mm, 8<sup>e</sup> cat en TBE : 2800 €. Tel : 01 43 33 19 55.



Vends pour tous véhicules US REPRO Armement semi lourd : cal. 30 et cal .50 réalisation en métal. Egalement disponible Garand, M1, grease gun, Thomson, B.A.R.

Réalisation de qualité en résine réalisme étonnant ! Idéal pour véhicules de collection, groupe de reconstitution, musée, spectacle, cinéma etc. Pas d'autorisation nécessaire Info, photos et prix sur demande. Tel : 32 / 43 79 73 25. Email [a.witmeur@skynet.be](mailto:a.witmeur@skynet.be).



Vends très belle reproduction bois/métal Thomson M28A1. Tel : 04 90 39 56 27.

## ACHATS ARMES À FEU

Achète revolvers réglementaires français 1858, 1870, 1870 N, etc... ainsi que 1874. prix de tir en coffret, le tout état neuf uniquement. Tél. : 01 43 37 23 82.

Achète Savage 1899, cal indéf., état neuf et fusil chasse cal. 12 model 1878, état neuf, licencié FFT, 5<sup>e</sup> cat. Tel : 04 90 20 35 18 hr.

Ach. revolver réglementaire FR, anglais, 8<sup>e</sup> cat., 1858, 1870, 1873... état neuf uniquement. Tel : 01 43 37 23 82.

Recherche mitrailleuse .30 démilitarisée avec colonne pour Jeep, faire offre. Tel: 03 86 96 10 32.

Achète neutralisées, grenades japonaises, italiennes, russes et allemandes 2<sup>e</sup> guerre, Pazerfaust 60 et 100 allemands, mateiels japonais 2<sup>e</sup> guerre, PM reising US et mitrailleuse 1919 A6 (avec crosse et pieds)US. Faire offre

M Vélard Perry 117 rue de Chenoneaux 37150 La Croix en Touraine.

## VENTES DIVERSES

Vends très belle malette en simili cuir et intérieur velours, avec compartiment sur mesure pour 1911 Colt ou similaire. Neuve jamais servi. 50 euros. Port en sus. Tél. : 06 16 46 49 66 (paris)

Vends à licencié lot de 500 cartouches 22 mag, cause arrêt 100 euros, échange possible (petit Bulldog 32, vélodog ou autre antiquité) à discuter. Tél. : 06 16 46 49 66.

Vend revues anciennes *Cibles*, nombreuses années complètes. Tel : 04 94 53 22 51.

Vends revues *Action et tir*, divers n° du n°1 au 126, ainsi que tous les n° suivants du n°151 au 279. + les 7 premiers n° *Calibres*. Tel 05 56 08 79 27.

Part. vend 17 dagues allemandes, 2<sup>e</sup> GM de B à TB état. Hausse col Feldgendarmarie avec chaîne de col. TBE, poignard HJ, couteau de para et divers. Tel : 03 86 42 70 41.



Vends filet camouflage US Jeep, 4.50 x 4.50 m, 80 e. Dodge 8 x 4 m, 100 €. Tel : 06 79 70 50 82 ou [mogluxmag@aol.com](mailto:mogluxmag@aol.com).

Vends dague Napola pour cadre-instructeur complète avec son gousset en cuir. Pour tous renseignements : 06 42 91 13 51.

Armes de 5ème et 7ème  
categorise soumise  
à Declaration Prefectorale



Fusil Tokarev semi-auto 3 coups • calibre 30x52 R  
Etat neuf • € 590



Fusil Mosin Nagant 91/30 sniper • calibre 30 - 284  
Lunette PU 3,5 • € 890



Fusil Mosin Nagant 91/30 • calibre 30 - 284 • € 290



Carabine Mosin Nagant 44 Etat neuf • calibre 30 - 284 • € 350



Fusil MAS 07/15 Model Berthier • calibre 8 - 348 TBE • € 650



Fusil MAS 36 ou 36/51 • calibre 30 - 284 TBE • € 690



Fusil Kropatchek crosse noyer • calibre 8 - 348 TBE • € 590



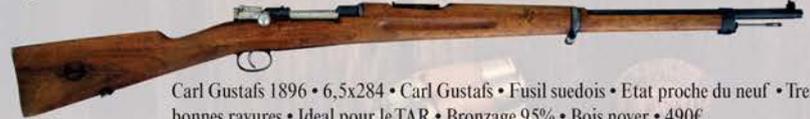
Fusil Schmidt Rubin model K31  
calibre 30 - 284 crosse hetre • exelent precision • € 450



Fusil Schmidt Rubin model Gew.11 calibre 30 - 284 crosse noyer € 650



Fusil Mauser K98 calibre 8 x 60 S € 290



Carl Gustafs 1896 • 6,5x284 • Carl Gustafs • Fusil suedois • Etat proche du neuf • Tres  
bonnes rayures • Ideal pour le TAR • Bronzage 95% • Bois noyer • 490€



MAS • Mle 16 • 8-348 • ST.Etienne • Mousqueton 92 transformé M16 à 5 coups toutes  
pieces meme numero • Crosse hetre • Adapt au tir • Matricule divers • 550 €



Carabine MAS 45 cal. 22 LR Etat neuf Crosse noyer Mecanique exptionelle Bronzage 100% • € 980



Carabine Carl Gustafs Entraînement Militaire • calibre 22 LR Exelente precision Dioptre • € 1750



Carabine Steyr 1895 • calibre 22 LR 1 coup Crosse noyer Bronzage 90% • € 720



Carabine Lampgyar • calibre 22 LR 1 coup Etat neuf Crosse hetre clair Bronzage 100% • € 650



Carabine Erma model EM1 • calibre 22 LR 1 coup Reproduction de la celebre USM1 • € 350



| Modelle      | Calibre (WCF) | Canon  | Long. tot. | Poids (lbs) | Mag. | Prix € |
|--------------|---------------|--------|------------|-------------|------|--------|
| W76 Canadian | 45/60, 45/75  | 22" Rd | 42 1/2"    | 9,3         | 9    | 1150   |



| Modelle           | Calibre (WCF)              | Canon   | Long. tot. | Poids (lbs) | Mag. | Prix € |
|-------------------|----------------------------|---------|------------|-------------|------|--------|
| W76 Rifle         | 40/60, 45/60, 45/75, 50/95 | 28" Oct | 48 1/2"    | 10,3        | 10   | 895    |
| W76 Rifle         | 40/60, 45/60, 45/75, 50/95 | 26" Oct | 46 1/2"    | 9,8         | 10   | 895    |
| W76 Short Rifle   | 40/60, 45/60, 45/75, 50/95 | 22" Oct | 42 1/2"    | 9,3         | 9    | 895    |
| W76 NWMP Carabine | 45/75                      | 22" Rd  | 42 1/2"    | 9,3         | 8    | 1150   |



| Modelle         | Calibre               | Canon          | Long. tot. | Poids (lbs) | Mag. | Prix € |
|-----------------|-----------------------|----------------|------------|-------------|------|--------|
| W73 Rifle       | 45C, 38Sp/357M, 44/40 | 24 1/2" Oct/Rd | 43 3/4"    | 8,2         | 10   | 650    |
| W73 Short Rifle | 45C, 38Sp/357M, 44/40 | 20" Oct/Rd     | 39"        | 7,7         | 10   | 650    |
| W73 Carabine    | 45C, 38Sp/357M        | 19" Rd         | 38"        | 7,7         | 10   | 720    |



| Modelle         | Calibre               | Canon          | Long. tot. | Poids (lbs) | Mag. | Prix € |
|-----------------|-----------------------|----------------|------------|-------------|------|--------|
| W66 Rifle       | 45C, 38Sp/357M, 44/40 | 24 1/2" Oct/Rd | 43 3/4"    | 8,2         | 10   | 650    |
| W66 Short Rifle | 45C, 38Sp/357M, 44/40 | 20" Oct/Rd     | 39"        | 7,7         | 10   | 650    |
| W66 Carabine    | 45C, 38Sp/357M        | 19" Rd         | 38"        | 7,7         | 10   | 720    |



CHOIX IMPORTANT DE CARABINES SIMILAIRES EN 22LR

# Les petites annonces de la gazette

Devenez membre de

**l'Association Française des Collectionneurs de Baïonnettes**  
(Bulletins, lettres info, forum, ... bourses privées)

Écrire à : J. Irène / AFCB : 56, BD. Kellermann 75013 Paris  
ou irenee.johan@neuf.fr  
Forum AFCB : <http://pagesperso-orange.fr/christian.mery/>

Vends obturateurs Chassepot, qualité supérieur neufs : 5 € pièce. Prix suivant quantité. Tel : 06 83 52 54 22 (Julien).

A vendre vitrine alu, Frotte 90x40 haut 180, éclairage + serrure à clef. Tel : 04 66 50 40 14.

Vends tente modèle 54 complète comme neuve, monter une fois avec doublure. 500 €. Tel 06 81 65 09 47.

Vends rondelles obturateur de culasse Chassepot en caoutchouc moulé : 5 € l'unité, paiement à la commande. M. Chaussepied 20 rue de la Croix Moreau 18100 Vierzon.

Vds pour armes à percussions 18 chiens, 34 ressorts à lames + pièces diverses, poids total :

1.7kg : 150 €. Tel : 04 67 30 73 12.

Vends matériel de garage, forge, pièces Renault 2087. Tel 06 03 71 51 48.

Vends élément central du SCR-528 (récepteur BC603 avec casque). Tel: 02 32 50 77 72.

Vends uniforme russe, officier KGB, pantalon, veste, casquette. 100 €. Drapeau ex RDA 0.65x 0.55, 30 €. Tel : 03 87 02 31 42.

Vends pour blindé AA52, détente électrique, neutra St. Etienne, complète. 500 €. Tel 06 11 66 57 84.

Vends longue vue neuve jamais utilisé, marque Kowa, modèle TSN 602, visée droite avec oculaire

**H&C**  
**Outils manuels, douilles, balles 7mm, 9mm, 12mm et Cal. 16 à broche, 320 et 380 Bulldog, 11mm/73, 32RF, 41RF rechargeables.**  
**Coffrets de présentation H&C NOYER ou EBENE pour vos armes réglementaires et civiles XIXème Europe et USA.**



Directement chez **H&C - BP 28 - 69563 St Genis-Laval - Tel 09 71 31 05 35** (coût appel local)  
Documentation contre enveloppe timbrée à votre adresse [www.hc-collection.com](http://www.hc-collection.com)  
Ou : 27 Dupré. 38 Le Hussard . 42 Poirson.67/68 Frankonia. 69 Armurerie Cx Rousse, Largeron. 70 Cavagnac. 75 Aux Armes d'Antan. 91 Matieux. 95 La Mousqueterie.....

laire zoom 20x60 hd, trépied, étui terrain. Prix : 700 €. Tel : 04 91 42 66 50.

Vends filet de camouflage US WWII neuf, 5 x 7 m. 150 €. Tel 06 60 56 12 88.

Vends collection d'insignes : chantiers de jeunesse, 267 pièces : 13000 €. Extrême-droite française n°1 jusqu'en 1945, 95 pièces : 6.165 €. Extrême droite française n°2 jusqu'en 1945, 75 pièces : 4.165 €. Armée de

l'Armistice Etat Français, 41 pièces : 3.052 €. Tel : 02 40 92 11 68 (hb).

Vends balle acier 13.2 /9 Mas grande vitesse : 160 €, Tel : 03 83 49 23 59.

Vds gazette des armes N°1 à 52, bon état : 150 €. Tel : 05 49 66 01 59.

Echange culasse Chassepot BE au même n° avec son aiguille contre culasse de Gras cou-

**NOUVEAU**

## Retrouvez tout le catalogue livres et commandez directement en ligne

**LE HUSSARD** La Librairie

Accueil Consulter notre catalogue Mon compte Panier Commandes

Quelles sont les nouveautés ?

En rayon  
Armes à Feu > (159)  
Armes blanches > (41)  
Uniformes > (132)  
Décorations > (46)  
Histoire Militaire > (29)  
Histoire de l'Armée > (12)  
Armes > (12)  
Nouveaux > (20)  
Livraison (10)  
Divers (2)

Meilleures ventes  
01. Les sabres Français 1680-1814  
02. Armes Réglementaires Françaises T3 à T4  
03. Le répertoire de l'Armée allemande 1914  
04. Les Sabres portés par l'Armée Française  
05. Arquebuserie pratique

La Librairie Le Hussard fête cette année ses 14 ans d'existence. Leader en France de vente par correspondance d'ouvrages sur les Armes, les Uniformes et l'histoire militaire, la Librairie Le Hussard vous propose une sélection de plus de 900 titres choisis en fonction de leurs intérêts historiques, qualité et richesse iconographique. Plus de 15.000 clients nous font confiance et nous sommes fiers de leur offrir le meilleur service client. Les commandes sont traitées dans un délai de 20 jours ouvrables. Les commandes sont actuellement en

Nouveautés

Nouveautés de décembre

Identification et cote des décorations 18.00 euros

Rechercher

Par mot(s) clé(s)  
Recherche Avancée

Informations

Garanties de livraison  
Informations confidentielles  
Conditions de vente  
Nous contacter

Hommes et ouvrages de la Liberté 29.95 euros

Le Vapoteur dragageur Sous le pont

La Marine française en Indochine 27.50 euros

L'ESPIONNAGE - La France espionne 21.00 euros

US COAST GUARD 36.60 euros

mercredi 04 décembre, 2007

**La librairie du collectionneur**

LE HUSSARD

LES HOMMES U-BOOT  
COUTEAUX  
MEMOIRES D'UN PAPA  
RMRA  
Le Spittire  
THE MI GARAND  
THE MI CARBINE

- Devenez un membre privilégié de la Librairie
- Accédez à votre compte personnalisé
- Bénéficiez de réductions jusqu'à -10%
- Accédez à plus de 1 500 références
- Consultez l'historique de vos achats
- Suivez en temps réel votre commande
- Recevez toutes nos nouveautés par e-mail

et plus de services encore...

Abonnez-vous à vos magazines !  
complétez votre collection de hors-série



[www.lehussard-librairie.com](http://www.lehussard-librairie.com)

Catalogue N°18 - 2008

# Les petites annonces de la gazette

de (artillerie) BE au même n°. Tel : 06 74 74 90 03 (77).

Vends belle mallette en simili cuir avec compartiment sur mesure pour Colt 1911, intérieur velours neuve : 50 € port en sus. Tel : 06 16 46 49 66.

## ACHATS DIVERS

Achète crosse AGM12 et canon. Tel : 06 80 66 23

Achète agraphe Sahara bronze. M Baudry La Micalie 24560 Faux.

Recherche infos ou document photo sur revolver Forehana model 1901 Hopkins & Allen Arms co Norwich, CT USA. Tel : 06 64 26 60 64.

Achète Gazette des armes N°204 à 220. Faire offre au 05 61 88 52 51.

Gazette armes N°203 / 227 / 230 / 231 / 233 à 268. Bon prix pour chaque numéro. M Helffer BP 12298 98802 Noumea.

Achète chargeur pour carabine Reina (22LR). Tel : 02 54 44 21 50.

Recherche canon bronze ou fonte de fer 16-17-18 siècles, longueur 130 ou plus. Tel : 06 08 17 09 34.

Recherche mouchoirs d'instruction français. Tel : 03 27 47 20 00 (hb).

Recherche grenadières x2 + embouchoirs x3 Lebel, 1886/93 état neuf ind. Tel : 05 59 54 13 54 (hr).

Recherche toute information sur pistolet Treuille de Beaulieu. Tel : 04 42 48 82 27. Mail : mimifusee@free.fr

Ach. baïo. Mod 1935 pour l'export, fab. allemande. M Fortin B au 03 44 07 61 13.

Recherche personnes ayant tente US, uniforme US pour participer à une manifestation à Sillegny Lorraine pour le 4 et 5 octobre. Tel 06 03 89 64 21.

## VENDS DOCUMENTATION

Vends affiches tous thèmes dont véhicules de 0.50 à 5 €. Cartes

postales publicitaires de 0.20 à 0.50 €. Tel: 05 59 45 25 18.

## RECHERCHE DOCUMENTATION

Recherche tous types de documents photos d'époque, sur des véhicules français (motos, autos, camions, blindés) sous les couleurs allemandes entre 1940 et 1945. Tel : 0 624 930 851 ou psrrzn@aol.com.

Recherche documents sur le 12e RC et sur les camps US à chinon Tel : 02 41 59 79 72 après 19h.

Recherche documentation et info pour restauration SPA Fiat. Tel : 06 70 69 99 13.

Recherche toutes documentations & bulletins techniques sur Jeep Hotchkiss M201, remorque et radios armée française. Tel : 04 94 12 64 64 ou jlmartin@mageos.com

Recherche TM sur les radios équipant les Panel Dodge ou Chevrolet. Tel : 0 624 930 851 (laisser message et tel. pour contact) ou psrrzn@aol.com.

Recherche anciens numéros de *Véhicules Militaires Magazine* n° 2, 3 et 5. Tel : 02 35 09 83 59.

Recherche TM sur le projecteur antiaérien US et la remorque de transport M 7 et autres modèles 2 essieux : Tel : 0 624 930 851 (laisser message et tel. pour contact) ou psrrzn@aol.com.

Recherche toute documentation sur VW amphibie Schwimmwagen et Phänomen Granit 25 tous types. GF Gomain Tel : 06 81 12 34 96 ou terracolasoldier@hotmail.com.

## VENTES PIÈCES

Vends moteur Phänomen. 1.000 €. Tel : 06 70 71 16 67 (33).

Vends ou échange moteur boîte GMC, encadrement pare brise, cabine fermée, cabine Torpédo, caisse arrière 352 avec support roues de secours, caisse de 353, treuils de Dodge, radiateur, element de carrosserie GMC, caisse avant de Dodge, 2 Pneus military pour Diamond M20 (usure 40%). Tél.: 06.70.77.16.67.

# Beck Chasse

35, route de Toulouse 33800 BORDEAUX  
Tél. 05 56 04 14 14 / 05 56 80 37 58 - Fax 05 56 80 82 04  
Ouvert du mardi au samedi inclus Offre valable septembre 2008

Étui gratuit pour l'achat d'une arme de plus de 150 €, sauf poudre noire longue et militaria.

1858 Starr Army DA 44 ▲ ..... 395 €

1860 Army Thunderer 44 ▲ ..... 252 €

▲ Baïkal Coach Gun cal. 12.....429 €

JW25A, copie Mauser K98 22 LR, Norinco ▲ 10 coups..... 189 €

**Euroarms**  
Enfield cal. 58 3 bandes ..... 510 €  
2 bandes ▲ ..... 499 €  
Remington 1858 ▲  
44 bronzé ..... 189 €  
44 inox ..... 279 €

Ardesa Derringer ▲ cal. 31 ..... 92 €

▲ Kentucky cal. 45 percussion ..... 133 €  
silex ..... 187 €

▲ Pioneer cal. 45 percussion ..... 139 €

▲ Ardesa Tracker in Line cal. 50 bronzé ..... 132 €  
inox ..... 149 €

Standard cal. 44.....319 €  
Avec canon Lothar Walther guidon réglable.....458 €

▲ Hawken Rifle cal. 45 ..... 354 €  
▲ Hawken Rifle Match cal. 45 ..... 486 €  
▲ Hawken Rifle Match Creedmoore cal. 45 ..... 660 €

▲ Baïkal Toz 78 ▲ 22 LR 10 coups..... 169 €

Std 5 coups... 321 €  
▲ CZ 452 cal. 22 LR Luxe 10 coups... 361 €

**MILITARIA**  
MOISIN-NAGANT M44 cal.30-284 ... 290 €  
MOISIN-NAGANT 91/30 cal.30-284 ... 329 €  
SCHMIDT RUBIN K31 cal.30-284..... 480 €  
MAUSER K 98 cal. 8x60S ..... 298 €  
MAS 36 cal.30-284 ..... 689 €  
TOKAREV SVT 40 cal.30-284 ..... 569 €

Remington 1858 Sheriff ▲ 5"1/2 bronzé cal.44.....210 €  
bronzé quadrillé cal.44.....239 €

▲ Remington 1858 Commemo, acier poli blanc, finement gravé, plaquettes de crosse en noyer gravées de Owa, en coffret, cal. 44.....499 €

▲ Remington 1858 Commemo, acier poli blanc, finement gravé, plaquettes de crosse en noyer gravées de Owa, en coffret, cal. 44.....499 €

▲ Remington 1858 Commemo, acier poli blanc, finement gravé, plaquettes de crosse en noyer gravées de Owa, en coffret, cal. 44.....499 €

▲ Remington 1858 Commemo, acier poli blanc, finement gravé, plaquettes de crosse en noyer gravées de Owa, en coffret, cal. 44.....499 €

▲ Pedersoli Howdah cal. 20, 2 coups ..... 499 €  
cal. 50, 2 coups rayés... 558 €

▲ Pietta Le Mat ▲ Army, Cavalry ou Navy 44..... 775 €

▲ Ardesa Europe 45.....347 €

▲ Remington 1858 Sheriff 5" 1/2 série limitée 150 pièces, acier poli, finition old, cal. 44.. 389 €

Texas cal. 44 ..... 164 €  
acier cal. 36 ou 44 ..... 199 €  
▲ 1858 Remington cal. 44 ..... 299 €

Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

▲ Henry USA Lever Action Golden Boy, carcasse laiton, canon octo 22 LR, 10 coups ..... 519 €  
Pompe Action 22 LR 10 coups ..... 355 €

▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

▲ Pedersoli Commemoratif Hussard, cal. 69 ..... 899 € 698 €  
Cavalerie, cal. 69..... 980 € 698 €

▲ Henry USA Lever Action Golden Boy, carcasse laiton, canon octo 22 LR, 10 coups ..... 519 €  
Pompe Action 22 LR 10 coups ..... 355 €

▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

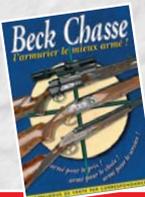
▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond..... 413 € 389 €  
Stainless canon rond..... 469 € 439 €  
Bronze canon octo..... 473 € 449 €  
Stainless canon octo ..... 534 € 509 €

## PIETTA TOUTE LA GAMME EN STOCK

▲ 1860 Army Sheriff Snubnose cal. 44... 215 €  
▲ 1862 Pocket Police Snubnose cal. 36... 224 €

**Expédition**  
Joindre photocopie d'une pièce d'identité + licence de tir.  
Frais de port : arme de poing : 16 €, arme d'épaule : 25 €  
 Paiement par C.B., mandat ou chèque.



Offre valable dans la limite des stocks disponibles et sauf erreur typographique  
▲ Armes de 5e et 7e cat.  
▲ Armes de 8e catégorie



# Nouveau !

## www.gazettedesarmes.com

Consultez le site internet de la Gazette des Armes.

The screenshot shows the website's layout. At the top left is the logo 'Gazette des armes' in green. Below it is the tagline 'Le n°1 des magazines des collectionneurs et des tireurs aux armes anciennes'. A navigation menu on the left includes 'Numéros', 'Depuis 1972', 'Hors-séries', 'Abonnement', 'Index', and 'Librairie'. Below this is a 'Partenaires' section with logos for 'Librairie LE HUSSARD', 'PRO SECURITE', and 'ACTION Armes & Tir'. The main content area features a featured issue 'N°393' with a cover image of a revolver and a list of articles in the 'Sommaire'. Below the featured issue are two boxes: 'Encyclopédie en ligne' with a search bar and 'Commande en ligne' with pricing information. A small thumbnail of the magazine cover is visible in the bottom right corner of the main content area.

## Plus de 10 000 articles en ligne

Retrouvez **tous les numéros** de la Gazette des Armes avec la couverture et le sommaire détaillé de chaque numéro.

**Tapez un mot clé** pour retrouver un article qui traite de l'arme qui vous passionne parmi plus de 10 000 articles recensés de la Gazette des Armes.

**Commandez** directement en ligne via une interface de paiement sécurisé les numéros disponibles et les coffrets de la Gazette des Armes.

**Abonnez-vous** directement sur internet en toute simplicité.

# AUX ARMES D'ANTAN

1, avenue Paul Déroulède - Angle 54 bis, avenue de la Motte Picquet 75015 PARIS  
Téléphone : (33) 01 47 83 71 42 • Fax (33) 01 47 34 40 99 • Internet : <http://www.armesdantan.com>



*Épées du XVIII<sup>e</sup> siècle*



*Sabres 1<sup>er</sup> Empire*



*Armes à broche*



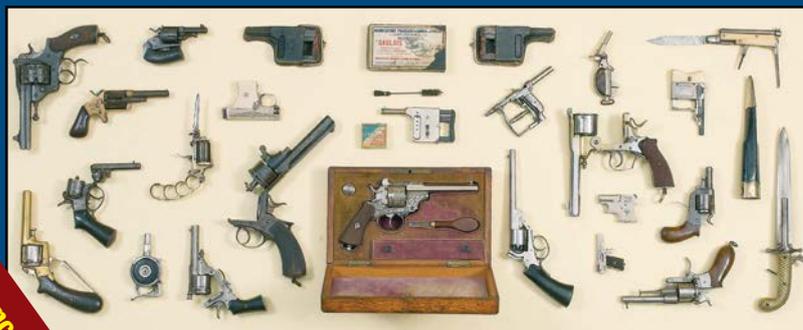
*Armes du 1<sup>er</sup> Empire*



*Armes américaines*



*Armes de Marine*



*Armes à système*



*Coffret de pistolets de duel Lefaucheur à Paris*

**Prix du catalogue franco de port**  
France : 10 € - C.E.E. : 12 €  
**Abonnement annuel**  
France : 35 € - C.E.E. : 42 €  
Autres pays : 15 €  
Autres pays : 52 €

**TOUTES NOS ARMES SONT VENDUES AVEC CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ. EXPÉDITION GRATUITE EN PROVINCE**